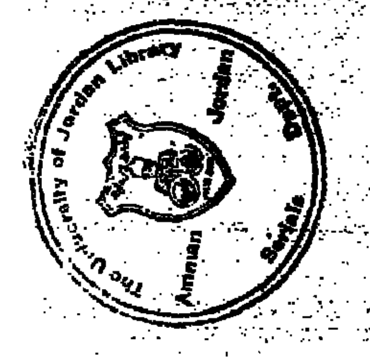


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12580 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 11 JUILLET 1985

Le dollar est tombé au-dessous de 9 F

Ayant battu son record historique à Paris le 26 février dernier, à 10,61 F, le cours du dollar n'a fait que glisser depuis. Mercredi 10 juillet, il est même retombé au dessous du seuil de 9 francs qu'il avait franchi le 4 septembre 1984, cotant 8,90 F et 2,9250 DM.

Ombres sur l'économie américaine

Depuis que la devise des Etats-Unis a atteint le 26 février dernier son niveau le plus haut depuis l'été 1971, après quatre années de hausse quasi ininterrompue, les marchés des changes se montrent de plus en plus nerveux, le mouvement de baisse amorcé cette semaine succédant à une reprise qui, comme la santé le docteur Knock, inquiétait beaucoup les opérateurs.

Il y a peu de raisons, pensaient la plupart des observateurs, pour que disparaissent les moteurs les plus importants de la force du dollar. Aussi longtemps que les investisseurs étrangers trouveront dans les placements américains un avantage de taux et que, les Etats-Unis du président Reagan apparaîtront comme le pays le plus attrayant pour les détenteurs de capitaux, ces derniers continueront d'y affluer, équilibrant, et au-delà, l'influence négative exercée par un considérable déficit de la balance des paiements.

L'an dernier et pendant les premiers mois de 1985, les banques américaines ont pratiquement cessé d'être des prêteurs nets sur le marché international ; elles sont devenues, comme les grandes firmes des Etats-Unis, *fortement* emprunteuses. Ainsi, plus que jamais, le dollar a-t-il tiré l'essentiel de sa vigueur d'une accumulation de dettes à court terme.

Beaucoup d'autres facteurs contribuent à accroître l'instabilité. N'en citons qu'un seul, lié à la faiblesse du prix du pétrole, les plus gros détenteurs de titres américains dans le monde, à commencer par l'Arabie saoudite, sont aujourd'hui lourdement déficitaires. Le royaume saoudien liquiderait chaque mois environ 1 milliard de dollars d'actifs – bons du Trésor américains notamment – pour faire face à ses payements extérieurs.

Ces ventes pourraient constituer une menace pour des marchés financiers très fragiles, en relançant la hausse des taux d'intérêt, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale américaine, se trouverait alors placé devant une décision redoutable : prendre le risque d'une politique monétaire encore plus relâchée au moment où le dollar, dont le niveau élevé a fortement pesé sur les prix intérieurs américains, donne des signes d'affaiblissement.

Quant au principal ressort de l'expansion américaine, à savoir une formidable augmentation des dépenses de consommation depuis le début de 1983, il s'est déjà très sérieusement détendu, tandis que l'investissement et le bâtiment entrent aussi dans une phase de ralentissement. Les profits sont en diminution. Une moindre progression des recettes fiscales serait très mal venue alors que l'énorme déficit budgétaire prélève une part excessive de l'épargne nationale (et étrangère). Quelques semaines avant de donner sa démission, M. David Stockman, le très puissant directeur du budget, s'était publiquement prononcé en faveur d'une augmentation des impôts, totalement contraire à la doctrine affichée de M. Reagan.

(Lire page 23 l'article d'HENRI PIERRE.)

Une bonne affaire

Cette glissade du dollar, pour l'instant, ne fait que des heureux : tout le monde y trouve son compte, la France, l'Europe et, surtout les Etats-Unis, tout au moins tant que la désescalade restera lente et sans accélération dangereuse, génératrice de mouvements monétaires inconsidérés.

Bien que depuis un an les pouvoirs publics français aient mis une sourdine à leurs violentes dénonciations des effets *« désastreux »* de la hausse vertigineuse de la monnaie américaine, tout repli du billet vert est *« globalement positif »* pour notre pays.

Rappelons d'abord que pour 30 % à 40 %, les importations françaises sont payées en dollars et que toute baisse de 10 % sur cette monnaie allège la facture pétrolière de près de 20 milliards de francs.

Soulignons, ensuite, qu'une variation de 10 % du cours de la monnaie américaine se traduit par une variation correspondante de 30 milliards de francs sur l'en cours de notre dette extérieure.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 23.)

RPR-UDF : les listes séparées seront les plus nombreuses

La commission des investitures constituée par les états-majors du RPR et de l'UDF a poursuivi, ce mercredi 10 juillet, l'examen des candidatures pour les élections législatives. Un accord national pourrait être conclu à la fin du mois pour s'appliquer dans chaque département. Il confirmera sans doute que les listes séparées seront plus nombreuses que les listes uniques. La désignation des candidats par les états-majors provoque, tant à l'UDF qu'au RPR, quelques réactions locales, comme c'est le cas chez les socialistes.

Nœuds gordiens

Depuis quelques mois, dans les organigrammes des partis politiques, ce ne sont plus les bons connaisseurs *de la carte électorale, capables de* réciter par cœur les noms des vedettes locales de telle ou telle circonscription et de « sentir » le vent *tourner (ou s'en vantant) qui sont* à l'honneur. Ce ne sont même plus les consultants de marketing avec leurs listings, leurs panels et leurs lettres personnalisées. *La* proportionnelle a changé tout ça.

Tout dépend maintenant des chefs de partis, qui délivrent leurs ukases, au nom supérieur et mystérieux de la victoire à arracher, et auxquels tout candidat doit faire sa cour, et surtout, des « techniciens de la calculette », apparatchiks ou technocrates plus férus d'arithmétique que de science politique.

Ce sont ces modernes alchimistes qui rapportent au niveau du département – nouvelle circonscription – les résultats du premier tour des *législatives de 1981*, obtenus au scrutin majoritaire, qui les actualisent à travers les européennes de 1984 à la proportionnelle, qui les pondèrent avec les cantonales de 1982 et qui les amendent avec les *municipales de 1983... sans oublier* un coefficient de correction tiré des sondages ! C'est en fonction des résultats de ces mystérieux alambics *que les affectations sont prononcées.* Les transactions se déroulent alors selon une coutume antique : *« Passe-moi la rhubarbe, je te donne le séné ! »*

L'instauration de la représentation proportionnelle a ainsi provoqué partout un beau charivari ! Les fiefs ne sont plus des fiefs, et les titulaires d'apanage reçoivent des ordres de toute comme de vulgaires lieutenants. Les candidats sont envoyés en mission commandée.

Dans l'opposition, les résultats de ces tractations commenceront à être connus avant la *fin* du mois de juillet, lorque le RPR et l'UDF publieront les noms de leurs chefs de file pour la plupart des départements.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

M. Desgraupes révèle son projet de télévision

M. Pierre Desgraupes a rendu public, ce mercredi 10 juillet, son rapport sur le projet de programmes de service public, à vocation européenne, diffusés par satellite. Commandée par M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, cette étude propose la création d'une chaîne culturelle : Canal 1. Le satellite TDF 1, dont elle devrait occuper un des quatre canaux, doit être lancé en juillet 1986. La décision appartient maintenant aux pouvoirs publics.

Culturelle et européenne

Pouvait-on imaginer projet plus séduisant ? Alors que, depuis plusieurs mois, les milieux politiques et *professionnels sont tour à tour* tourmentés et excités par le débat sur la création des nouvelles télévisions et l'irruption des satellites, voilà qu'apparaît soudain un projet, de haute tenue et d'envergure internationale capable de rassembler majorité et opposition : Canal 1, une télévision culturelle sur un satellite couvrant toute l'Europe.

Professionnel de talent, mais aussi fin stratège, M. Pierre Desgraupes a conçu une télévision capable de concilier les « inconciliables » traditionnels : la culture et le grand public, les identités nationales et la dimension européenne ; la souplesse, la productivité, le modernisme et... le service public.

L'ancien PDG d'Antenne 2, qui avait été obligé de quitter ses fonctions pour limite d'âge, se permet également un beau coup politique. En rendant public son rapport avant l'annonce des arbitrages du premier ministre en matière de télévision privée, il le rend indissociable des prochaines décisions, tout en se situant au-dessus d'une mêlée limitée à l'Hexagone. Car il place la barre très haut.

Cette ambition ne saurait sans *doute déplaire au chef de l'Etat, qui,* le 15 juin sur l'Acropole d'Athènes, appelait à faire l'Europe de la culture. Pierre Desgraupes présente en effet son programme comme *« un retour aux sources de l'esprit du service public et une ouverture sur l'Europe des citoyens »* Mais il connaît aussi les lourdeurs bureaucratiques et les freins politiques. Aussi propose-t-il dans son rapport un calendrier rapproché, appelant le pouvoir à donner un coup d'accélérateur aux décisions : pour recevoir le satellite, il faut des antennes, que les industriels ne fabriqueront que si les programmes sont susceptibles d'inciter le grand public à s'équiper.

Les programmes le Canal 1 ? Ils sont ceux de Pierre Desgraupes, mais aussi ceux attendus par une population *parfois déçue par les chaînes* publiques. Un soir à la Scala, le lendemain à Bayreuth, le surlendemain à Londres pour un concert de rock... Une autre télévision !

ANNICK COJEAN.

(Lire nos informations page 19.)

Jacques Laurent est-il français ?

par JACQUES LAURENT

La rhétorique n'entre pour rien dans cette question. Elle est posée *par le juge* d'instance du sixième arrondissement que depuis dix-huit mois mes réponses n'ont pas su convaincre. A l'origine – carte d'identité perdue, – il m'avait *été* demandé un *extrait* de mon acte de naissance. Etant né dans le neuvième arrondissement, je n'avais qu'à *passer* la Seine et à me rendre rue Drouot, où l'on me délivra aimablement ce document. Je croyais l'affaire finie. Elle commençait.

Je *regrette* qu'elle n'ait pas été contée par Paul-Louis Courier, Courteline ou Kafka, mais par elle-même je la crois assez savoureuse pour retenir l'attention du lecteur. Mon acte de naissance apportait la preuve que j'étais né le 5 janvier 1919 à Paris. Grâce à lui on ne pouvait pas nier que je fusse né : il me donnait le droit à l'existence mais non à une nationalité. En effet, ce texte, s'il ne prétendait pas que j'étais lapon, ne précisait pas que j'étais français. En revanche, il précisait la profession de mon père : avocat à la cour d'appel de Paris. Cette profession ne pouvant être exercée que par un Français, je me crus sauvé. A *tort.* On admit qu'il était avocat, mais était-il français ?

Je songeais à convaincre mon juge en lui citant les emplois qui avaient *été occupés par les gens de ma* famille, mais l'inquiétude commençait à me gagner. Une rue de Cahors porte le nom de mon grand-père *maternel, officier de marine* ; une autre rue qui va de Gennevilliers à Paris porte celui de mon grand-père paternel, président du conseil général *de la Seine. Oui, mais étaient-ils* français ?

∴

J'ai dans ma parenté des députés, un sénateur, plusieurs magistrats ; l'un de mes oncles occupa même l'une des plus hautes charges de la République *puisqu'il était* vice-président du Conseil d'Etat. Possible, mais était-il devenu français ?

En 1918, Paul Bourget dédia *Lazarine* à son neveu Jacques Laurent « tombé au champ d'honneur ». Oui, oui, mais mon cousin n'était peut-être pas plus français que moi.

La statue de mon oncle, le général Grossetti, domine Ajaccio, mais il aurait été imprudent de mentionner un nom où l'on pouvait déceler une consonnance italienne qui aurait contribué à me perdre.

Des amis m'invitaient à « rappeler » au juge d'instance que j'avais reçu le prix Goncourt, le Grand Prix de littérature de l'Académie française, le Prix du prince de Monaco, mais ce juge pouvait se borner à conclure que j'étais francophone. Et s'il avait daigné me recevoir, il m'aurait peut-être félicité de mon bon accent.

D'autres, se rappelant que ma famille et celle de Mitterrand s'étaient alliées autrefois, me poussaient à demander à notre président une attestation que sans aucun doute il aurait obligeamment donnée. Mais il se serait compromis aux yeux du tribunal d'instance, et l'on est effrayé dès que l'on mesure le scandale que la France aurait donné au monde si le président de sa République avait pu être soupçonné d'être un métèque comme moi.

∴

Eclata alors la bonne nouvelle. Le tribunal d'instance avait fini par admettre que mon père était français et que, par voie de conséquence, je l'étais aussi. Quel soulagement ! Il ne dura que l'espace d'un instant. L'administration consentait à admettre que j'étais né français, *mais puisqu'à ses yeux j'étais* capable de tout, j'étais bien capable, enfant prodigue, d'avoir dilapidé ma nationalité comme on dilapide un patrimoine. Il était entendu que j'étais d'origine française, mais il me restait à prouver ma francitude actuelle.

On me demandait un passeport en cours de validité. Je repris donc espoir. J'en avais un que je ne demandais qu'à présenter. En interrogeant mes souvenirs, je crois me rappeler que ma félicité n'était pas sans mélange et que je commençais à me douter que l'on ne m'intégrerait pas si facilement à l'Hexagone.

Je ne peux donc pas prétendre que je fus totalement surpris quand je compris que si la jugerie du sixième condescendait à reconnaître que j'étais français en 1919 et que je l'étais encore en 1985, elle ne pouvait prendre aucune décision tant que je ne lui aurais pas prouvé qu'entre ces dates je n'étais pas devenu iroquois. Retrouvée par un merveilleux hasard, ma carte d'identité, établie en 1945, ne servit à rien. Le juge d'instance exigeait *« le justificatif de la résidence en France de Jacques Laurent à vingt et un ans »*.

Pourquoi faudrait-il, pour être français, avoir résidé en France plutôt qu'à l'île de Pâques l'heureuse année de ses vingt et un ans ? L'administration a ses raisons que la raison ne connaît pas. Mieux valait s'incliner devant l'incompréhension et tenter de satisfaire le monstre froid. C'est par miracle que je retrouvai un livret militaire qui pouvait seul prouver les activités auxquelles je me livrais lors de ma majorité.

Il est bien fatigué, ce livret presque cinquantenaire. Erodé par la sueur, il a laissé le vent mauvais emporter quelques-unes de ses feuilles, mais la chance me servait. Les pages qui concernaient la période à laquelle S.E. le juge d'instance du sixième daignait s'intéresser, ces pages jaunes et jaunies par le temps, étaient sauves et parfaitement lisibles. Elles prouvaient que, mobilisé, j'avais été affecté le 19 décembre 1939 au groupement spécial des CEOR (candidats élèves officiers de réserve) à Périgueux. Elles prouvaient aussi que cinq mois plus tard, le 28 avril 1940, je quittais ce peloton d'instruction pour être dirigé sur mon dépôt avec le grade (*modeste*) de caporal.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Marge

Il y a dix ans, une militante socialiste publiait un livre intitulé « la Femme en marge ». Dans la préface, un illustre ami de l'auteur écrivait : « Nous entendons bien faire en sorte que, dans un avenir proche, hommes et femmes se partagent la direction du Parti socialiste conformément aux forces numériques qu'ils représentent et à leur qualité militante. »

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts : l'auteur, Yvette Roudy, est ministre des droits de la femme, et le préfacier président de la République.

Mardi, Yvette Roudy a dénoncé la manière dont les socialistes ont constitué les listes pour les législatives, les femmes occupant quelques strapontins à hauts risques : « Nous avons été traitées comme des paillassons. »

Le féminisme, comme le socialisme, est décidément un long combat...

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde — ARTS ET SPECTACLES

Rock l'été

Deux Festivals (en Bretagne, le 13 juillet ; à Athènes, les 26 et 27 juillet) : à l'origine, des amateurs fous de musique.

La Bibliothèque nationale au futur

La BN traverse une crise sans précédent qui ne doit pas masquer son entrée dans l'ère de l'informatique.

Pages 13 à 18

« LE MAHABHARATA » A AVIGNON

Nuits enchantées

par MICHEL COURNOT

Page 19

LIRE

débats

COLLECTIVITÉS LOCALES

On peut faire baisser la pression fiscale locale, estime Pierre Richard, en améliorant la productivité des services, en élargissant le champ des recettes et en permettant de gérer sur place la trésorerie.

Pour les HLM, note Marcel Lair, un aggiornamento de leur gestion économique, dans le cadre d'une politique libérale, devra s'accompagner d'une révision de leur rôle social.

HLM et libéralisme

Les aides de l'Etat pourraient être à l'avenir mises aux enchères entre les banquiers afin d'en réduire le montant

par MARCEL LAIR (*)

LA chute de la construction neuve, observée depuis quelques années, touche essentiellement le secteur privé. Au prix d'une aide soutenue de l'Etat, la construction aidée est restée relativement stable. Mais une tendance nouvelle paraît s'être récemment dessinée. D'une part, les pouvoirs publics multiplient les incitations, notamment fiscales, pour relancer la contruction privée. D'autre part, ils freinent fortement l'engagement des dépenses budgétaires pour le logement social.

Ces deux orientations sont sans doute appelées à durer longtemps. Mais il est excitant pour l'esprit de deviner si elles seraient encore renforcées dans l'hypothèse d'un changement de majorité en 1986. On peut attendre, en effet, d'une telle majorité un recours plus marqué au secteur privé et une rigueur budgétaire accrue.

En d'autres termes, les HLM sont-elles compatibles avec une politique économique libérale ? Ce n'est pas jouer au devin que de répondre par l'affirmative.

Dans aucun pays d'Europe occidentale et quelle que soit la philosophie des gouvernants, l'Etat ne se désintéresse du logement. En France, l'Etat continuera donc de se préoccuper lui aussi du logement social, quoi qu'il advienne. A cela plusieurs raisons.

La première est qu'il existe trois millions de logements locatifs HLM, qu'ils ont été intégralement financés par l'Etat, qu'il n'est pas question de les brader. Au reste, le secteur privé hésiterait certainement à loger beaucoup des familles qui ont trouvé place dans les HLM.

La location privée d'appartements modernes et à loyers raisonnables, destinés à des familles modestes ou moyennes, n'existe qu'à dose homéopathique. La part des HLM dans l'amélioration des conditions de vie de ces ménages au cours des trente dernières années a été considérable ; à ce titre aussi, le rôle des HLM restera difficilement remplaçable.

Enfin, les économistes s'accordent sur les mérites d'une relance par le bâtiment. Elle crée des emplois nombreux ; elle est peu consommatrice d'importations ; elle produit rapidement ses effets après le coup d'envoi. Mais comme elle s'alimente par une aide financière de l'Etat, celui-ci est normalement désireux de la faire passer par des acteurs dont il peut contrôler l'activité.

Il y a cependant beaucoup à parier qu'une politique libérale s'accommodera difficilement de la situation actuelle des HLM.

L'Etat acceptera mal que les trois millions de logements locatifs ne puissent assurer l'autofinancement nécessaire non seulement à leur propre maintenance, mais au renouvellement, au moins partiel, du parc. Il voudra sans doute mettre un terme à l'accumulation indéfinie de biens de mainmorte sans que jamais des ventes de logements viennent interrompre le rythme. Les dispositions législatives ou réglementaires sur les ventes de HLM seront adaptées en vue d'une meilleure efficacité.

Une nouvelle donne

A supposer que les pouvoirs publics puissent, par le retour aux grands équilibres, assurer une certaine stabilité monétaire, ils mettront ainsi la meilleure et la plus saine des aides à la pierre à la disposition du logement. Les banquiers privés allemands prêtent aux investisseurs à des taux d'intérêt inférieurs à ceux des prêts français aidés par l'Etat. Les aides à la pierre pourraient ainsi évoluer à la baisse.

Ce n'est pas une hypothèse irréaliste de penser que les aides de l'Etat pourraient être à l'avenir mises aux enchères entre les banquiers afin d'en réduire le montant à ce qui est véritablement nécessaire. Utopie ? Non, dès 1984, les pouvoirs publics ont procédé ainsi pour vingt-cinq mille prêts aidés d'accession à la propriété. La Caisse des dépôts a financé elle-même, sur ses ressources propres, dix mille prêts locatifs aidés.

Cette nouvelle donne, si elle devait survenir, ne manquerait pas de modifier le jeu des acteurs du logement social. Ceux-ci ressentent, dès maintenant, la nécessité d'une mutation.

C'est ainsi que tous les organismes HLM font des efforts importants en vue d'une gestion de plus en plus rigoureuse. Les offices d'HLM viennent même de souhaiter que soit facilitée leur transformation possible d'établissements publics à caractère administratif en établissements publics à caractère industriel et commercial.

Par une voie symétrique mais convergente, les sociétés d'HLM ambitionnent d'établir des relations institutionnelles entre elles-mêmes et leurs locataires : présence des locataires au conseil d'administration, création de comités consultatifs. Si la tutelle de l'Etat est prenante, son affaiblissement pourrait, en effet, déstabiliser les organismes. A cette tutelle, il importera donc de substituer le dialogue interne entre propriétaires sociaux et locataires.

L'aggiornamento dans la gestion économique devra s'accompagner d'une révision du rôle social exercé par les organismes d'HLM. Au cours des trente dernières années, ils ont été principalement les distributeurs passifs des aides publiques à leurs locataires. Leur marge de manœuvre propre est restée étroite. De nouveaux rapports associatifs entre propriétaires sociaux et locataires devraient permettrent, pour chaque organisme, d'analyser, d'approfondir et de faire évoluer le rôle social des HLM vers une solidarité plus grande et plus étendue. Même un Etat inspiré par le libéralisme économique ne saurait demeurer étranger à une telle mutation dont on sent le poids dans l'environnement quotidien de nombreux ménages.

(*) Président de la Fédération des sociétés anonymes d'HLM.

Des acteurs du redressement économique

Les efforts doivent porter sur la gestion
Le surplus d'épargne permettra de financer l'investissement

par PIERRE RICHARD (*)

LES collectivités locales, bien que familières, restent mal connues des Français. Elles sont pourtant devenues des acteurs économiques essentiels de la vie nationale et peuvent contribuer au redressement économique, en participant notamment à la réduction des prélèvements obligatoires.

Les collectivités locales, qu'il s'agisse des communes, des départements ou des régions, ont réalisé en 1984 un « chiffre d'affaires » de 400 milliards de francs, soit 42 % du budget de l'Etat. Fait souvent méconnu, elles ont consacré 25 % de leurs dépenses à des investissements à long terme qui facilitent la vie quotidienne des Français et des entreprises : écoles, routes, réseaux d'eau potable, etc. Les collectivités locales investissent plus que l'Etat et comptent pour près de 40 % dans l'activité des entreprises de travaux publics.

Aujourd'hui, l'enjeu pour les collectivités locales est clair : pour contribuer au redressement économique, elles doivent limiter la croissance de leurs prélèvements sur l'économie, d'une part, maintenir une capacité d'investissement suffisante, d'autre part. Des mesures de bonne gestion peuvent y contribuer : ce qui est bon pour l'économie doit être bon pour les collectivités locales !

Productivité des services

La limitation des prélèvements obligatoires est une priorité nationale. Les collectivités locales sont responsables de prélèvements égaux à 5,7 % du produit intérieur brut. La fiscalité locale proprement dite représente 172 milliards de francs, dont 120 milliards au titre des quatre impôts directs.

La pression fiscale imputable aux collectivités locales s'est régulièrement accrue depuis quinze ans. C'est cette tendance qu'il est désormais nécessaire de stabiliser, voire d'inverser.

La tentation est forte de jouer, pour ce faire, sur le volume des investissements en diminuant ou en supprimant des programmes d'équipements. Déjà le niveau de l'investissement local en 1984 est inférieur à ce qu'il était en termes réels en 1976.

C'est une tendance dangereuse car elle hypothèque l'avenir. En effet, l'investissement local est utile et nécessaire. Il améliore le cadre de vie des Français. Il contribue aussi indirectement à la croissance économique. On constate, dans certains pays, que la dégradation des équipements publics locaux (vétusté des ponts, fuite dans les réseaux d'eau...) génère des surcoûts pour les entreprises et la collectivité.

Les efforts à conduire, pour peser sur la pression fiscale locale, doivent porter d'abord sur la gestion, en dégageant ainsi un surplus d'épargne pour financer l'investissement.

Trois catégories de mesures susceptibles d'y contribuer mériteraient d'être approfondies.

En premier lieu, améliorer la productivité des services locaux. Sur plus de 150 milliards de francs de frais de personnels, de fournitures et de services divers consommés, la marge de manœuvre potentielle est importante. Une meilleure politique d'achats, un appel à la concurrence plus systématique lors de la passation des marchés, une gestion rigoureuse du patrimoine permettraient de réaliser des économies substantielles. Une amélioration de la productivité de 5 % pourrait réduire la fiscalité de près de 5 % !

En second lieu, élargir le champ des recettes propres de fonctionnement qui constituent une alternative à la fiscalité, en particulier les recettes tarifaires.

Faire payer l'usager plutôt que le contribuable n'est pas incompatible avec une politique sociale qui peut alors concentrer ses aides au profit des plus défavorisés. C'est aussi une politique de vérité des prix qui permet à chacun de mieux apprécier le coût du service rendu et donc son intérêt.

Les recettes tarifaires représentent actuellement 10 % des recettes de fonctionnement. C'est insuffisant. Augmenter leur assiette de 20 % devrait permettre, par exemple, une réduction de 6 % des quatre impôts directs locaux. Une telle évolution suppose, à moyen terme, une révision de l'encadrement des tarifs publics locaux.

Le rôle de la trésorerie

Mais l'amélioration de la productivité des services locaux suppose que les élus aient la pleine maîtrise de l'ensemble des éléments qui concourent à leur gestion. C'est pourquoi *le troisième ensemble de mesures doit viser à donner aux collectivités locales la capacité de gérer effectivement leur trésorerie, comme tout responsable d'entreprise.*

A l'heure actuelle, les collectivités locales sont tenues de déposer l'essentiel de leur trésorerie sur un compte non rémunéré, ouvert dans les écritures du Trésor.

Comme le compte au Trésor ne peut en aucun cas être à découvert, les collectivités locales conservent, en général, un matelas de trésorerie important pour être en mesure de faire face à toutes les échéances. Et ce matelas est financé, pour partie, par l'impôt !

On peut imaginer différentes solutions pour permettre aux collectivités locales de gérer, en pleine responsabilité, leur trésorerie, sans léser l'Etat. Par exemple, les collectivités locales pourraient placer librement leurs fonds disponibles. En contrepartie, elles devraient payer à leur juste prix les avances de fiscalité consenties, avances qui ne seraient plus versées automatiquement par douzièmes, mais uniquement en fonction des besoins.

Une telle réforme constituerait sans doute une petite révolution pour les collectivités locales. Mais elle s'inscrirait pleinement dans le processus de décentralisation.

(*) Directeur général adjoint de la Caisse des dépôts.

COURRIER DES LECTEURS

Réponses à Jean-Maxime Lévêque

L'article de J.-M. Lévêque sur « L'avenir des nationalisations » (le Monde du 25 juin) nous a valu un certain nombre de lettres. Nous publions ci-dessous des extraits des plus significatives.

Mieux réussir les nationalisations

« Les entreprises nationalisées sont les premières à licencier... », affirme M. Lévêque. A ma connaissance, il n'y a pas eu de licenciement chez Renault, dans les banques et assurances, à EDF ou à la SNCF! Ou ces dernières ne licencient pas, la droite crie, avec raison, au maintien artificiel de l'emploi sur le dos des contribuables... Ou bien elles licencient, et elles sont attaquées par des gens comme M. Lévêque!

Même si cela ne règle pas tout, les plans sociaux qui accompagnent les licenciements dans le secteur nationalisé sont quand même négociés et importants, et n'ont rien à voir avec les *« licenciements secs »* du privé. (...)

Le montant des ventes d'actions détenues par l'Etat (150 milliards approximativement), n'est pas aussi facilement assimilable par le marché financier qui, contrairement à ce que dit M. Lévêque, est très sollicité. Mettre sur le marché en quelques mois ce paquet d'actions n'est pas très réaliste (de la part d'un ancien banquier)... C'est si vrai qu'au risque de se contredire M. Lévêque suggère que les actions soient payées en deux ans. Seront-elles négociables, si elles ne sont pas libérées ? Pas de réponse... (...)

Syndicalistes dans la banque, nous connaissons le problème du risque industriel, et c'est pourquoi nous souhaiterions dire au contraire : *« Mieux réussir les nationalisations »*. Voici quelques idées :

– Tout n'est pas nationalisable, bien au contraire. La gauche a nationalisé des groupes privés à la dérive et, pour une fois, ils s'en portent plutôt mieux.

– L'intervention des salariés, leur imagination, n'ont pas été assez mises en exergue. Alors que c'est là que se trouvent les gains de productivité et l'amélioration des conditions de travail. Il faut vraisemblablement modifier les rapports hiérarchiques, développer les initiatives (avec les lois Auroux), et les rendre plus accessibles au public.

Dans le cas contraire, ce qui guette l'entreprise nationalisée, c'est sa bureaucratisation, son manque d'imagination et sa crainte des risques. Alors *« Ne dites pas à ma mère que je travaille dans une banque nationalisée, elle me croit salarié au Crédit lyonnais... »*

JEAN-PIERRE LESCOP,
délégué national
CFDT - Crédit lyonnais.

Fermiers généraux

Privatiser les banques et les compagnies d'assurances, pourquoi pas ?

Mais que les « libéraux » qui nous rebattent les oreilles de ce projet aillent jusqu'au bout de leurs convictions. Pourquoi ne demandent-ils pas à l'Etat, par la même occasion, de se retirer du jeu, c'est-à-dire de renoncer à fixer les taux d'intérêt et les règles du bonus-malus, de supprimer les barrières corporatives et réglementaires limitant l'accès à la profession (en contrepartie d'une aggravation des peines pour crimes et délits économiques), de cesser de considérer des sociétés de services comme des collecteurs d'impôts... ?

Faut-il rechercher la réponse à cette question chez les tenants, encore nombreux, du « libéralisme à la française », pour qui la liberté, c'est la liberté de faire de l'argent dans « l'Etat de connivence », soit comme sous-traitant exclusif de monopoles d'Etat (téléphone), soit en créant soi-même des monopoles ou des ententes ?

JEAN CORDIER
(Paris).

Crise et sidérurgie

« La France est encore dans la crise, alors que les autres pays s'en sont dégagés », écrit M. Lévêque. Quels autres pays s'en seraient-ils dégagés : la Grande-Bretagne de Mme Thatcher et ses trois millions et demi de chômeurs, l'Italie voire la RFA ou même les Etats-Unis d'Amérique, qui vivent sur le dos du reste du monde avec une dette intérieure considérable ?

Là n'est pas l'essentiel. Ce qui me préoccupe est de savoir si M. Lévêque est à même de nous parler de la sidérurgie autrement et plus concrètement que par des généralités banales du genre *« élaboration (...) d'un programme de redressement étalé sur trois ans »*. Est-il à même, seul ou avec la collaboration de son mouvement *Unir*, de nous fournir la recette du rééquilibrage de l'industrie sidérurgique dans son ensemble, dont les entreprises ne furent nationalisées qu'après que leurs propriétaires eurent baissé les bras, après avoir dilapidé pendant plus d'une décennie les subsides que l'Etat leur versa à fonds perdus ? (...)

Je rendrai quand même hommage à M. Lévêque d'avoir reconnu *« l'état d'étroitesse du marché financier des actions, qui n'arrive qu'au huitième rang mondial »* mettant ainsi implicitement en cause la gestion en la matière de vingt-trois années consécutives des gouvernements de droite.

HENRI SIERRA
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adressé définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,380 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

étranger

ASIE

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT MARCOS DES PHILIPPINES

« Si vous me prenez pour un dictateur... »

Elu une première fois à la présidence en 1965, puis réélu en 1969, M. Marcos est demeuré au pouvoir depuis, quitte à imposer dix ans durant la loi martiale. Mais son régime est en pleine crise. Dans l'entretien que nous publions, il indique comment il entend faire face à une situation difficile.

Manille. — Un peu raide, le président Ferdinand Marcos entre dans la bibliothèque du palais de Malacanang. Entouré de portraits colorés de héros populaires philippins, il s'assied derrière un grand bureau de bois de chêne, sur une pile de coussins préparée par un aide de camp. Deux décennies de pouvoir peut-être plus encore que ses soixante-sept ans lui ont fait perdre l'allure du champion universitaire qu'il fut. Il cherche le mot juste en plissant les paupières et esquive les questions embarrassantes d'un revers de main ou d'une plaisanterie sans marquer la moindre irritation.

Quelquefois, les chiffres cités ont peu de rapport avec la réalité, et ce divorce trop évident semble donner des sueurs froides au ministre de l'information, M. Gregorio Cendana, qui assiste à l'entretien avec l'équipe de télévision du palais, quelques domestiques et une brochette de conseillers.

A la fin de l'entrevue, debout derrière son bureau, le président raconte comment, en 1946, les partisans communistes lui ont demandé d'être leur chef et de mener la rébellion contre le gouvernement soutenu par les Etats-Unis. *« Quand j'ai dit cela à Mao, des années plus tard, il a regretté que nous ne nous soyons pas rencontrés plut tôt »*, conclut-il en riant. *« Il m'a même dit qu'on se serait retrouvé du même côté de la barrière. »*

M. Marcos rêve d'entrer dans l'histoire *« comme un réformateur »*. Il répond à nos questions avec le souci évident de donner de lui cette image.

« Depuis près de deux ans, votre pays traverse une grave crise économique et politique. Votre gouvernement contrôle-t-il bien la situation ?

— La situation politique, à terme, dépendra sans doute de la situation économique. Car nous devons combattre la rébellion avec deux armes : la poigne des militaires et le développement économique. Les terroristes exploitent les difficultés économiques — que le grief soit légitime ou non — pour tenter de renforcer leur audience.

L'assassinat d'Aquino

— Les Philippines se ressentent-elles encore, selon vous, des effets de l'assassinat en août 1983 de Benigno Aquino, votre principal adversaire dans le pays ?

— Les retombées de cette affaire ont duré à peu près un an, mais dans les enquêtes que nous venons de mener dans nos provinces rien n'indique que l'assassinat d'Aquino ait affecté mon audience ou celle du parti dirigeant. Il est vrai que, à Manille, on trouve encore quelques reliquats de mécontentement.

— Si le tribunal déclare coupables des militaires, assumerez-vous une responsabilité en votre qualité de chef suprême des forces armées ?

— Responsable pour les militaires ? Bien sûr que non ! S'ils sont déclarés coupables d'avoir comploté, limitons cela à eux. Pourquoi y serais-je mêlé ?

— Considérez-vous le fait que le président Reagan n'ait toujours pas effectué de visite officielle aux Philippines, alors que vous êtes allé à Washington, comme un affront ?

— C'est moi qui lui ai suggéré de ne pas venir si cela devait lui demander trop d'efforts. Mais nos relations avec les Etats-Unis durent depuis assez longtemps pour que nous les considérions non seulement comme des alliés mais aussi comme des frères.

— Le Congrès américain hésite à vous fournir une aide faute de réformes, et M. William Casey, le chef de la CIA était récemment à Manille. Ne craignez-vous pas que l'on vous traite comme naguère le chah d'Iran ou Somoza ?

— Non. Je pense qu'il s'agit là d'histoires sensationnelles fabriquées par les correspondants de presse. Bill Casey m'aurait dit que le gouvernement américain voulait que j'avance la date des élections. Allons donc ! Me dire ce que je dois faire au sujet des élections ! *(Il éclate de rire.)*

— Mais songez-vous à avancer la date des élections prévues en 1987 ?

— Pour l'instant, non. Notre position, celle de notre parti, c'est le respect de la loi et de la Constitution.

« Tous des minables »

— De quoi avez-vous parlé avec M. Casey ?

— Il voulait simplement savoir quel était mon sentiment sur la rébellion. Je lui ai dit : « Si vous ne » cessez pas de nous répéter que nous ne maîtri» sons pas l'insurrection, je veux que vous vous joi» gniez à moi et que nous allions en première » ligne. »

— Vous avez dit que les communistes pouvaient être battus en six mois. Or les Etats-Unis semblent pessimistes...

— C'est probablement parce que je suis en première ligne alors qu'eux sont loin derrière. Nous sommes déjà venus à bout de deux rébellions communistes. Dans les années 50, sous Magsaysay et puis, en 1974, quand le PC s'est rendu avec toutes ses armes. Nous avons alors capturé les organisateurs du nouveau Parti communiste : Jose Maria Sison et le plus important commandant de la NPA, le commandant Dante. Et nous détenons presque tous les membres du comité central.

— Etes-vous réellement le seul rempart contre une prise de pouvoir communiste ? Pourquoi ne croyez-vous pas à la possibilité d'une relève modérée ?

— J'ai été au pouvoir assez longtemps. Avant d'être élu en 1965, ma seule ambition était de rester à la présidence pendant huit ans. Puis les communistes ont voulu tout renverser par la violence et j'ai dû proclamer la loi martiale. Mais les communistes ne sont pas notre seul ennemi. Il existe une tentative de déstabilisation de droite, un mouvement sécessionniste des gens du Sud, une opposition de l'oligarchie que j'ai privée de milliers et de milliers d'hectares avec la réforme agraire.

— N'y a-t-il donc pas de dirigeants respectables dans l'opposition ?

— Ce sont tous des minables. Mais s'il s'en trouve un seul en mesure de me promettre qu'il va combattre ouvertement les ennemis de l'Etat, préparer un programme de reprise économique et mettre en œuvre des solutions dans le respect de notre Constitution, eh bien, je ne vois aucune raison de ne pas lui céder la place !

— Existe-t-il des preuves que la NPA reçoit de l'aide d'un pays étranger ?

— Non, je ne le crois pas. Pour les syndicats, oui, mais ce soutien semble être légal jusqu'à maintenant.

— Si les rebelles avaient un soutien à l'étranger, votre gouvernement demanderait-il l'aide de troupes étrangères, américaines ou australiennes ?

— Le Front de la libération nationale MORO a été soutenu par la Libye et nous n'avons demandé l'aide de personne. Notre politique est de ne pas solliciter l'aide de troupes étrangères dans des conflits internes. Mais si l'infiltration et la subversion devenaient si massives que nous perdions le contrôle de la situation, alors nous pourrions le faire.

— Au début de cette année, le président Reagan a signé une directive qualifiant d'« obstacle majeur à un changement » aux Philippines...

— Non, non, ce n'est pas cela ! C'est probablement un de ses subordonnés qui a écrit cela dans un document de travail.

» Les Américains savent que tous les sondages, réalisés tant par l'opposition que par notre parti, indiquent que nous remporterions n'importe quelle élection à n'importe quel moment.

— Avez-vous songé à vous tourner vers une autre puissance comme l'a suggéré Mme Marcos ?

— Non, elle n'a jamais suggéré cela. Elle a parlé de *« diplomatie équidistante »*. Ce qu'elle voulait dire, c'est que nous allons probablement traiter avec les Russes comme avec des amis. Comme vous le savez, elle a reçu toutes sortes de décorations soviétiques.

Candidat sans la « First Lady »

— Dans les années 50, la Banque mondiale décrivait les Philippines comme le pays le plus prometteur de l'Asie du Sud-Est. C'est maintenant le parent pauvre de la région. Que s'est-il passé ?

— C'est faux. En fait, nous sommes loin devant les autres. Ils ont connu un progrès dans les seules statistiques globales. Leur PNB a, certes, augmenté mais sans distribution des richesses au profit des démunis. Chez nous, ce sont eux qui en ont bénéficié. C'est pourquoi les statistiques que vous citez sont dépassées.

— Elles proviennent pourtant de votre Bureau national des statistiques et datent de 1984-1985.

— Si c'est exact, je dois renvoyer quelques personnes qui ne sont pas à la page.

— Combien de prisonniers politiques y a-t-il aux Philippines ?

— Il n'y en a pas. Nul n'est en prison à cause de ses opinions politiques. Mais à partir du moment où une personne utilise la violence, elle enfreint la loi. Ce n'est pas un prisonnier politique, c'est un criminel.

— Les organisations humanitaires signalent des cas de violation des droits de l'homme...



Dessin de DAULLÉ.

— Il y a eu des cas de tortures rares et très espacés. Nous avons puni les responsables. Quant aux prétendus massacres de Samar ! J'ai dit au ministre des finances « Pourquoi n'amenez-vous pas la presse étrangère là-bas ? » Nous l'avons fait. Rien ne s'y était passé. Et ce prêtre prétendument disparu ? Au bout d'un mois, on a découvert qu'il était parti en Allemagne se marier avec une bonne sœur...

— L'Eglise a accusé l'armée d'exécutions sommaires. Considérez-vous que l'Eglise est infiltrée par les rebelles ?

— Il n'y a pas de lien entre les deux éléments de votre question. L'Eglise a en effet porté ces accusations. Elles sont partiellement vraies dans certains cas, et nous avons pris des mesures pour empêcher que les nôtres ne fassent couler le sang. Mais il est également vrai que l'Eglise est infiltrée par ceux qui croient en la théologie de la libération.

— Serez-vous candidat à la présidence en 1987 ?

— Si Dieu le veut, oui.

— Mme Marcos pourrait-elle être votre colistière ?

— Non.

— Pouvez-vous imaginer perdre les élections, n'être plus président et devoir prendre votre retraite ?

— Je crois que j'entrerais dans les médias *(il rit)*. Puis je me reposerais un peu, je jouerais au golf et je nagerais. Avez-vous vu nos plages ? Il y a une île qui m'attend dans le nord, elle appartient à des amis, je pourrais rester là quelque temps.

— Comment réagiriez-vous si votre adversaire aux élections de 1987 était la veuve d'Aquino ?

— Ce serait bizarre. Bien sûr, je ne peux pas plus choisir les adversaires que mes parents. Que pourrais-je faire ? J'aurais probablement envie d'être gentil avec elle.

— On vous qualifie souvent de dictateur...

— Je suis surpris qu'on me juge si sévèrement. Mais je suis heureux de faire si forte impression ! Je pense que je suis plutôt de ceux qui ont le sens de l'humour et qui rient de tout, de la mort même. Si vous aussi vous me prenez pour un dictateur, je suis désolé que vous ayez perdu votre sens de l'humour. »

Propos recueillis par
PATRICE BARRAT et PHILIP BROOKS
(Gamma Télévision).

AFRIQUE

Algérie

CRÉATEUR D'UNE LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Me Ali-Yahia a été appréhendé

Dix jours après sa constitution, la Ligue algérienne des droits de l'homme est-elle déjà aux prises avec les autorités ? Son président, Me Abdennour Ali-Yahia, a été appréhendé, mardi 9 juillet, à 19 heures, à la sortie de son bureau, dans le centre d'Alger, par la sûreté nationale (DGSN). Un proche de l'avocat, contacté par téléphone, a confirmé son interpellation, précisant que *« des hommes étaient venus, le soir même, à son domicile, chercher ses médicaments* — Me Ali-Yahia est diabétique et son état de santé exige des soins quotidiens — *pour les lui apporter au commissariat central où il est détenu »*.

Il semble que les ennuis de Me Ali-Yahia soient liés aux explications qu'il a demandées aux autorités algériennes à propos des arrestations le 5 juillet de jeunes « fils de martyrs », qui voulaient déposer des gerbes aux monuments aux morts, en marge des manifestations officielles (*le Monde* du 10 juillet).

Selon nos informations, douze personnes restaient détenues, mardi soir, et non six comme on l'a cru tout d'abord. Parmi elles, figurent notamment M. Arezki Abboute, syndicaliste et membre du comité directeur de la Ligue et M. Noureddine Aït-Hamouda, fils du colonel Amirouche et membre fondateur de la Ligue et M. Arezki Aït-Larbi, frère de M. Mokrane Aït-Larbi, vice-président de la Ligue.

Me Ali-Yahia, que nous avions rencontré la semaine dernière à Alger, nous avait fait part de son optimisme (*le Monde* du 10 juillet) à propos de l'obtention, pour la Ligue algérienne des droits de l'homme, de l'agrément du ministère de l'intérieur. Il avait fait valoir que les statuts de la Ligue étaient parfaitement conformes à la Constitution algérienne, qui *« proclame toutes les libertés »*, précisant que, *« enfin, l'Algérie, comme le Maroc et la Tunisie, va avoir sa ligue qui aidera à préserver la dignité et la liberté de chacun »*.

Agé de soixante-quatre ans, Me Ali-Yahia, ancien secrétaire général de l'UGTA et ministre des travaux publics et de la reconstruction, puis ministre de l'agriculture de Boumediène, qui avait déjà été incarcéré cinq ans avant l'indépendance, avait été emprisonné à nouveau en octobre 1983 (*le Monde* du 18 octobre 1983). On lui reprochait alors d'être impliqué dans un trafic d'armes découvert à la frontière franco-belge. Mais le dossier était mince et l'affaire avait soulevé un tollé en Algérie, où une pétition de deux mille sept cents signatures exigeait sa libération. Elle était intervenue le 14 mai 1984, huit mois après son arrestation, sans qu'il ait été jugé.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Éthiopie

● L'AIDE ALIMENTAIRE. — Six cents tonnes d'aide alimentaire quittent chaque jour le port de Djibouti à destination de l'Ethiopie, depuis le 25 juin, date à laquelle a commencé une vaste opération visant à désengorger le port et à acheminer les 47 000 tonnes d'aide qui y étaient jusqu'alors bloquées. 450 wagons sont mobilisés pour cette opération qui devrait durer une quarantaine de jours. L'évacuation des marchandises s'effectuera également par route, *via* Galafi (sud de Djibouti) ou Galile (Ethiopie). — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La fin de la visite du souverain espagnol en France

La réception donnée mardi 9 juillet à l'ambassade d'Espagne par le roi Juan Carlos et la reine Sophie, en l'honneur du chef de l'Etat français et de Mme Danielle Mitterrand, a mis fin à la visite de trois jours du souverain espagnol. Le roi Juan Carlos avait été reçu peu avant à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Jacques Chirac.

Ce mercredi, le roi, après avoir reçu la communauté espagnole, s'est rendu à Nice, où il a été l'hôte à déjeuner de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie. Le souverain devait visiter avec lui dans l'après-midi les ateliers de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) de Cannes-La Bocca, qui fabrique en particulier des satellites de télécommunication. Le souverain espagnol devait regagner Madrid en début de soirée mercredi.

Le roi Juan Carlos et la reine Sophie d'Espagne, accompagnés par le nouveau chef de la diplomatie espagnole, étaient arrivés lundi après-midi en France. Une déclaration commune instituant des sommets annuels entre Paris et Madrid a été signée mardi, moins de deux mois après la signature du traité d'adhésion et six mois avant l'entrée officielle de l'Espagne dans la CEE le 1er janvier 1986.

Une royale simplicité

Il était très fréquent autrefois — il ne l'est plus aujourd'hui — qu'une visite d'Etat donne lieu à des manifestations spontanées de sympathie dans la rue. Tel a pourtant été le cas, le mardi 9 juillet. Des centaines de Parisiens, mêlés à des Espagnols, ont, ici et là, applaudi les rois d'Espagne : Juan Carlos et son épouse Sophie. Devant l'Elysée, où venait d'avoir lieu la signature de la déclaration commune prévoyant une coopération accrue entre Paris et Madrid ; face au ministère des affaires étrangères, où un déjeuner venait d'être offert aux hôtes de la France par M. Fabius ; devant la Sorbonne, où le souverain venait d'être fait docteur *honoris causa*, de petits groupes se formaient longtemps à l'avance et saluaient chaleureusement le couple.

Ni nostalgie royaliste sans doute, ni soudaine hispanophilie, ni simple curiosité badaude, mais hommage rendu à un homme qui a bien mérité de la démocratie et qui a le sens du geste qui touche ou qui frappe.

On le vit bien à la fin du déjeuner, au Quai d'Orsay, où le roi, contre tout usage, s'écartant totalement du texte prévu, s'adressa aux quelque cent cinquante invités *« avec son cœur plus qu'avec sa tête »*, comme il le dit lui-même.

Se laissant peut-être un peu emporter par le moment, le lointain descendant de Louis XIV évoqua même ses *« ancêtres, tellement proches »* de la France ! Sous les lambris républicains, des applaudissements plus nourris, là encore, qu'il n'est coutume répondirent à cette charmante improvisation.

Dans le salon de la Chancellerie des universités, le souverain, avec ses allures de grand étudiant un peu timide sous le camail rouge, parut accorder une attention passionnée aux discours du recteur, Mme Hélène Ahrweiler, et du président de l'université, M. Jacques Soppelsa, faisant son éloge. Que répondit-il, dans son français quasiment parfait ? Que *« roi d'Espagne »*, il se sentait un *« Espagnol parmi d'autres »*, et qu'il associait donc tous ses compatriotes à l'hommage qui lui était rendu. Qu'il ne pouvait oublier en un tel lieu *« l'accueil généreux »* que trouvèrent en France, aux heures difficiles, des milliers des siens.

Ou encore qu'Ignace de Loyola, fondateur des jésuites, et Vitoria, *« père du droit des gens »*, avaient été en leur temps des « sorbonnards » de mérite certain. Bref, partout la même inconfondable et royale simplicité...

Même jeu, le soir, à l'ambassade d'Espagne, avenue George-V. Le carton d'invitation parlait modestement de « réception » : il s'agissait en réalité d'un dîner par petites tables sous une grande tente dressée dans le jardin.

Le roi rayonnait, accueillant, avec les bras ouverts de l'*abrazo*, les nombreux amis personnels qu'il comptait dans l'assistance, et embrassant familièrement plus d'une dame.

L'euphorie n'était pas moindre sur le plan politique. *« C'est la rencontre des dieux grecs*, commentait un diplomate après l'entrevue au sommet de l'Élysée, *et rien ne saurait troubler la félicité ambiante. »* On avait voulu, tant du côté français que du côté espagnol, manifester de la façon la plus éclatante qu'une ère nouvelle était désormais engagée entre les deux pays par-delà près de deux siècles d'incompréhension. *« Espérons*, continuait la même personnalité, *que le premier incident de pêcheurs dans le golfe de Gascogne ou le prochain attentat de l'ETA ne déchaînera pas à nouveau, comme d'ordinaire, les foudres antifrançaises de l'autre côté des Pyrénées. »*

JEAN-PIERRE CLERC.

Le texte de la déclaration commune

Voici le texte de la déclaration, signée de MM. Roland Dumas et Francisco Fernandez Ordonez, ministres français et espagnol des affaires étrangères, et publiée mardi 9 juillet à Paris, à l'occasion de la visite du roi Juan Carlos.

« Les deux parties, au moment où l'Espagne s'apprête à entrer dans la Communauté économique européenne, désireuses de consacrer les liens d'amitié qui existent entre la France et l'Espagne et de consolider l'entente et la compréhension mutuelle entre le peuple français et le peuple espagnol, conscientes des liens de solidarité historique et culturelle qui unissent la France et l'Espagne, constatant que les deux pays partagent les mêmes conceptions démocratiques et poursuivent des objectifs communs, ont décidé de renforcer et d'organiser de la manière suivante la coopération entre la France et l'Espagne dans les domaines politique, culturel, économique et de la sécurité, ainsi qu'au plan local et au plan régional.

1) Coopération politique

Le président de la République française et le président du gouvernement espagnol se réuniront une fois par an. Le séminaire ministériel franco-espagnol, sous la présidence des deux ministres des relations extérieures et avec la participation d'autres membres des deux gouvernements, se réunira une fois par an. Il assurera la coordination d'ensemble de la coopération bilatérale.

D'un séminaire à l'autre, des réunions entre ministres compétents pourront avoir lieu en tant que de besoin sur des sujets appelant un approfondissement sur le plan bilatéral. Des groupes de travail, composés de hauts fonctionnaires des ministères des relations extérieures, se réuniront selon une périodicité semestrielle. De même pourront avoir lieu des réunions entre missions diplomatiques, services consulaires et représentations permanentes auprès des organisations internationales, chaque fois qu'apparaîtront des questions d'intérêt commun.

De la même façon, et sans préjudice de l'utilisation du champ plus global de la coopération politique européenne, les deux gouvernements se consulteront sur les questions d'intérêt commun. Enfin, en ce qui concerne la lutte contre toutes les formes de criminalité, les deux parties expriment leur volonté commune de poursuivre leurs efforts avec détermination. A cet effet, les autorités responsables des deux pays maintiendront des contacts fréquents, afin de développer et d'intensifier la coopération existante contre le terrorisme, le trafic de drogue et les autres aspects de la criminalité internationale.

2) Coopération culturelle

La coopération culturelle, scientifique et technique est l'un des éléments fondamentaux des relations entre la France et l'Espagne. Des mesures seront prises afin d'accroître le nombre d'élèves français apprenant la langue espagnole et celui des élèves espagnols apprenant la langue française. Un haut conseil culturel franco-espagnol, composé de dix personnalités désignées à raison de cinq par chacun des deux gouvernements, est chargé de faire toutes les suggestions de nature à enrichir les échanges culturels entre la France et l'Espagne. Il se réunira une fois par an, alternativement en France et en Espagne. Les deux gouvernements encourageront particulièrement les échanges de jeunes.

3) Coopération économique et sociale

Afin de donner aux relations économiques et commerciales entre la France et l'Espagne le haut niveau souhaité par les deux gouvernements, des groupes de travail mixtes composés de hauts fonctionnaires et de représentants des activités économiques seront constitués et se réuniront périodiquement. Les deux gouvernements encourageront la coopération industrielle entre les entreprises des deux pays. Une attention particulière sera donnée aux nouvelles technologies. Des protocoles bilatéraux pourront préciser les objectifs et les moyens de cette coopération. Les deux gouvernements s'efforceront d'améliorer, avec l'aide des organismes existants, la protection des travailleurs de chacun des deux pays employés dans l'autre pays, conformément aux dispositions bilatérales en vigueur et aux autres engagements internationaux de la France et de l'Espagne.

4) Coopération locale et régionale

Les deux gouvernements encourageront, en conformité avec les dispositions constitutionnelles respectives, les initiatives prises par les collectivités locales et régionales pour le développement entre elles d'une coopération favorisant les contacts entre les deux peuples, dans l'esprit d'amitié qui unit les deux pays.

5) Coopération en matière de sécurité

La France et l'Espagne, dans le cadre des accords en vigueur entre les deux pays, se concerteront sur les problèmes de sécurité et de désarmement. Un groupe d'études stratégiques réunira des hauts fonctionnaires des ministères des relations extérieures et de la défense. La coopération pour la production en commun d'armements sera développée. Les ministres de la défense des deux pays ou leurs représentants se réuniront une fois par an. »

DANS LA PRESSE ESPAGNOLE

L'heure de la réconciliation

De notre correspondant

Madrid. — La presse espagnole s'est longtemps caractérisée par une francophobie militante. A lire les éditoriaux que les journaux de Madrid consacrent ce mercredi 10 juillet à la visite du roi Juan Carlos à Paris, force est de constater que cette époque est révolue.

Tout en se félicitant du climat « exceptionnel » qui marque le voyage du monarque, la plupart des quotidiens insistent sur le fait que cette réconciliation entre les deux pays doit maintenant se traduire en faits concrets. *« Cette nouvelle ère dans nos relations doit non seulement permettre de dépasser les étapes de tension du passé, mais aussi de participer à la tâche complexe et gigantesque de la construction de l'Europe »*, note, dans son éditorial, *El Pais* (centre gauche). *« Il y va de l'intérêt de l'Espagne que nous intensifions dorénavant notre coopération dans de nombreux domaines »*, ajoute le quotidien en se référant plus particulièrement au projet Eurêka.

Telle est aussi l'opinion du journal *Ya* (catholique conservateur), qui souligne dans un éditorial : *« Pour effacer définitivement les rancunes liées au passé, il faut que nos deux nations se consacrent ensemble à de grandes tâches communes, dont la première peut être de répondre au défi technologique. Des exemples comme ceux de l'Airbus et de la fusée Ariane se sont révélés positifs à cet égard. Le prochain objectif est celui du projet Eurêka. »*

Diario 16 (libéral) observe de son côté : *« La France devient désormais un pays privilégié dans nos relations communautaires. De toute évidence, ce rapport avec le pays voisin, qui revendique en outre un certain leadership au sein de la CEE, ne peut que faciliter notre intégration dans cette Europe dont nous allons bientôt faire partie. »*

Quant à l'éditorialiste du quotidien *ABC* (monarchiste de droite), il observe *« le poids décisif d'une relation équilibrée entre Paris et Madrid dans le concert européen »* et souligne que cette relation nouvelle doit se concrétiser *« dans le domaine du commerce (qui commence avec le tourisme et se termine avec la technologie), de l'ordre public et des forces armées »*.

Th. M.

M. JOE RODGERS NOUVEL AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS A PARIS

Washington *(AFP, AP)*. — Le président Reagan a nommé, mardi 9 juillet, M. Joe Rodgers ambassadeur des Etats-Unis à Paris. M. Rodgers, dont c'est le premier poste diplomatique, doit succéder après confirmation de sa désignation par le Sénat, à M. Evan Griffith Galbraith.

[Né le 12 novembre 1933, à Bay-Minette, dans l'Alabama, M. Rodgers est ingénieur de formation. Il a dirigé plusieurs sociétés de construction du Tennessee, et, depuis 1979, il était président du conseil d'administration de la société American Constructor Inc. à Nashville. Ancien commissaire général à l'Exposition internationale de Knoxville, il fait partie depuis 1984 d'une commission consultative, conseillant le président Reagan en matière d'activités de renseignements à l'étranger. M. Rodgers est marié et père de deux enfants.]

L'accord militaire entre Khartoum et Tripoli

WASHINGTON EXPRIME SA « PROFONDE PRÉOCCUPATION »

Washington (AFP). — La Maison Blanche a mis en garde, mardi 9 juillet, le Soudan contre les conséquences de l'accord militaire conclu avec la Libye du colonel Kadhafi (*le Monde* du 10 juillet).

« Nous avons transmis aux autorités de Khartoum notre profonde préoccupation devant la perspective de relations militaires entre le Soudan et la Libye », a déclaré le porte-parole du président Reagan, M. Larry Speakes.

Il a toutefois indiqué que les informations parvenues à Washington sur cet accord étaient fragmentaires et qu'il n'était *« pas certain »* qu'il ait été ratifié par le gouvernement soudanais.

Le porte-parole a en outre indiqué que Washington avait reçu des *« assurances répétées »* de Khartoum selon lesquelles une amélioration de ses relations avec la Libye *« ne se ferait pas au détriment des liens du Soudan avec les Etats-Unis »*.

EUROPE

Luxembourg

La mort de la grande-duchesse Charlotte

De notre correspondante

Luxembourg. — La grande-duchesse Charlotte, symbole de l'unité nationale luxembourgeoise, est morte mardi 8 juillet au château de Fischbach, sa demeure privée, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Celle que les Luxembourgeois appelèrent *« la Grande Dame »* est entrée dans l'histoire de son pays, dont elle a su, au cours de quarante-cinq années de règne, préserver l'identité politique maintes fois compromise. Bien qu'elle fût gravement malade depuis quelques semaines, l'annonce de son décès a été un véritable choc pour la majorité de la population, qui voit disparaître avec elle le symbole d'un demi-siècle déterminant pour le grand-duché.

Une souveraine courageuse et populaire

Né en 1896, seconde fille du grand-duc Wilhelm et de Marie-Anne de Bragance, rien ne prédestinait la jeune princesse au rôle de souveraine du grand-duché. Ce n'est qu'en 1919, année où la monarchie luxembourgeoise chancela, qu'elle succéda à sa sœur aînée, la grande-duchesse Marie-Adelaïde, compromise par son attitude pro-allemande pendant la première guerre mondiale.

A vingt-trois ans, Charlotte accède au trône, 77,8 % des électeurs luxembourgeois s'étant, par référendum, déclarés favorables au maintien de la monarchie. Peu après, elle épouse le prince Félix de Bourbon-Parme, qui lui donnera six enfants, dont l'aîné est l'actuel grand-duc Jean.

Au cours des années difficiles qui suivirent son arrivée aux plus hautes fonctions de l'Etat, la souveraine sut réconcilier les Luxembourgeois par sa forte personnalité, son charisme et sa gentillesse. Sachant se tenir au-dessus des partis politiques, elle fit de la monarchie le garant de la démocratie.

La reconstruction du grand-duché

Au moment de l'invasion allemande, consciente des leçons du passé, elle prit le parti de s'exiler avec son gouvernement. Réfugiée d'abord en France, elle gagna bientôt Londres, puis les Etats-Unis, après un détour par l'Espagne et le Portugal. Résistante de la première heure, la grande-duchesse ne cessa de réconforter son peuple, auquel elle s'adressa quotidiennement sur les ondes de la BBC. Ce n'est qu'en 1945 qu'elle put rentrer dans son pays, à bord de l'avion du président Eisenhower, le grand-duché ayant été libéré par les troupes américaines.

Entourée d'une certaine légende, souveraine respectée et choyée, elle sut faire l'unanimité en sa faveur dans toutes les couches de la société luxembourgeoise. Brillante ambassadrice de son pays durant les années d'exil, fidèle à ses amitiés, Charlotte prit une part importante dans la reconstruction du grand-duché. Les visites d'Etat se succédèrent à Luxembourg. Elle connut les honneurs de Versailles lors d'une visite officielle au général de Gaulle. Washington l'acclama lorsque John Kennedy la reçut avec faste.

Pour les Luxembourgeois, mais aussi pour les historiens, la grande-duchesse Charlotte restera comme un personnage-clé de l'histoire moderne du grand-duché, auquel elle a su conférer la position d'Etat souverain et indépendant, cofondateur de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) puis de la CEE.

Clairvoyante, la souveraine avait préparé sa succession avant d'abdiquer le 12 novembre 1964, après quarante-cinq ans de règne, en faveur de son fils, le grand-duc Jean. Depuis cette date, elle vivait retirée dans son château de Fischbach, entourée des membres de sa famille. Ses apparitions officielles s'étaient faites plus rares, la dernière d'ordre privé remontant à la visite du pape Jean-Paul II, en mai dernier.

DANIÈLE FONCK.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

- PLUS DE CENT MILLE SINISTRÉS. — Des pluies torrentielles ont provoqué de nouvelles inondations dans le sud du pays, où trois fleuves sont sortis de leur lit. Plus de cent mille personnes sont sans abri. Ce sinistre intervient quelques semaines à peine après le dramatique cyclone qui, en mai, avait tué plus de dix mille personnes dans le delta du Gange. — *(Reuter.)*

Italie

- M. FANFANI ÉLU PRÉSIDENT DU SÉNAT. — M. Amintore Fanfani, soixante-dix-sept ans, un des piliers de la démocratie chrétienne italienne, a été élu mardi 9 juillet président du Sénat en remplacement de M. Francesco Cossiga, nouveau chef de l'Etat. C'est la troisième fois qu'il occupera ce poste. M. Fanfani a été élu au scrutin secret. Il a obtenu deux cent trente-huit voix sur deux cent quatre-vingt-dix-neuf, soit près de 80 %. La netteté de ce résultat reflète le fait que tous les partis, du PC au Mouvement social italien (néo-fasciste), avaient accepté sa candidature. M. Fanfani a également été quatre fois président du conseil. — *(AFP.)*

Japon

- SUCCÈS ÉLECTORAL A TOKYO DU PARTI GOUVERNEMENTAL. — Le Parti libéral-démocrate (PLD), au pouvoir, a remporté, dimanche 7 juillet, 57 sièges sur 127 à l'Assemblée de la zone métropolitaine de Tokyo, soit 6 de plus qu'il y a quatre ans. Le Parti conservateur Komeito a obtenu 29 sièges (contre 27). Le principal parti d'opposition, le Parti socialiste, en a perdu 4 (11 sièges contre 15), tandis que le Parti communiste passait de 19 à 22 représentants. Seuls 53,5 % des 8,7 millions d'électeurs de la capitale japonaise ont participé au scrutin, pourcentage le plus faible depuis la seconde guerre mondiale. — *(AFP.)*

Pérou

- DES GRÉVISTES OCCUPENT L'AMBASSADE DE FRANCE. — Une cinquantaine de fonctionnaires péruviens en grève ont occupé pacifiquement l'ambassade de France, mardi 9 juillet, pendant qu'une quarantaine d'autres investissaient le siège de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Lima. Les grévistes réclament notamment l'application d'un accord sur des augmentations de salaires intervenu en mars dernier. Près de cinq cent mille employés sont en grève depuis vingt-deux jours, et certains secteurs comme les postes et la sécurité sociale sont totalement paralysés. Les manifestants ont quitté les lieux après avoir discuté avec des diplomates français. *(AFP, Reuter.)*

République sud-africaine

- SEPT NOIRS TUÉS DANS LA CITÉ DE KWATHEMA. — Les forces de l'ordre ont ouvert le feu, dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 juillet, dans la cité noire de Kwathema, située à une quarantaine de kilomètres à l'est de Johannesburg, sur une foule de manifestants qui attaquaient le domicile d'un policier noir. Des affrontements se sont également produits lorsque la police est intervenue dans un cinéma où se déroulait une veillée funèbre à la mémoire de quatre jeunes Noirs tués il y a deux semaines par l'explosion de grenades qu'ils avaient eux-mêmes lancées. Sept Noirs ont, au total, été tués par la police à Kwathema. — *(AFP, Reuter, UPI.)*
- LES PRETS BANCAIRES FRANÇAIS. — Une étude financée par le Conseil mondial des Eglises révèle que les banques commerciales françaises, suisses, britanniques et ouest-allemandes ont été largement engagées dans les prêts consentis à l'Afrique du Sud de 1982 à 1984, qui ont atteint un total de 4,2 milliards de dollars. Cette étude montre que les demandes d'aide financière de Pretoria ont augmenté en raison de la hausse des dépenses militaires sud-africaines. Trois grandes banques françaises, nationalisées en 1982, sont parmi les dix banques ayant accordé les prêts les plus importants. Les banques françaises ont prêté pour 1,095 milliard de dollars, contre 1,079 milliard pour les banques américaines. Les banques suisses ont accordé 1,52 milliard de dollars de prêts, contre 1,958 milliard pour les banques britanniques et 1,235 milliard pour les banques ouest-allemandes.

Tchécoslovaquie

- ANNULATION D'ENTRETIENS OFFICIELS AVEC Mgr CASAROLI. — Citant des sources diplomatiques occidentales, l'Agence France-Presse indique, de Prague, que les autorités tchécoslovaques ont annulé au dernier moment les discussions qu'elles devaient avoir avec le secrétaire d'Etat du Vatican, Mgr Agostino Casaroli. Les responsables communistes auraient, de cette façon, répondu aux manifestations, d'une ampleur sans précédent, qui ont eu lieu à l'occasion de la célébration par l'Eglise catholique du 1100e anniversaire de la mort de saint Méthode, évangélisateur des Slaves. Mgr Casaroli est rentré à Rome le mardi 9 juillet, se refusant à toute déclaration.

QUAND ÇA BAISSE A LA POMPE, L'IMPÔT POMPE LA BAISSE.

En France, depuis le 29 Janvier 1985, les prix des carburants sont libres. Cette liberté a entraîné une concurrence acharnée entre tous les distributeurs, y compris les compagnies pétrolières.

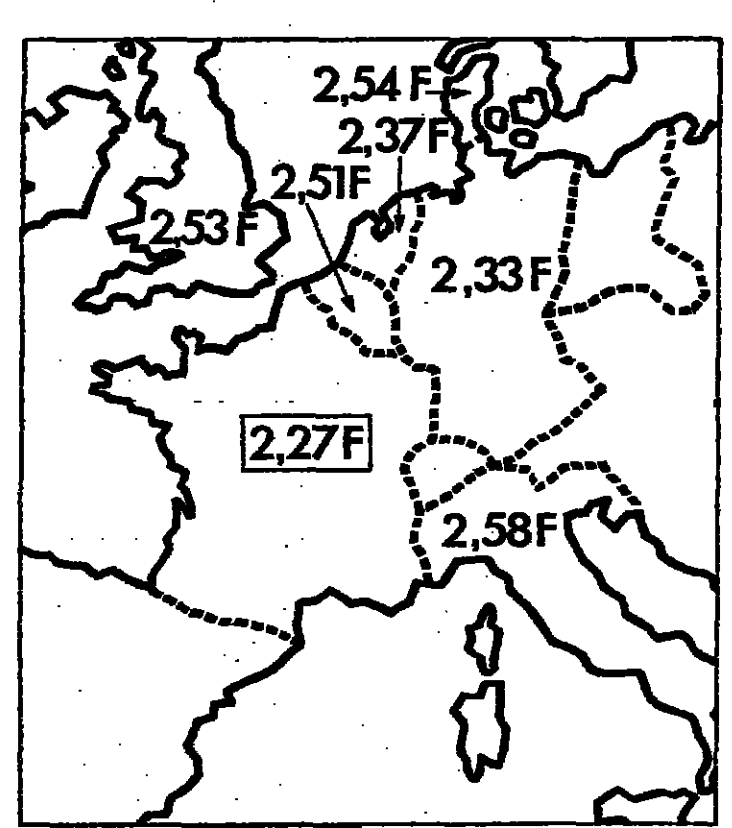
Résultat : le prix moyen* hors taxes du supercarburant est en France le plus bas d'Europe. Et il progresse deux fois moins vite que l'inflation. Qui dit mieux !

Mais vous, consommateurs, vous avez bien du mal à profiter de tous ces efforts. Tout simplement car, jusqu'à maintenant, quand les prix des carburants ont baissé, les taxes ont augmenté.

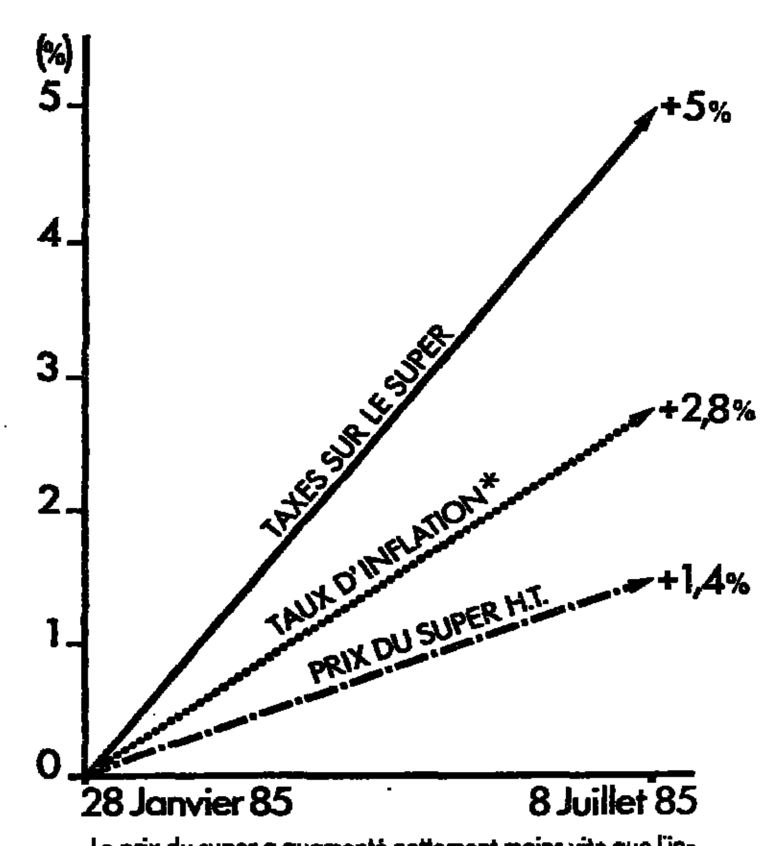
Autrement dit, ce que la concurrence permet de gagner d'une main, l'État le reprend subrepticement de l'autre.

Résultat : vous continuez à payer, en moyenne, 5,80 F pour 2,27 F de super.

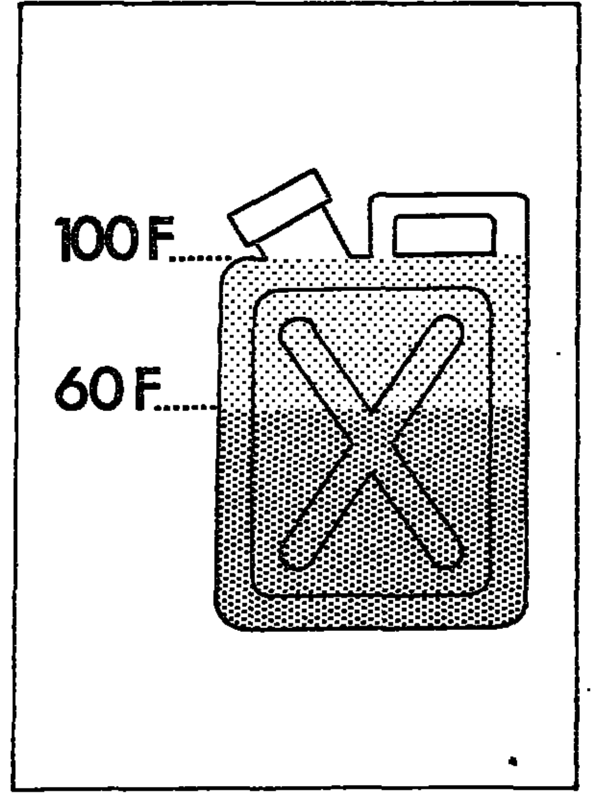
* L'éventail des prix de vente résulte des conditions d'exploitation propres à chaque station. Par exemple, sur autoroute, les frais d'exploitation, charges et redevances, sont particulièrement élevés.



Comparez : c'est bien en France que le prix moyen du super hors taxes est le plus bas d'Europe.
(Source : statistiques C.E.E. au 1er/7/85.)



Le prix du super a augmenté nettement moins vite que l'inflation, les taxes ont augmenté beaucoup plus vite que l'inflation. Alors, à votre avis, qui est responsable de l'inflation ?
(* Estimation Juin : + 0,3 %.)



Quand vous remplissez votre réservoir avec un beau billet de 100 F, 60 F filent immédiatement payer des taxes.



société

Dix-neuf pays s'engagent à lutter contre la pollution des pluies acides

Dix-neuf pays industrialisés (1) ont signé, mardi 9 juillet à Helsinki, un accord visant à limiter la pollution par le dioxyde de soufre, considéré comme l'un des principaux responsables des pluies acides. Selon cet accord, conclu lors de la *troisième* session du bureau exécutif de la Convention internationale sur la pollution atmosphérique, les nations signataires devront réduire leurs émanations de dioxyde de soufre d'au moins 30 % d'ici à 1993 (l'année 1980 étant prise pour référence).

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis, notamment, ont refusé de signer ce protocole, arguant du fait que les données scientifiques actuellement disponibles sont insuffisantes pour justifier le lancement *d'« un programme efficace de contrôles supplémentaires »* du dioxyde de soufre.

(1) Ont signé : Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Tchécoslovaquie, Danemark, Finlande, France, RDA, RFA, Hongrie, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse et Union soviétique. Ont refusé de signer : Grèce, Irlande, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Yougoslavie.

Une Ruhr plus verte que grise

Une activité industrielle peut-elle se développer sans nuire à son environnement et à la qualité de vie des riverains ? Le bassin de la Ruhr donne presque la réponse. En effet, il subit actuellement une mutation étonnante. Il reverdit. Il a même la prétention, à l'horizon 2000, d'accueillir les Jeux olympiques, une manifestation qu'on imagine mal avoir lieu entre carreaux de mines et hauts fourneaux !

De notre envoyé spécial

Dortmund. – L'énorme concentration industrielle de la Ruhr n'offre nulle part le spectacle de corons misérables, comme dans le nord de la France ou en Lorraine. On n'y trouve pratiquement pas de logements abandonnés, comme dans les grandes villes anglaises. Quant aux friches industrielles, elles sont presque toutes « réhabilitées » ou en cours d'aménagement. Les cheminées ne crachent plus de fumée noire, l'air est respirable et les parcs innombrables. On s'étonne que, dans ce couloir du charbon et de l'acier, long de 50 kilomètres et peuplé de cinq millions d'habitants, la qualité de vie ait pu être rétablie après un siècle de suies et de fumées.

La première mutation a été apportée par la guerre. Le bassin de la Ruhr a été systématiquement pilonné par les armées alliées en 1944-1945, de sorte que toute l'infrastructure – usines, mines, ponts, canaux, voies ferrées, routes, etc. – a dû être reconstruite. Une ville comme Dortmund a été détruite à 93 %, et ses voisines (Bochum, Essen, Duisburg, pour ne citer que les agglomérations de plus de quatre cent mille habitants) ont subi les mêmes dommages.

Ces destructions massives n'expliquent pas à elles seules la qualité des aménagements actuels. Tout a été reconstruit, mais cela aurait pu être pire qu'avant. Il se trouve que, dès 1920, les communes de la Ruhr s'étaient unies pour aménager leur région. Pendant un demi-siècle, la SVR *(Siedlungsverband Ruhrkohlenbezirk*, ou Association pour l'aménagement de la Ruhr) s'est battue pied à pied pour racheter des terrains et préserver les derniers espaces verts. Malgré une pression industrielle et urbaine formidable, la SVR a réussi à préserver 50 % de son territoire – pour des usages agricoles, surtout – et les espaces boisés, qui représentaient 82000 hectares en 1920, totalisaient encore 72500 hectares cinquante ans après. Quand on connaît l'essor industriel de ce demi-siècle, et notamment l'avance inexorable des mines qui suivent la couche de charbon, on mesure la prouesse.

Après la guerre, la SVR – largement financée par le plan Marshall – a pu repenser complètement l'aménagement du bassin. L'implantation des usines a été coordonnée, le réseau d'autoroutes – le plus dense d'Europe – a été redessiné, pour aboutir à un maillage de 500 kilomètres (pour une surface de 4 400 km²). Ces autoroutes coupent à travers le tissu urbain – et non à travers champs ! – sans pour autant morceler les agglomérations. Des murs anti bruit ont été édifiés dans les quartiers résidentiels, les talus ont été abondamment boisés, formant de véritables couloirs de verdure en zone urbaine.

Aux anciennes « colonies » – c'est ainsi qu'on appelle dans la Ruhr les cités ouvrières construites pour les mineurs – ont succédé des cités pavillonnaires ou des immeubles à deux ou trois étages, toujours entourés de pelouses et d'arbres. Aux grosses unités industrielles, on n'a pas voulu adjoindre de grosses unités d'habitation. La qualité de vie, pour les habitants, en a été d'autant préservée.

La deuxième mutation de la Ruhr, en grande partie subie elle aussi, c'est naturellement « la crise ». Les puits de mine ont fermé les uns après les autres (il n'en reste plus qu'une dizaine dans tout le bassin), les aciéries se reconvertissent ou disparaissent. Au total, 300 000 emplois perdus en dix ans ! Cette baisse de l'activité industrielle, qui s'accompagne d'une diminution générale de la population, soulage évidemment ceux qui ont en charge la préservation du patrimoine naturel.

Aujourd'hui, la rivière Ruhr, naguère complètement polluée, a été nettoyée. Sa vallée, coupée de lacs et de parcs, est devenue une véritable coulée verte où s'ébattent, le dimanche, les familles en goguette. Les principaux terrils ont été réaménagés. Beaucoup sont simplement replantés d'arbres et d'arbustes. Certains même accueillent les nouveaux jardins ouvriers, où les cabanons de planches de chez nous sont remplacés par des bungalows en dur qui, de loin, apparaissent comme de coquets pavillons de banlieue.

Bases de loisirs

La SVR, devenue en 1979 KVR *(Kommunalverbandes Ruhrgebiet)*, a aussi lancé un ambitieux programme de bases de loisirs, sortesde parcs d'une trentaine d'hectares récupérés sur les carreaux de mine ou les zones industrielles. Ces *Revierpark*, comme on les appelle dans la Ruhr, comportent deux zones bien distinctes : un *activarium*, où se retrouvent toutes les installations sportives, avec droit d'entrée, et un parc ouvert à tous, jour et nuit. *« La végétation n'est pas encore très fournie, mais c'est parce que tous les arbres ont été plantés depuis 1972 »*, explique M. Günter Pierburg, le directeur du *Revierpark* de Nienhaussen, ancienne friche industrielle coincée entre Essen et Gelsen-Kirchen. C'est un tour de force d'avoir ainsi créé du vert là où il n'y avait que briques, tôles et pavés. Toutefois on entend encore beaucoup le trafic des camions et des trains qui passent à proximité. Mais dans quelques années, sans doute, lorsque les arbres auront grandi, les bruits de la ville s'estomperont.

Est-ce à dire que tout est vert au royaume des Krupp, Thyssen et Hoesch ? Non, bien sûr. La rivière Emscher, autre affluent du Rhin, est un véritable égout à ciel ouvert. On rencontre aussi, de ci, de là, des verrues industrielles comme la mine Hansa, à Dortmund, fermée depuis 1982 mais laissée en l'état, ou encore l'aciérie Hoesch de Dortsfeld, un quartier de Dortmund, qui apparait comme un monstre de tôles vertes derrière la façade néo-classique de l'ancien siège social. *« L'homme se valorise par son travail »*, est-il écrit au fronton. Mais l'aciérie est fermée.

On découvre aussi, au milieu de terres agricoles toujours exploitées en lisière de ville, d'étranges montagnes, appelées ici les « Alpes noires » : ce sont les réserves stratégiques de charbon imposées par l'Etat fédéral. De maigres bataillons de bouleaux s'efforcent d'en envahir les pentes... L'on peut aussi trouver une maison d'artistes blottie au beau milieu du réseau industriel, comme cette ancienne station de pompage occupée par de jeunes couples en mal de musique et de convivialité westphalienne : ils se refont une nouvelle vie entre un remblai doté de sept voies ferrées, des conduites aériennes de gaz de cokeries, un convoyeur de charbon sur pilotis et une décharge municipale. Ils tiennent à ce patrimoine de l'ancienne Ruhr.

ROGER CANS.

Jacques Laurent est-t-il Français ?

(Suite de la première page.)

Vous croyez peut-être que ces précisions suffisent à des scribes qui n'ont rien à faire ? Ils jetèrent un regard dégoûté sur mon pauvre livret et firent observer qu'entre décembre 1939 et avril 1940, la période où je suivais paresseusement les cours d'un peloton militaire à Périgueux, ville qui était française et qui, jusqu'à plus ample informé, l'est toujours, j'avais atteint ma majorité le 5 janvier et que nulle trace de ce grand événement n'apparaissait. Je me rappelle que le 5 janvier 1940 je conviai deux de mes camarades à arroser mon anniversaire dans un bistrot de Périgueux, mais j'omis de convoquer un huissier pour que le fait fût constaté.

Bref, il y a deux hypothèses. Ou bien le gouvernement a donné des ordres pour que soient traqués les immigrés, en commençant par les Laurent, les Dupont, les Durand, et en ce cas le problème du chômage est résolu. Il faudra que la mairie du sixième et toutes les mairies embauchent. Il faudra aussi que, la moitié des Français examinant le cas de l'autre moitié, la seconde moitié courant d'une mairie à un bureau de recrutement ne travaille plus qu'à mi-temps. Autre hypothèse : mon juge du sixième est l'inventeur de cette méthode, et je réclame pour lui de l'avancement. Pourquoi n'irait-il pas comme tout le monde à la Cour des comptes ?

J'aime bien la place Saint-Sulpice et me promener sous ses jeunes marronniers. A travers leur feuillage, je peux, selon l'orientation que je donne à mon regard, tantôt contempler l'agréable façade de la mairie du sixième, tantôt lire sur la fontaine les noms de nos grands orateurs sacrés, mais une obsession me harcèle : Bossuet et Massillon étaient-ils français ? Et le juge du sixième ne serait-il pas persan ?

JACQUES LAURENT.

P.S. – Relisant cet article, je lui reproche d'être un peu trop guilleret. C'est vrai que j'ai ri, que mes amis ont ri et que je n'ai pas eu vraiment peur d'être exclu de la communauté française. Mais il y a des gens qui, par leurs origines, leurs professions, sont plus vulnérables que moi et qui peuvent être tentés de tuer, ou de se tuer, à bout de forces.

« Dura lex »

Après des recherches dont le succès doit beaucoup à la perspective de voir le témoignage de Jacques Laurent publié, nous avons pu localiser son dossier matricule 49-85 JR. Il dort depuis le mois de janvier dans un bureau de la chancellerie où il a été expédié par le greffier du tribunal du sixième arrondissement de Paris.

L'affaire est en effet des plus sérieuses : Jacques Laurent a toutes les apparences d'un Français, mais rien ne démontre qu'il est français. Pour le prouver, il faudrait que son certificat de naissance établisse que son père ou sa mère sont nés français. *Dura lex, sed lex.* Or il ne l'établit pas. L'écrivain semble, en outre, ignorer où et quand ses parents ont vu le jour. S'il le savait avec précision et l'avait dit, la justice, après vérifications, ne l'aurait pas tracassé plus longtemps. Hélas ! Il n'y a pas, dans le dossier transmis à la chancellerie, le moindre document démontrant de manière irréfutable que ses géniteurs sont de souche française.

Pourquoi ce dossier est-il entre les mains du ministère de la justice, précisément de la direction des affaires civiles et du sceau ? Parce que, dans les cas semblables, et il y en a beaucoup, les juges d'instance, avant de déclarer français un Français candidat à la nationalité française, doivent recueillir l'opinion de la chancellerie.

Après des mois d'interrogations, celle-ci s'est maintenant forgé une conviction, même si, *fin juin, le dossier n'était pas* revenu dans le sixième arrondissement : Jacques Laurent est bien français. Mais attention ! Français depuis l'âge de vingt et un ans seulement. Pour quelle raison ? Parce que, après recherches et vérifications, la chancellerie a acquis la certitude qu'il était sous les drapeaux le jour de sa majorité, donc français à cette date. Rien de plus. Auparavant, il était sans doute français, mais étant incapable de le prouver c'est comme s'il ne l'était pas.

Les Français, plus très sûrs d'être français mais désireux de le rester, seraient bien inspirés de méditer cette aventure. Avant que leurs parents ne meurent ou que les papiers qu'ils ont laissés disparaissent, qu'ils se hâtent de rassembler les preuves que leur père ou leur mère sont français, sinon...

BERTRAND LE GENDRE.

LE 14 JUILLET A PARIS

La Force d'action rapide en « vedette » du défilé

Des unités de la Force d'action rapide (FAR) et les élèves de plusieurs écoles militaires, dites préparatoires, seront les « vedettes » du défilé du 14 juillet que M. François Mitterrand présidera, durant une heure, sur les Champs-Elysées à Paris.

Au total, l'ensemble du dispositif comprendra 7 600 hommes répartis en 45 formations différentes des trois armées et de la gendarmerie, avec 385 véhicules divers, dont 120 engins blindés. Le défilé des troupes à pied et des unités motorisées sera survolé par 71 avions de l'armée de l'air ou de l'aéronavale et par 51 hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT).

Le chef de l'Etat et son ministre de la défense, M. Charles Hernu, ont voulu placer le défilé de dimanche sous le double signe de l'Année internationale de la jeunesse et de la création récente de la FAR au sein de l'armée de terre française. C'est la raison pour laquelle des jeunes élèves des écoles militaires préparatoires de La Réunion et d'Aix-en-Provence, de l'Ecole des mousses à Brest et des stagiaires de la préparation militaire de la marine nationale ont été intégrés, pour la première fois, au défilé traditionnel des troupes à pied. De même, les formations de l'armée de terre, désignées pour défiler à Paris, seront toutes représentatives de la FAR puisque près de la moitié des personnels, la quasi-totalité des véhicules et tous les hélicoptères qui participeront à la revue dépendent de cette grande unité.

Forte de 47 000 hommes, dont beaucoup sont des cadres de métier, des engagés ou des volontaires pour un service long, la FAR est chargée des interventions rapides à l'extérieur des frontières nationales, que ce soit en assistance auprès de pays d'Afrique avec lesquels la France a signé des accords de défense, ou en mission d'appui en Europe auprès des forces de pays alliés.

Pour la première fois, les Parisiens pourront voir défiler le nouvel engin blindé de reconnaissance de la FAR, lE Sagaie, qui, avec un poids total de 7,4 tonnes, est équipé d'un canon de 90 mm (capable de lancer des obus-flèches) et d'une mitrailleuse, et qui a une capacité amphibie. Trente Sagaie défileront sous les couleurs du Régiment d'infanterie-chars de marine (RICM) en garnison à Vannes, qui dépend de la 9e division d'infanterie de marine et qui est un régiment professionnalisé.

Des défilés auront lieu, le 13 ou le 14 juillet, dans différentes villes de province (à Lyon, Dijon, Tours, Chartres, Orléans, Bourges, Nancy, Grenoble, Marseille, Bordeaux, Pau, Metz, Strasbourg, Bastia et Ajaccio) ainsi que dans les départements ou territoires d'outre-mer (Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Cayenne, Nouméa, Wallis, Saint-Denis de La Réunion et à l'île de Mayotte).

« L'HUMANITÉ » : une armée en cours de dénationalisation

« L'exhibition d'une armée en cours de dénationalisation et aux couleurs de l'OTAN. » C'est en ces termes que le quotidien du PCF, *l'Humanité*, de ce mercredi 10 juillet, rend compte de l'organisation du prochain défilé militaire du 14 juillet à Paris.

Depuis quelques semaines, maintenant, le PCF s'en prend avec fermeté à la politique de défense du gouvernement, qu'il s'agisse du rapprochement stratégique entre la France et l'Allemagne fédérale ou du « remodelage » des forces armées françaises décidé par le ministre de la défense, M. charles Hernu. Le thème général de ces critiques, toujours exprimées avec vigueur, est l'accusation de *« renoncement à l'indépendance nationale »*.

« La signification du spectacle, trois jours avant l'ouverture du prochain sommet franco-allemand, écrit *l'Humanité* à propos du défilé, *n'échappera sûrement pas à l'attention des attachés militaires américains et ouest-allemands en ce jour de fête national : le gouvernement français a choisi de faire parader une armée qui n'est plus destinée à assurer la défense du pays. Au rythme où vont les choses, la bannière de l'OTAN aura peut-être déjà remplacé le drapeau tricolore l'an prochain. »*

LES BESOINS CULTURELS DES JEUNES DU CONTINGENT

Distraction d'abord

Qu'ils soient en uniforme ou en civil, les soldats, appelés ou engagés, à l'exclusion donc des officiers et des sous-officiers, pourront désormais entrer gratuitement dans les musées nationaux, aux termes d'un accord conclu entre le ministère de la culture et le ministère de la défense. Cette mesure concerne environ 300 000 jeunes Français par an, qui servent sous l'uniforme. Mais combien en profiteront ? Selon un sondage – décevant mais, somme toute, assez logique, – les attentes culturelles des recrues du contingent demeurent limitées au domaine récréatif.

En accord avec le ministère de la culture, avec lequel il a signé, en mai 1983, un protocole destiné, par des actions en commun sur le terrain, à favoriser l'accès des jeunes Français à la culture, le ministère de la défense vient de se livrer à une enquête sur les besoins socioculturels des appelés. En deux phases : d'abord, des entretiens de groupes (soixante jeunes recrues des trois armées dans trois garnisons) ; ensuite, un sondage quantitatif (mille cinq cent cinquante appelés des trois armées dans onze garnisons). Les conclusions de cette enquête ont été consignées dans une note d'information adressée aux chefs de corps (colonels d'un régiment, commandants d'un bateau ou d'une base aérienne) pour orienter leurs actions de promotion culturelle.

« Si les attentes culturelles des appelés sont limitées, elles ne sont pas inexistantes », lit-on dans cette note du ministre.

Les activités souhaitées ou pratiquées se situent dans un domaine plus récréatif que culturel : les spectacles de variétés, les clubs (écoute de disques, vidéo, cinéma) et les concerts de rock sont des distractions qui attirent, au minimum, deux appelés sur trois, et davantage (près de quatre recrues sur cinq) si les spectacles proposés le sont avec des places à prix réduits.

Cependant, les autres activités sont *« discutées »*, selon la note ministérielle : en moyenne, 40 % des appelés interrogés sont partisans de visiter des usines, des expositions sur les métiers, des lieux touristiques, voire de participer à des fouilles archéologiques. Les opinions négatives ou les réserves sont en majorité lorsque l'activité proposée est plus culturelle en apparence : la musique classique, la visite de musées traditionnels, le théâtre ou le chant choral sont rejetés par plus du tiers ou par près des trois quarts (selon les circonstances) des jeunes appelés interrogés.

10 à 40 francs

Les marins, en règle générale, se distinguent de leurs camarades de l'armée de l'air ou de l'armée de terre : ils sont, proportionnellement, plus favorables ou plus opposés à une activité que ne l'est la majorité, comme s'ils avaient des goûts ou des désirs plus contrastés que le reste du contingent.

Enfin, 56 % des appelés avouent ne pouvoir consacrer que 10 à 40 francs à une sortie culturelle ou touristique ainsi proposée.

Conclusion des rédacteurs de l'enquête : si les résultats de cette étude ne sont pas surprenants, ils prouvent, néanmoins, la nécessité d'un recours à une politique volontariste, plutôt qu'à une simple incitation ou sollicitation des intéressés dans le domaine culturel. Autrement dit : si la recrue ne va pas à la culture, c'est à la culture de la rencontrer, de gré ou de force.

J. I.

Le préfet de police de Paris souligne le recul de la délinquance

Répliquant aux conclusions de M. Jacques Chirac devant le Conseil parisien de sécurité et de prévention de la délinquance, lors de sa séance du 4 juillet, M. Guy Fougier, préfet de police de Paris, a insisté, lundi 8 juillet, sur le « mouvement de recul » de la délinquance à Paris. Ce mouvement a commencé en 1984 (– 2,49 % de crimes et délits constatés par rapport à 1983) et se confirme pour les cinq premiers mois de 1985 qui font apparaître *« une diminution de 13,11 % des crimes et délits »*. Ainsi sont notamment en baisse les cambriolages *(– 4,22 %), les vols à la roulotte ou* à la tire (– 25,11 %), les vols d'automobiles (– 6,31 %).

Cependant, reconnaît le préfet de police, *« le nombre de vols à main armée, qui avait fortement augmenté en 1984, continue cette croissance en 1985 : 667 contre 552 »*. Autres exceptions à ce recul de la délinquance : le trafic de stupéfiants et le proxénétisme; avec cependant une nuance, le décompte de la délinquance en ce domaine étant en proportion de l'activisme policier.

M. Guy Fougier souhaite donc que l'on *« ne tire pas de conclusions hâtives de l'évolution de la délinquance à Paris. »* Les résultats actuellement obtenus sont liés, selon la préfecture de police, à la réforme de la police judiciaire, instituée sur l'initiative de M. Pierre Touraine, directeur de la PJ parisienne, début 1983, du temps du prédécesseur de M. Guy Fougier, M. Jean Périer.

Cette réforme, marquée par la création de six divisions de police judiciaire couvrant la capitale, a permis d'assurer la présence de la PJ vingt-quatre heures sur vingt-quatre et d'engager des effectifs plus nombreux sur la voie publique. Selon M. Fougier, *« grâce à cette réforme, le nombre d'interpellations opérées par la police judiciaire s'est accru en un an de plus de 20 %. »*

MÉDECINE

LA VACCINATION ANTIGRIPPALE DES PERSONNES AGÉES RESTE GRATUITE EN CABINET LIBÉRAL

La vaccination antigrippale restera gratuite en cabinet libéral pour les plus de soixante-quinze ans. Dans un premier temps, le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale avait décidé qu'en raison de la fin de l'opération conduite pendant trois ans par l'association Prémutam, les personnes âgées ne pourraient se faire vacciner gratuitement que dans le cadre des consultations externes des hôpitaux publics.

Cette décision avait entraîné la protestation des médecins libéraux, ces derniers faisant valoir que de nombreuses personnes âgées, habitant loin d'un hôpital, ne pourraient bénéficier de cet avantage. D'autre part, Mme Gisèle Moreau, au nom du Parti communiste, avait qualifié cette décision d'*« inadmissible, scandaleuse et lourde de danger, en particulier pour les plus défavorisés »*.

Dans un communiqué publié mardi 9 juillet, le ministère explique que *« le gouvernement a pris connaissance avec satisfaction de la proposition du président de la caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) de reprendre le financement de la vaccination (...). La vaccination gratuite des personnes âgées pourra ainsi également être pratiquée comme par le passé en cabinet libéral »*.



هكذا من الأصل

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le RPR et l'UDF voteront contre le projet de modernisation de la police

Le projet de loi de modernisation de la police nationale de 1986 à 1990 est examiné par l'Assemblée nationale, à partir de ce mercredi 10 juillet. Le RPR et l'UDF ont annoncé qu'ils voteront contre. « *Ce texte ne changera rien à la politique pénale, qui n'est pas assez ferme* » a dit M. Claude Labbé, président du groupe RPR, tandis que M. Pascal Clément, pour l'UDF, estimait qu'il est « *facile de faire un chèque [quand] ce sont les autres qui possèdent le compte* ». « *Cette loi ne résout pas les problèmes de la police* » renchérit M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) qui ajoute que si « *le constat du projet était bon* », son financement est « *absurde* » et « *insuffisant* ».

M. Bonnemaison, laboureur des villes

Etonnant renversement des rôles. Comment la gauche qui, dans le passé, sur le terrain de la sécurité, s'empêtrait volontiers, paraissant frileuse, comme s'il s'agissait d'un sujet honteux, peu recommandable, alternant moralisme et opportunisme, en vient-elle à embarrasser l'opposition qui, jusqu'ici, semblait avoir l'avantage ? Comment réussit-elle à la placer dans une position inconfortable : la modernisation policière et sa programmation pluri-annuelle, elle est pour, mais, puisque la gauche s'y met, elle votera contre ?

Au centre de cette conversion des socialistes, de la défensive à l'offensive, un homme, rapporteur du projet de loi sur la police : M. Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay-sur-Seine, député socialiste de Seine-Saint-Denis et vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD). Un précurseur en ce domaine, depuis 1982 et la création, sous sa présidence, d'une commission des maires sur la sécurité dont le rapport devait se traduire par la création du CNPD. Un élu, pragmatique et patient, qui réussit alors à rassembler des maires de toutes les grandes formations politiques, loin de la polémique partisane et des « *n'y a qu'à* ». « *La délinquance, on la traite ou on l'exploite* » : sa devise sous-tend une démarche originale, liée à un itinéraire méconnu au sein du PS.

M. Bonnemaison est, par son origine sociale, l'un des rares ouvriers parmi les responsables socialistes. C'est un laboureur des villes. Un habitué du macadam, grandi à l'ombre des cités et des usines qui n'a pas oublié d'où il vient. Un politique qui aurait de la terre dans le ventre.

Un père gardien d'usine, après quinze ans dans la garde républicaine. Une mère employée dans les hôpitaux de Paris. Gilbert naît le 21 juin 1930 à Paris. La famille est « *à gauche* », sans plus, comme par pesanteur sociale. A quinze ans, en 1945, le « *parigot* », enthousiaste des premiers beaux jours de la Libération, s'inscrit aux jeunesses socialistes. Ouvrier dans une usine de robinetterie, l'esprit volontiers révolté — « *j'étais très à gauche alors* » —, il s'engage pour trois ans dans la marine nationale. Retour en 1950 à la condition ouvrière : ouvrier d'entretien dans les hôpitaux puis chef d'équipe dans une usine de tapis à Gennevilliers.

Rencontres à Épinay

Insatisfait, il s'accroche à une formation professionnelle pour adultes de dessinateur industriel. C'est son métier quand, installé à Épinay depuis 1955, il en devient maire-adjoint en 1959. Son sillon politique, c'est donc à la SFIO, ce courant de jeunes qui feront le lien entre la vieille maison molletiste et le jeune Parti socialiste, et que symbolise Pierre Mauroy. Il sera donc logiquement mauroyiste. Délégué aux questions ouvrières de la SFIO de 1959 à 1962, l'un des responsables du parti dans la Seine, le voilà maire de « sa » ville en 1967, toujours réélu depuis.

Hasard des symboles : incarnation de la pérennité socialiste française, il est pourtant l'hôte du congrès d'Épinay en 1971, celui où M. Mitterrand et ses amis réussissent leur OPA. C'est là qu'il les rencontre pour la première fois. Il n'était pas de leur sensibilité, il les accepte pourtant volontiers. « *Je ne suis pas sectaire, je discute avec tout le monde.* »

Il joue le jeu, mais après 1978, quand le courant Mauroy se rapproche de M. Rocard, la dure loi interne le force à quitter les responsabilités qu'il avait prises à la commission de contrôle financier. Il est touché : « *Un ouvrier de moins, il y en avait déjà pas beaucoup !* » lance-t-il selon un témoin qui avoue son estime profonde pour M. Bonnemaison : M. Pierre Joxe. Pas rancunier pour autant, toujours disponible, il offre ses compétences pour la campagne présidentielle de 1981 au même Joxe qui, après la victoire, s'empressera de le nommer trésorier du groupe à l'Assemblée nationale.

« *Bonnemaison, il est toujours calme, il ne renâcle pas devant l'obstacle, il est têtu sans mettre ses idées dans sa poche* » résume l'un de ses collègues socialistes. Des qualités qui lui vaudront les dossiers dont personne ne veut, les projets de loi à risque face à l'opposition : le statut particulier de la Corse, l'administration pénitentiaire, le mode de scrutin proportionnel, autant de questions dont il sera rapporteur. Et, bien sûr, l'insécurité.

Ici, il énonce, sans varier, des idées de bon sens, qu'il reprend dans son rapport sur le projet de loi de modernisation de la police : « *La sécurité n'est pas seulement l'affaire des professionnels* », les réponses policières « *resteront toujours parcellaires.* », « *préserver la sécurité sans faire disparaître les libertés* », mettre ce débat « *hors du champ du conjoncturel, du passionnel* »... Un discours plus novateur qu'il ne paraît au premier abord : l'ébauche d'un nouveau rapport à l'Etat, le refus de tout lui demander, toujours plus, l'entrée de nouveaux auteurs, les élus : « *La sécurité, c'est l'affaire de tous.* »

EDWY PLENEL.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Les sénateurs veulent « inventer des procédures efficaces » pour garantir la liberté des élections

Nouméa. — Les sept membres de la mission sénatoriale (1) ont surpris les observateurs locaux par leur acharnement à appliquer le programme très chargé qui était le leur. Levés à 6 h du matin et jamais couchés avant minuit, ils ont, pendant une semaine, multiplié entretiens et déplacements, avant de repartir mardi 9 juillet pour Paris. Leur objectif prioritaire consistait à étudier les conditions d'application du projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie (qui doit en principe être examiné la semaine prochaine en première lecture par le Sénat et définitivement adopté par le Parlement avant la fin du mois de juillet) et surtout à évaluer les possibilités d'organiser un scrutin « libre, sincère et démocratique », selon les propres termes du président de la commission, M. Larché.

Tout au long de leurs investigations, les sept membres de la Haute

De notre correspondant

Assemblée ont eu présente à l'esprit la nécessité d'éviter, lors du prochain scrutin régional, prévu le 8 septembre, une confusion analogue à celle du 18 novembre 1984, où le « *boycottage actif* » prôné par le FLNKS avait empêché le bon déroulement des élections territoriales et marqué le début de la période insurrectionnelle qu'a connue le territoire.

Il ne suffit pas — ont-ils souligné avant leur départ — d'avoir, le jour du vote, la possibilité de glisser librement son bulletin dans l'urne : « *Le problème est de connaître de façon précise et globale la manière dont les électeurs auront été instruits de l'enjeu du scrutin (...) et si ceux qui exerceront leur droit de vote seront assurés d'être respectés dans leur personne et dans leurs biens.* ». « *D'où la nécessité* — précise M. Larché — *d'inventer des procédures efficaces pour un scrutin dont les résultats devraient être conformes à une volonté librement exprimée, et aussi d'accumuler des précautions ayant leur impact pour la veille, le jour et le lendemain du scrutin.* »

Ce problème revêt plusieurs aspects, qui vont de l'organisation de la campagne au vote des résidents de brousse et des îles actuellement réfugiés à Nouméa. Pour ces derniers, il avait été envisagé un vote par procuration ; verdict de la mission : « *Ce n'est pas sérieux.* » Pour ce qui est du respect de la légalité de la campagne électorale — un argument majeur invoqué par les opposants aux élections régionales, — l'incident de Lifou, dimanche dernier, où le président du gouvernement territorial M. Dick Ukeiwé s'est trouvé empêché de débarquer sur son île, n'était pas de nature à rassurer la commission, mais, dans son rapport, elle n'en tiendra pas compte, contrairement au vœu du RPCR. En privé, les sénateurs admettent ne pas avoir l'intention de ralentir délibérément l'examen du projet de loi. « *La Nouvelle-Calédonie* — notent plusieurs sénateurs — *n'a pas l'assise populaire de l'école libre, et un blocage du Sénat n'arrive qu'une ou deux fois dans une législature.* »

Cependant, tous les membres de la mission ont manifesté le souci de ne rien décider qui puisse favoriser une situation irréversible. « *Peut-être étonnerons-nous certains,* résumait M. Etienne Dailly, au nom de la majorité sénatoriale, *en prenant des décisions qui, en aucun cas, ne compromettront l'avenir.* » Ces propos vont à l'encontre des souhaits exprimés naguère à Nouméa par M. Pisani, qui entendait justement créer par son plan un irréversible partage du pouvoir entre les indépendantistes et leurs adversaires.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) C'est M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne) qui préside cette commission d'information, composée de MM. Germain Authié (PS, Ariège), François Collet (RPR, Paris), Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), Jacques Eberhard (PC, Seine-Maritime), Jean-Marie Girault (RI, Calvados) et Daniel Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin).

LA PRÉPARATION DES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Discordance chez les socialistes : M. Delanoë, arroseur arrosé...

Les remous continuent chez les socialistes du Vaucluse, où les conseillers généraux du PS ont annoncé qu'ils démissionneraient en bloc si M. Bertrand Delanoë, membre de la direction nationale du parti, devenait tête de liste pour les élections législatives, comme cela semblait prévu à l'issue du comité directeur du 6 juillet (*le Monde* du 10 juillet). M. Jean Gatel, actuel secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, député du Vaucluse avant d'entrer au gouvernement, pouvait prétendre, lui aussi, à la tête de liste. Il s'est déclaré, nous rapporte notre correspondant, « *extrêmement choqué* » par cette décision. Il n'acceptera « *aucun autre verdict que celui des militants* ». « *Au besoin,* a-t-il ajouté, *j'irai contre Bertrand Delanoë.* » Il nous a néanmoins précisé qu'il exclut toute attitude « irresponsable ». En clair, si les militants acceptent la décision nationale, M. Gatel l'acceptera aussi.

La position de M. Delanoë doit être d'autant plus désagréable qu'il aura la charge, en tant que membre du secrétariat national chargé des fédérations à l'organisation et... au contentieux de régler les problèmes de ce type, qui vont inévitablement surgir ici et là. Placé ainsi en position d'arroseur arrosé, M. Delanoë essaye de calmer le jeu. Il a déclaré mardi qu'il entend « *se présenter au vote des militants* » du département et s'inspirer de « *l'état d'esprit de deux grands Vauclusiens : Jean Garcin, président du conseil général, et Henri Duffaut, sénateur et ancien maire d'Avignon* ». M. Delanoë, qui se veut « *député de terrain* », ne conçoit, dit-il, sa présence dans le Vaucluse que dans « *le cadre d'une équipe* » avec les députés socialistes sortants. Apparemment, ce sera difficile : après les conseillers généraux, qui trouvaient que tout cela n'a rien à voir avec des « *méthodes démocratiques* », M. André Borel, l'un des députés sortants, affirme : « *Opérer ainsi, c'est se moquer des militants.* »

Mme ROUDY : « Comme des paillassons ! »

Un autre membre du gouvernement manifeste bruyamment son mécontentement après l'accord conclu par le comité directeur. Il s'agit de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme : « *Nous avons été traitées comme des paillassons. On a pensé à tout, sauf aux femmes.* » Et Mme Roudy (qui avait vu dans l'instauration de la proportionnelle une chance pour les femmes) demande la renégociation de cet accord « *peu glorieux* », afin de « *veiller à ce que chaque tendance réserve des places pour les femmes* » dans son quota de sièges (Mme Roudy voudrait arriver à 15 % des éligibles).

C'est sans doute là qu'est le vrai problème : les femmes présentes pour le courant B (Mauroy) se sont bien abstenues, comme les femmes mitterrandistes, lors du vote du comité directeur. Mais, pour le moment, les amis de M. Mauroy ne comptent aucune femme parmi les candidats qu'ils présentent. Quant à Mme Nicole Bricq, membre du CERES, elle a voté l'accord, tout comme — notamment — Mme Marie-Noelle Lienemann, membre du courant 3 (néo-rocardien). Elle estime que c'est à chaque courant de prendre ses responsabilités, dans le cadre de l'accord national.

Heureusement, certaines des « minorités » extérieures au PS sont plus satisfaites que la « minorité » des femmes socialistes. Ainsi, après M. Stirn, M. Henri Fiszbin, ancien membre du Parti communiste, qui sera peut-être accueilli sur les listes du PS, a-t-il estimé que « *tous les démocrates ne peuvent qu'être satisfaits* » de l'ouverture décidée par les socialistes. Un autre ancien communiste, M. Roger Fajnzylberg, s'est, lui aussi, félicité de cette ouverture.

J.-L. A.

Nœuds gordiens

(Suite de la première page.)

En vertu des paramètres retenus par leurs experts, on estime dès à présent, dans les milieux proches du RPR, que les résultats de mars 1986 seront les suivants : RPR, entre 165 et 190 élus ; UDF, entre 120 et 145 ; PS, environ 160 ; Parti communiste, environ 45 ; Front national, environ 50. Ce qui donnerait pour l'opposition parlementaire actuelle une majorité absolue (d'un peu plus de trois cents députés) sans le Front national (la nouvelle Assemblée comportera 577 sièges contre 491 aujourd'hui). A l'UDF comme au RPR, on se dit convaincu de la fiabilité de ces projections. Mais ces prévisions ne tiennent pas compte de la dynamique de la campagne que les experts, si savants soient-ils, n'ont pas encore réussi à mettre sur ordinateur.

M. Giscard d'Estaing rappelé à la discipline

Tout ne se passe pas pour autant sans problèmes. Comme chez les socialistes, bien des cas ne sont pas réglés. M. Giscard d'Estaing s'est ainsi fait rappeler à la discipline de façon respectueuse. C'est lui, en effet, que vise le communiqué publié le mardi 9 juillet par le RPR, rappelant qu' « *aucune décision n'a été prise à ce jour par les instances compétentes du RPR et de l'UDF* ». L'ancien maire de Chamalières avait, en effet, affirmé que, dans les quatre départements d'Auvergne, les jeux étaient faits : des listes uniques seraient conduites par un UDF dans le Puy-de-Dôme (lui-même) et dans la Haute-Loire (M. Jacques Barrot) et par un RPR dans le Cantal (dont le député sortant est M. Pierre Raynal), et dans l'Allier (M. Hector Rolland).

De même dans le Finistère, le RPR local a-t-il déjà désigné ses trois candidats pour une liste séparée, alors que dans le Jura l'UDF a convoqué une convention départementale pour le... 21 septembre.

Les dirigeants des deux formations, qui continuent l'examen des départements, souhaitent « boucler » leurs choix le 20 juillet. Dans la semaine qui suivra, le RPR publiera les noms de ses « chefs de file ».

c'est-à-dire de ses représentants qui seront tête de liste d'union, ou tête de liste RPR en cas d'accord pour qu'il y ait deux listes, ou encore deuxième sur une liste d'union conduite par un UDF. Ils espèrent que cela concernera plus de quatre-vingts départements.

Le comité des investitures propre au RPR reçoit tous les jours à Paris les responsables et les élus de chaque département. Certains candidats, qui ont naguère détenu des postes dirigeants dans l'Etat ou dans le mouvement, se plaignent d'une telle convocation, mais ils s'y plient. La règle est la même pour tous. Ces comparutions ont fait apparaître que, grâce à ses succès municipaux et cantonaux, le RPR possède maintenant en province un vivier fourni, rajeuni et habitué aux campagnes victorieuses qui ne voit pas toujours d'un bon œil arriver un parachuté parisien. Ainsi M. Albin Chalandon, ancien ministre, a dû vaincre les réticences initiales des RPR du Nord, où il conduira la liste de son parti. Pour M. Jacques Chartron, délégué national aux élections, la chose a été plus aisée dans la Creuse, car il en est originaire et il y a été préfet.

« Uniques ou séparées mais toujours unies »

Au sein de l'opposition un autre problème se pose, celui de la proportion entre listes uniques et listes séparées. L'UDF a souvent donné l'impression de préférer les premières car cela lui permettait de venir plus facilement à bout des rivalités entre ses tendances et d'obtenir que celles-ci soient sacrifiées sur l'autel de l'union naturellement présentée comme... sacrée. M. Jean-Claude Gaudin l'a ainsi rappelé, mardi, en regrettant que le RPR présente dans les Bouches-du-Rhône sa propre liste.

Au RPR, on préfère en effet les listes séparées, pour leur double avantage : permettre de mieux compter ses voix et de ne devoir la victoire à personne d'autre. Il n'est donc pas impossible que au total, des listes séparées soient présentées dans une grosse moitié au moins des départements, voire dans les deux tiers, et des listes uniques dans une petite moitié, étant entendu qu'elles seront toutes l'incarnation d'une opposition... unie. Selon la formule de M. Claude Labbé : « *Listes uniques ou séparées mais toujours unies sans chamailleries.* »

De par l'effet automatique de la représentation proportionnelle, l'opposition peut perdre quelques députés dans certains des cinq départements où elle a le monopole des sièges (la Haute-Loire, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Haute-Savoie), et dans certains des vingt-trois départements où elle n'en possède qu'un. Mais la même chose se produira au détriment de la gauche dans les quarante départements où la droite avait été totalement éliminée en 1981 (l'Aisne, l'Allier, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Ardennes, l'Ariège, l'Aude, la Charente, le Cher, la Haute-Corse, les Côtes-du-Nord, la Creuse, la Dordogne, la Drôme, l'Essonne, l'Eure, le Gard, la Haute-Garonne, le Gers, l'Hérault, l'Indre, l'Isère, le Jura, les Landes, le Lot, le Lot-et-Garonne, la Meuse, la Nièvre, le Pas-de-Calais, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, la Saône-et-Loire, la Seine-Saint-Denis, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, le Val-d'Oise, le Vaucluse, la Vienne, la Haute-Vienne et le Territoire de Belfort). On affirme même, au RPR, que la gauche dans ces quarante départements perdra automatiquement une centaine de sièges.

On comprend que les places en tête, c'est-à-dire sûres, soient âprement recherchées. Mais celles qui sont tangentes et ne seront obtenues que par l'effet de la plus forte moyenne, le sont aussi. La nouvelle loi électorale prévoit, en effet, que les suivants de liste deviendront députés lorsque les titulaires cesseront d'exercer leur mandat « *pour quelque cause que ce soit* », c'est-à-dire par suite de démission, de décès ou de... nomination comme ministre !

Le cas de Paris

Ce jeu des « quatre coins » — si l'on ose dire — par déplacement des pions sur... l'Hexagone, trouve toute sa complexité à Paris. L'équation est cruelle pour tous : 31−10=21. Le nombre des députés parisiens est, dans la nouvelle loi, réduit du tiers. Or, il y a actuellement 14 députés RPR et M. Frédéric-Dupont apparenté, 4 UDF et 12 socialistes. Les pronostiqueurs s'accordent pour attribuer aux socialistes 4 ou 5 sièges (*le Monde* du 10 juillet), aux communistes, 1 siège, au Front national, 2 ou 3 sièges, à l'UDF 4 sièges et au RPR 8.

En supposant que M. Edouard Frédéric-Dupont figure sur la liste du Front national — ce qui n'est pas encore décidé, — M. Chirac devra donc sacrifier six au moins de ses actuels adjoints. Deux sont considérés comme s'étant d'eux-mêmes éliminés en raison de leurs prises de position critiques contre le président du RPR, MM. Pierre Bas et Yves Lancien. Un autre, M. Bernard Rocher, ne souhaite pas exercer un nouveau mandat. Restent trois qui n'auront aucune garantie d'être élus. Si M. Chirac souhaite que quelques jeunes — comme M. Alain Juppé — figurent sur la liste que conduira M. Toubon, il devra obtenir quelques autres départs volontaires.

L'arithmétique ne suffit pas pour cela. Il faut aussi la force des arguments et l'offre de sièges plus sûrs ailleurs. C'est donc parmi les députés sortants, dont la notoriété a dépassé les limites étroites de la capitales, dont le nom est « exportable », et dont l'équation personnelle est d'envergure nationale que seront recrutés les candidats au départ. Quels sont ceux qui reconnaîtront posséder ces flatteuses qualités pour céder leurs sièges ? Comment démêler ce sac de nœuds gordiens ?

ANDRÉ PASSERON.

● *Création d'une* « convention pour la défense des institutions ». — M. Jean Charbonnel (RPR), maire de Brive et ancien ministre, a annoncé la création d'une « *convention pour la défense des institutions* ». Il estime que celles-ci sont menacées. « *La Constitution gêne la classe politique qui cherche à s'en débarrasser* », a-t-il déclaré. « *Les institutions de la Ve République ne sont pas la vache sacrée, on peut y toucher, mais nous refusons que l'on mette en l'air le système* », a précisé M. Charbonnel en rappelant son attachement à « *la logique majoritaire de la Ve République.* »

● *M. Pinay appuie M. Lévêque.* — M. Jean-Maxime Lévêque, président de l'association UNIR (opposition), ancien président du Crédit commercial de France, vient de publier un résumé d'entretiens qu'il a eus avec M. Antoine Pinay. Il indique que l'ancien président du conseil « *approuve* » ses « *initiatives* » et « *souhaite* » qu'il présente aux prochaines élections législatives et régionales « *des candidats dans le cadre soit de listes autonomes, soit de listes d'alliance avec d'autres partis de l'opposition* ». M. Lévêque ajoute que M. Pinay « *se propose de lui apporter son appui.* »

PROCHE-ORIENT

Liban

Deux attentats font dix-sept morts dans le Sud

Deux attentats à la voiture piégée *ont fait dix-sept morts — quinze* civils libanais et deux membres de l'Armée du Liban du Sud (ALS), — mardi après-midi 9 juillet à Ras-Bayada et Hasbaya. Huit membres de l'ALS et deux soldats israéliens ont été blessés.

La première voiture, une Volkswagen commerciale, a été stoppée à un barrage tenu par l'ALS à Hasbaya, situé à la limite nord de la zone de sécurité — une bande territoriale au Liban du Sud contrôlée directement par l'armée israélienne ou la milice qu'elle soutient.

Un soldat de l'ALS, ayant demandé au conducteur du véhicule de lui montrer ses papiers, qui lui ont paru suspects, lui a intimé l'ordre de descendre de sa voiture pour procéder à une fouille. C'est à ce moment que le conducteur a déclenché l'explosion, d'une très forte puissance. La voiture contenait *150 kilos d'explosifs*.

Dix minutes après cette première explosion, une jeune femme au volant d'une Peugeot s'est présentée à un autre barrage de l'ALS à Ras-Bayada, situé aussi à la limite de la zone de sécurité. Elle a fait exploser une charge beaucoup moins importante que celle utilisée pour le premier attentat. Deux soldats israéliens et quatre membres de l'ALS ont été blessés et transportés à l'hôpital de Naharya, au nord d'Israël.

Comme dans de précédentes opérations du même type, les auteurs des opérations-suicides avaient enregistré une cassette vidéo qui a été diffusée mardi soir par la télévision libanaise.

« Je n'ai pas agi par sectarisme, a dit Ibtissam Harb, jeune étudiante en psychologie à Beyrouth. *J'accomplis cet acte pour le peuple qui veut survivre... Je vais au martyre pour restaurer l'honneur et la gloire de ma nation. » Le jeune homme, Khaled Azrak, un Syrien de vingt ans, a déclaré : « Je crois que la main d'Israël doit être coupée dans ce pays... Je crois au Liban, à l'Islam et à la libération de cette terre, car le Liban est un pays aussi bien que la Syrie ou la Palestine. »*

Ce double attentat, revendiqué officiellement par le PNSS (Parti national social syrien) est le plus *meurtrier commis* contre les forces de l'ALS depuis le redéploiement de l'armée israélienne sur la frontière internationale, qui s'est achevé officiellement le 10 juin dernier. Malgré ce retrait, plusieurs centaines de soldats israéliens en uniforme continuent à entraîner l'ALS et à effectuer des patrouilles dans la zone de sécurité.

Les responsables musulmans libanais, réunis lundi à Damas sous l'égide du vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, ont adopté un projet politique national pour le règlement de la crise libanaise et un plan de sécurité pour Beyrouth-Ouest, a indiqué un communiqué publié mardi matin.

Selon ce texte, ils ont réaffirmé *« leur détermination à agir de manière sérieuse et effective en vue de réaliser l'entente nationale et réunifier le pays »*.

Pour Beyrouth-Ouest, le plan prévoit le retrait de tous les miliciens des rues de la capitale et leur rassemblement dans des casernes, la fermeture des permanences des milices, et le refus d'assurer aux contrevenants une *« protection politique »*. Les responsables libanais sont convenus de charger les Forces de sécurité intérieure (FSI, gendarmerie) de la sécurité à Beyrouth-Ouest. Une unité spéciale de l'armée, sélectionnée et placée sous le commandement du premier ministre, M. Rachid Karamé, et du ministre de la défense, M. Adel Osseirane, secondera les forces de gendarmerie.

Un comité de coordination, comprenant trois membres nommés par le premier ministre, deux représentants du mouvement chiite Amal et deux représentants du Front national démocratique (FND, coalition de partis de gauche libanais) ainsi que des observateurs syriens, dont le nombre n'a pas été précisé, sera formé afin de veiller à l'application de ces mesures.

● A PARIS, deux responsables chiites libanais, MM. Ayoub Homayed, directeur général du ministère de l'information, et Hassan Youssef, responsable de l'information au siège parisien du mouvement Amal, ont rencontré M. Marc Bonnefous, directeur du département du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au Quai d'Orsay.

Selon un communiqué de l'organisation chiite publié mardi après-midi à Paris, ils ont demandé à leur interlocuteur de *« soutenir les efforts déployés par le gouvernement libanais et par M. Nabih Berri, chef d'Amal et membre du gouvernement libanais, visant à faire arrêter la décision américaine* (de boycottage), *laquelle complique la mission humanitaire du dirigeant chiite visant à la libération des otages français et libanais »*.

● A WASHINGTON, le président Reagan a déclaré mardi que les Etats-Unis faisaient *« tout ce qu'ils pouvaient »* pour obtenir la libération des *sept* Américains *toujours* détenus au Liban, mais qu'ils ne tenteraient rien qui puisse mettre leur vie en danger. — (AFP, AP, Reuter.).

Les Syriens expulsent de la Bekaa vers la Jordanie la dernière unité palestinienne « arafatiste »

Amman. — Un groupe de combattants palestiniens appartenant à la brigade Badr de l'Armée de libération de la *Palestine (ALP)* ont été expulsés par les Syriens vers la Jordanie dans la nuit du lundi 8 au *mardi* 9 juillet. Jusque-là *stationnés* dans la Bekaa libanaise, ils ont été conduits à la frontière syro-jordanienne dans des camions de l'armée. Selon Abou Jihad, le commandant en chef adjoint des forces de l'OLP, ils avaient été encerclés par les soldats syriens lundi et sommés soit de se rallier à la dissidence palestinienne anti-Arafat et de *s'intégrer aux brigades* de l'ALP contrôlées par Damas, soit de quitter la Bekaa dans les douze heures.

La brigade Badr basée en Jordanie compte environ mille cinq cents hommes. Les combattants expulsés par Damas faisaient partie des quelque sept cent cinquante volontaires de l'ALP qui quittèrent le Royaume hachémite en juin 1982 lors de l'invasion du Liban par Israël pour *rejoindre les forces palestiniennes* à Beyrouth et dans la Bekaa. Un premier groupe de ces volontaires a été *rapatrié en Jordanie* dès *août* 1982 après l'évacuation de la capitale libanaise par l'OLP.

Le nombre exact des expulsés n'a pas été révélé. Les responsables palestiniens à Amman se bornent à indiquer qu'il s'agit d'un bataillon (environ trois cent cinquante combattants), bien que des témoins de leur arrivée mardi après-midi au cantonnement de la brigade Badr à 35 kilomètres au nord-est d'Amman n'aient dénombré qu'une centaine d'hommes.

Abou Jihad nous a en outre confirmé qu'aucun autre groupe de combattants de l'ALP n'était désormais attendu en Jordanie et qu'il ne restait plus, dans la Bekaa, que des unités d'obédience syrienne. L'expulsion des combattants de la brigade Badr, affirme-t-il, *« fait partie d'un accord tacite américano-israélo-syrien »* visant à éliminer toute présence palestinienne armée au Liban. c'est en tout cas l'un des derniers bastions des fidèles de Yasser Arafat au Liban qui vient ainsi de tomber.

E.J.

Iran

Pour « réception corruptrice »

LE CHEF D'ESCALE D'AIR FRANCE A TÉHÉRAN EST CONDAMNÉ A UN AN DE PRISON

Téhéran *(AFP)*. — Le chef d'escale d'Air France à Téhéran, M. Jean-Yves Albertini, a été condamné à un an de prison en vertu de la loi islamique pour avoir fait de son domicile *« un centre de corruption »*, a annoncé, mardi 9 juillet, le ministère iranien de la justice. Au terme de sa peine, M. Albertini sera expulsé d'Iran et ne pourra y revenir durant dix ans.

M. Albertini, quarante et un ans, avait été arrêté le 18 avril dans la soirée, les forces de l'ordre ayant perquisitionné à son domicile au moment où il donnait une réception avec des invités iraniens. Tous les participants à la soirée ont été interpellés et d'autres personnes que fréquentait M. Albertini l'ont été par la suite.

Au total, une cinquantaine de jeunes Iraniens, hommes et femmes, ont été arrêtés dans cette affaire, a indiqué IRNA.

La justice islamique a reproché à M. Albertini d'avoir transformé sa ville *« en centre de corruption »*, *« incité des musulmans à la débauche »* et eu des *« pratiques sexuelles interdites »*.

L'ambassade de France est intervenue auprès des autorités en faveur de M. Albertini, qui a reçu la visite de membres du consulat.

LE BOYCOTTAGE DE L'AÉROPORT DE BEYROUTH

Ce trompe-la-mort qu'on veut achever

De notre correspondant

Beyrouth. — *« L'aéroport ? C'est un gouffre sans fond... »* Pour les chrétiens de Beyrouth-Est, il n'est pas au monde d'endroit plus hostile. Hier encore et durant dix longues années de *guerre, son fonctionnement* les revigorait. Alors que le fossé se creusait entre les deux secteurs de la ville, ils pestaient : *« Beyrouth-Ouest ? Pourquoi y mettrais-je les pieds ? Je n'ai rien à y faire. »* Puis ils concédaient : *« Sauf, bien sûr, pour aller à l'aéroport... »*

C'est fini, le dernier lien entre les deux Beyrouth, le plus résistant, s'est brisé. Un mince filet de voyageurs — cent cinquante à deux cent cinquante — *filtre bien* encore chaque jour d'est en ouest, mais il représente à peine 10 % du flot de passagers aériens qui venait des régions chrétiennes, même après que Beyrouth se fut scindé en deux villes ennemies.

Peureusement calfeutrés dans des autobus de la compagnie nationale d'aviation MEA qui leur assurent une relative sécurité ou, pour quelques-uns, attendus et convoyés *de bout en bout* dès qu'ils « passent » à Beyrouth-Ouest, ces « passagers de l'Est » sont tenus pour des fous téméraires. Il s'agit surtout de personnes âgées, de femmes, de quelques enfants et des allergiques au voyage par mer pour Chypre ou au coûteux détour terrestre *via* Damas.

Ces derniers opiniâtres risquent de disparaître, comme ont disparu les compagnies d'aviation *étrangères desservant* Beyrouth : Air-France, Cyprus Airways, Alia (jordanienne), ont mis bas les armes suite à des menaces ou à des détournements ; Aeroflot, Malev, Balkan Airlines, se sont subrepticement éclipsées le mois dernier après le détournement de l'avion de la TWA. Seule la compagnie roumaine Tarom vient de revenir.

Bref, c'est à un moribond que les Etats-Unis veulent donner le *coup de grâce en entraînant* l'Europe occidentale dans leur boycottage. Les pays arabes qui *protestent à Washington* contre ces mesures ont depuis longtemps cessé d'envoyer leurs *avions à Beyrouth*. La Jordanie, qui s'acharnait, a perdu le mois dernier un Boeing, calciné sur ses pistes. Les pays communistes, qui dénoncent les mesures américaines, ont discrètement suivi le mouvement.

La sécurité de l'aéroport n'est et ne peut être qu'un leurre. En *sommant l'Etat libanais d'y « rétablir son autorité »*, le gouvernement américain sait bien qu'il demande l'impossible. Exiger que les pouvoirs publics y parviennent, c'est leur demander, en fait, le règlement global de la crise libanaise.

« C'est bien, mais très, très insuffisant », a décrété la Maison Blanche au vu du train de mesures prises par le résidu d'Etat réuni autour du président Gemayel. L'application de ces décisions est à la merci des réels détenteurs du pouvoir à Beyrouth-Ouest : la *milice* Amal (chiite) et, dans une moindre mesure, le PSP (druze).

Le naufrage de la MEA

Certes, les milices, effrayées par les conséquences de leur action, ont voulu mettre un peu d'ordre à l'aéroport. Elles en ont retiré leurs hommes en armes et fermé *les accès en installant un* remblai de sable autour des pistes. Mais elles peuvent très bien revenir demain sur ces précautions.

D'autres facteurs que le manque de sécurité conduisent à leur perte l'aéroport de Beyrouth et la compagnie libanaise MEA. En raison de la chute de la monnaie, les prix des billets d'avion exprimés en livres libanaises ont plus que doublé de prix. En outre, beau*coup de consulats, dont ceux des* Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et des pays du Golfe, ont fui Beyrouth, délivrant désormais leurs visas à Larnaca ou à Damas. Ceux qui ont dû s'y rendre pour recueillir le précieux tampon sur leur passeport, partent de *là*. Enfin, la récession dans le Golfe a réduit les occasions de s'y rendre.

Résultat catastrophique de tous ces facteurs conjugués : la MEA, monopolisant pourtant les *voyageurs, transporte, en cette* étrange haute saison, entre mille cinq cents passagers (60 % au *départ*, et 40 % à l'arrivée), ne faisant plus décoller que huit ou neuf avions par jour. Les deux mille passagers qui lui manquent par rapport à son trafic normal sont pour la plupart ceux qui ne viennent plus de Beyrouth-Est. De 60 % des passagers libanais venant naguère du secteur chrétien, on est passé à 10 % à 20 %.

Les pertes s'accumulent : 500 millions de livres libanaises à fin 1984, difficilement couvertes par un Trésor public lui-même surendetté. Le déficit prévisionnel de l'exercice 1985 est estimé à 175 millions de livres. Cette situation financière dramatique d'une compagnie naguère florissante, a rendu caducs les efforts *pour renouveler une flotte obsolète*, polluante et grosse consommatrice de carburant. Plus d'Airbus, malgré un contrat remontant à 1982 ; tout juste la remotorisation prévue pour 1986-1987 de quatre vieux Boeing 707 afin d'éviter que les aéroports européens ne se ferment, pour cause de décibels, devant les *avions libanais. C'est un sort pro*fondément injuste pour cette compagnie courageuse qui, à l'image du Liban, a bravé durant huit ans les effets de la guerre, étonnant le monde par son acharnement à survivre.

Car c'est la MEA, et à travers elle les voyageurs libanais moyens, que les Etats-Unis frap*peraient s'ils parvenaient à mettre* l'aéroport de Beyrouth hors la loi. Certes, refuser de se satisfaire de sa *« sécurité »* fluctuante est leur droit. Depuis 1975, la PANAM (sauf un éphémère intermède « politique » en 1982), la JAL, la *Lufthansa et bien d'autres*, n'y ont plus posé les roues de leurs avions. Les autres compagnies — Air France fut des plus fidèles — ont pourtant le droit de braver la difficulté. Et la MEA celui de prendre les risques qu'implique l'appartenance à ce pays.

L'aéroport a été fermé un an, cinq mois et cinq jours au total en *dix années* de guerre. Il a pourtant réussi, en dépit de la tragédie, à relier le Liban au reste du monde.

Opérant au-delà des limites du raisonnable, atterrissant ou décollant parmi les obus et les tirs d'artillerie, se faisant enlever sur la route menant à *l'aérogare*, côtoyant des miliciens armés à tous les coins de piste et obligés de *composer avec eux, croisant* des voitures circulant dans tous les sens sur le tarmac, guidés par une tour de contrôle à la merci des miliciens, les équipages et les employés de la MEA ont droit à l'admiration. Leur interdira-t-on de garder le cadre menacé de cette épopée à la disposition des Libanais qui osent s'y risquer ?

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Rambo, le nouveau héros américain de l'anticommunisme primaire

Correspondance

Washington. — Depuis quelques semaines, des millions d'Américains se libèrent de leurs frustrations dans les salles de cinéma. Les exploits de Rambo, héros sans uniforme, solitaire et taciturne, qui extermine des contingents d'horribles communistes vietnamiens et soviétiques, font vibrer la corde patriotique et oublier les difficultés du moment.

Dans tout le pays, au spectacle de Rambo à moitié nu, biceps et pectoraux gonflés, abattant à lui seul des dizaines d'ennemis et sortant toujours indemne de ces épreuves pour aller donner des *leçons de patriotisme* à des civils pleutres, manœuvrés par des politiciens, les spectateurs applaudissent *frénétiquement* et crient leurs encouragements. Tout cela à la grande satisfaction des producteurs et de l'acteur Silvester Stallone, qui a partiellement écrit le scénario de *Rambo (First Blood)*.

Le film est un énorme succès. En moins d'un mois, il a rapporté plus de 85 millions de dollars, alors qu'il n'en avait coûté que 27 millions. Des commerçants avisés profitent de ce qu'on appelle déjà la « rambomanie ». Ainsi, on peut acheter tout un assortiment en plastique des armes utilisées par Rambo, depuis les *couteaux jusqu'aux mitraillettes*, sans oublier l'arc et les flèches version 1985, dont il se sert pour tuer en silence. Les enfants peuvent acheter des vitamines Rambo, et on parle déjà des « rambogrammes », sorte de té*légrammes par lesquels* on souhaite au destinataire un bon anniversaire ou on le charge d'une mission difficile. Ces messages sont délivrés par des porteurs aussi peu vêtus que Rambo. Il serait même question que les bureaux de recrutement de l'armée soient recouverts d'affiches représentant Rambo.

Stallone, qui fait carrière *dans* le machisme, comme l'illustrent ses trois films sur Rocky, à la gloire d'un boxeur, a cette fois joué très habilement et cyniquement sur le patriotisme amer du grand public. Son héros n'est pas seulement, comme l'a souligné la publicité, le *« symbole de l'esprit américain » ;* il est d'abord un *justicier, un vengeur, un redresseur* des torts commis envers lui comme envers les autres combattants du Vietnam, ignorés ou oubliés des gens de l'arrière.

Mission spéciale

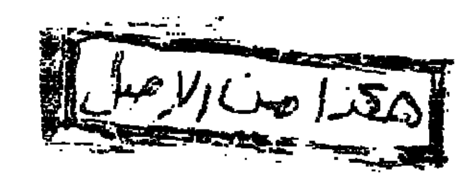
C'est dans le pénitencier où il purgeait sa peine qu'un ami colo*nel vient chercher Rambo pour* une mission spéciale au Vietnam. Il s'agit de vérifier s'il y a encore des prisonniers américains dans les camps vietnamiens. *« Est-ce que nous allons gagner cette fois-ci ? »*, demande le héros, suggérant clairement *que les civils* ont empêché les combattants du Vietnam de remporter la *guerre. Le responsable civil* de l'opération, dès qu'il apprend que Rambo a trouvé des prisonniers, craignant des complica*tions, arrête la mission. Rambo*, ainsi trahi, est capturé et horriblement torturé par des « con*seillers » soviétiques*. Mais, grâce à l'aide d'une jeune Vietnamienne, il arrive *à s'échapper*. La jeune fille est tuée, comme il se doit dans un film où le héros ne peut s'offrir le luxe d'un laisser-aller affectif. Alors, animé d'une *rage sacrée, il tire dans le tas*, pulvérisant ses ennemis et abattant même un hélicoptère soviétique géant.

Après cet exploit, Rambo revient à la base avec des prisonniers qu'il a libérés. *« Mission accomplie »*, lance-t-il aux civils terrorisés. Et de leur dire, avec un sens certain de la provoca*tion : « Allez donc chercher les autres »*, comme s'il avait la preuve de l'existence d'autres prisonniers américains dans les camps vietnamiens, affirmation discutable et de nature à entretenir habilement l'espoir des familles.

« Un film peut transformer une défaite en victoire. On réussit dans le domaine de l'imaginaire ce qu'on n'a pu obtenir dans la réalité », écrit Stanley Karnow, auteur d'un livre et d'un grand programme télévisé sur le Vietnam. Il n'empêche que petits et grands enfants adorent le film et son héros, sorte de croisement entre Tarzan et James Bond. *« Je veux que ce pays aime les anciens du Vietnam autant que ceux-ci aiment leur pays »*, explique ce desperado au service *d'une grande* cause qui finit, dans sa fureur de vengeance, par démolir ordinateurs et appareils de guerre moderne.

Le film tend à accréditer la thèse que la guerre du Vietnam a été perdue par la pusillanimité, pour ne pas dire le coup de poignard dans le dos, des hommes politiques. Il est déjà question, après un *Rambo I* et un *Rambo II* de tourner un *Rambo III*, qui pourrait peut-être *se passer en Iran, en Afghanistan* ou, pourquoi pas, en Amérique centrale. Sous le titre « Un message de Rambo à Ron », le *Washington Times*, journal très lié aux éléments de droite républicains, invite le président Reagan à tirer *la leçon* du héros au sujet du Nicaragua : *« La nation est prête à accepter, et même à mener, une guerre dans laquelle l'ennemi serait bien désigné et l'objectif atteignable. »* Le quotidien ajoute : *« Par sa victoire sur les lâches du Congrès et les pacifistes, le président a l'occasion de capter l'esprit de combat qu'un film comme* Rambo *a créé. »* Décidément, le président Reagan a bien du mérite, fût-ce *en violentant sa propre nature*, de rester insensible au message de Rambo. N'a-t-il pas lancé, pendant la récente crise des otages de Beyrouth et alors qu'il venait de voir le film : *« La prochaine fois, je saurai ce qu'il faudra faire. »*

HENRI PIERRE.



Les frères charrons

un conte de Christopher Martin
illustré par Eduardo Paolozzi

IL Y A BIEN LONGTEMPS, si longtemps même que nous ne savons plus au juste quand, vivait dans le village de Thorhallstead, au-dessous du mont Hjalti, un vieux charron, fabricant de chars à boeufs, nommé Egill.

Depuis plusieurs mois, le vieil Egill ne quittait plus son lit, et alors qu'il vivait ses dernières heures, il fit venir ses deux fils Asmund et Arlund.

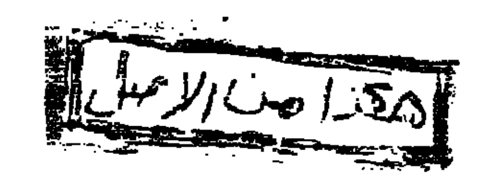
"Mes enfants, dit-il, j'ai créé l'affaire de charronnerie la plus respectée et la plus célèbre de toutes les hautes terres. Et maintenant je vais la laisser à mes deux bons garçons. Mais, aussi bons que vous soyez, vous avez des conceptions très différentes. En affaires, chacun de vous entraînerait l'autre à la ruine. Aussi, après mûre réflexion, ai-je décidé de partager mon entreprise en deux parts égales. Chacun de vous aura la moitié et pourra agir absolument à sa guise.

Mais avant que je ne meure, retenez bien ces dernières paroles d'avertissement. Le monde change, et durant votre vie il changera encore plus vite qu'il n'a changé pendant la mienne. Un jour, quelque chose remplacera peut-être le char à boeufs, tout comme la lance a été remplacée par l'arc et la flèche. Soyez toujours prêts au changement." Sur quoi le vieil homme mourut.

Thorhallstead put alors s'enorgueillir de deux charrons, et avec le temps les personnalités différentes des deux fils se reflétèrent dans leurs entreprises. Asmund continua de fabriquer des chars à boeufs aussi bien que son père l'avait fait avant lui. Il allait avec son temps, améliorant et perfectionnant ses chars, et les peignant d'une couleur différente chaque année.



Arlund de son côté décida d'élargir ses intérêts. Il prit une participation dans une ferme, dans une forêt de pins, (le bois étant de loin la principale source d'énergie dans ces régions), dans la fonderie qui fabriquait ses nouvelles roues en fer, dans la tannerie qui lui fournissait le cuir pour ses nouveaux chars à boeufs "capitonnés, de luxe", et s'associa avec les fabricants de ressorts qui étudiaient alors les ressorts destinés à équiper le premier char à boeufs "à suspension dynamique" du monde.



Il tenait le renseignement de bonne source. "L'alimentation, l'énergie et les transports, avait-il coutume de dire, signifient que, quoi qu'il arrive dans ce monde agité, j'aurai mon autonomie."

Puis un jour, la nouvelle d'une invention révolutionnaire parvint jusqu'aux hautes terres. Un nouveau moyen de transport était né. "Il est entraîné par un cheval, non par un boeuf, disait le voyageur qui avait apporté la nouvelle, il a quatre roues, et non pas deux, et il est couvert au lieu d'être ouvert. Ce véhicule porte le nom de: voiture hippomobile."

La demande de chars à boeufs cessa presque du jour au lendemain et l'atelier d'Asmund commença à décliner. Il n'avait ni les ressources ni le savoir-faire nécessaires pour s'adapter rapidement.

Au contraire, Arlund s'appuya fermement sur les autres branches de son entreprise, et devint bientôt le principal et même le seul fabricant de chariots hippomobiles des hautes terres.

Les années passèrent, et Asmund fut contraint de travailler pour Arlund afin d'assurer la subsistance de sa famille. Les affaires d'Arlund prospérèrent de plus belle, de même que les deux beaux garçons qu'il avait eus d'un heureux mariage avec Helga, son amie d'enfance.

Vint le jour où Arlund, devenu un vieil homme fatigué et souffrant, appela ses deux fils au chevet de son lit de mort. "Aussi bons garçons que vous soyez, dit-il, en affaires, chacun de vous entraînerait l'autre à la ruine. Aussi ai-je décidé de partager mon entreprise en deux parts égales. Chacun de vous en aura la moitié et pourra agir absolument à sa guise. Mais avant que je ne meure, retenez bien ces paroles d'avertissement. Le monde change, et durant votre vie il changera encore plus vite qu'il n'a changé pendant la mienne. Un jour, quelque chose remplacera peut-être le chariot hippomobile, tout comme celui-ci a remplacé le char à boeufs. Soyez toujours prêts au changement." Sur quoi, le vieil homme mourut.

VOLVO

JUSTICE

TANDIS QUE LES PARENTS DE GRÉGORY CONTINUENT LEUR GRÈVE DE LA FAIM

Expertise psychiatrique pour Christine Villemin

Épinal. – M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction à Épinal, vient d'ordonner une nouvelle série d'expertises, psychiatriques celles-là, concernant Mme Christine Villemin. Ces examens ont été confiés à des experts nationaux de la Cour d'appel de Paris.

Mme Villemin, inculpée d'assassinat sur la personne de son enfant et maintenue en détention après le rejet, lundi 8 juillet par le juge d'instruction, de la demande de mise en liberté déposée le vendredi précédent par Me Henri-René Garaud, continue à la prison de Metz à observer une grève de la faim.

Son mari, Jean-Marie Villemin, écroué lui à la prison de Nancy, refuse également de s'alimenter. Selon des sources proches de leur défenseur commun, Me Garaud, Mme Villemin, qui jeûne maintenant depuis quatre jours, aurait perdu 4 kilos.

Les policiers du SRPJ de Nancy, agissant sur une nouvelle commission rogatoire, ont repris leurs investigations. Ils semblent

De notre envoyé spécial

s'employer notamment à déterminer l'origine de la cordelette saisie au domicile des Villemin. Cette cordelette, soumise à expertise, se serait révélée, selon les conclusions des techniciens et des chimistes, d'un modèle *« rigoureusement identique »* à celui du lien qui avait été utilisé pour entraver les poignets et les chevilles de Grégory Villemin.

Les policiers cherchent à établir la provenance de la cordelette et éventuellement le lieu d'achat. En effet, contrairement à ce qui a souvent été avancé, cette cordelette n'est pas d'un modèle utilisé dans les filatures de la région. Au cours des multiples investigations menées d'abord par la gendarmerie, puis par la police judiciaire, des morceaux n'en ont été saisis que chez les époux Villemin et chez un autre membre de la famille, totalement hors de cause.

La nouvelle commission rogatoire confiée aux policiers et la nécessité évoquée, pour faciliter leur travail, de maintenir Mme Villemin à l'isolement, n'ont pas été l'un des trois motifs invoqués par le juge Lambert pour rejeter la demande de mise en liberté. Le magistrat, en effet, aurait argumenté sa décision sur trois éléments : le fait que l'état de santé de Mme Villemin soit ainsi l'objet d'une surveillance constante, la nécessité de la protéger et enfin l'existence dans le dossier d'indices *« graves, précis et concordants »*.

Ces éléments seront portés à la connaissance de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy. Me Garaud a interjeté appel de la décision du juge Lambert devant cette juridiction qui devrait se réunir prochainement, très probablement à la fin de cette semaine ou au tout début de la suivante. De même, cette instance qui dispose d'un délai théorique de trente jours pour se prononcer, pourrait réduire à l'extrême son délibéré pour rendre son jugement : éventuellement, dit-on, dans les vingt-quatre heures suivant l'audience.

PIERRE GEORGES.

Me Henri-René Garaud, avocat ou la défense de... l'autodéfense

Epinal. – Me Henri-René Garaud est un personnage affable. Probablement un avocat fort embarrassé aujourd'hui. Cet excellent homme, d'une politesse délicieuse et d'une élégance toute naturelle, s'est fait dans son métier une spécialité : la défense de l'autodéfense. Il est, par excellence et par goût, le défenseur des gens qui, au nom du devoir ou de leurs craintes, ont pris occasionnellement avec la loi, telle édictée, de fâcheuses libertés.

Me Garaud a, en quelque sorte, officialisé de manière presque systématique une nouvelle race d'inculpés : les délinquants victimes du mal. Il est l'homme de tous ces honnêtes gens victimes, non pas d'un même désagrément, mais d'une provocation, de ce « mal » partout présent qui les exaspère et les conduit à exercer de façon préventive, quand elle n'est pas punitive, leur légitime défense.

Me Garaud n'est donc pas l'avocat des grands malfaiteurs, des *hors-la-loi de routine*, des associations sanguinaires ou des escrocs. Son créneau est ailleurs. Du policier qui, pour protéger la société, aura intempestivement usé de la matraque ou de son arme administrative, au particulier qui a protégé ses biens par transistor piégé ou fusil de chasse, l'avocat parisien fait son affaire.

Et il la fait bien. On peut ne pas partager les idées de Me Garaud, cet art gourmand de surfer sur l'idéologie sécuritaire, mais il faut admettre que cet avocat n'a pas son égal pour caresser, avec talent, un jury dans le sens de ses fantasmes, pour conduire les jurés, les honnêtes gens à se poser la question : *« Et vous, qu'auriez-vous fait à sa place ? »* Quitte ainsi à occulter le dossier.

De notre envoyé spécial

Me Garaud a un nom. Il a aussi une tribune et une organisation : Légitime défense, dont il est l'avocat mais également une tête pensante, avec son ami, M. François Romerio, ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat. Cette organisation ne fait pas dans la nuance. Elle milite pour la répression, le rétablissement de la peine de mort, et, comme son nom l'indique, pour le droit élargi à la légitime défense. En somme, Me Garaud est un cas assez intéressant : avocat à la cour, procureur à la ville.

Cet homme de talent ne sortait pas de son rôle lorsqu'il fut conduit – averti par un informateur zélé – à s'intéresser dès le début à l'affaire Grégory. Partie civile pour Jean-Marie et Christine Villemin, Me Garaud trouvait là un dossier à sa mesure : un crime odieux, l'insécurité latente, une affaire de nature à échauffer les imaginations.

Lorsque l'enquête eut abouti à la désignation d'un premier « présumé » coupable, Bernard Laroche, Me Garaud ne put que se féliciter du travail effectué. Peut-être eut-il simplement le tort, à ce moment-là, de vanter publiquement *« la fiabilité actuelle »* des expertises en écriture.

Une situation délicate

Lorsque, après la libération de Bernard Laroche, le juge Lambert dessaisit la gendarmerie pour confier l'enquête à la police judiciaire, Me Garaud fut le premier à s'en féliciter, estimant *« les policiers plus efficaces, car moins visibles »*.

L'affaire commença à prendre une tournure étrange. L'assassinat de Bernard Laroche par Jean-Marie Villemin restait pour Me Garaud – on parle là de l'avocat, pas de l'homme – du domaine du classicisme. Mais l'orientation de l'enquête policière en direction de Christine Villemin contribua à le placer ainsi en situation délicate. Entre les expertises et contre-expertises en écriture quasi formelles – *« On sait depuis l'affaire Dreyfus ce qu'il faut penser de ces expertises »*, – les témoignages, les présomptions rassemblés, la synthèse a fini par se faire : l'inculpation de Christine Villemin.

Et Me Garaud finit, lui, par se trouver dans une situation très délicate. Juridiquement, en effet, l'avocat se voit placé dans un cas de figure inédit. Il est aujourd'hui, pour l'assassinat de Grégory, partie civile au nom de Jean-Marie Villemin, le père. Il est défenseur de Christine, la mère, inculpée de cet assassinat.

En somme Me Garaud, d'un strict point de vue juridique, devrait se battre pour lui et contre elle, et pour elle et contre lui. Situation tout à fait schizophrénique et il lui a fallu tout de même aujourd'hui opérer *a priori* une sorte de synthèse.

C'est ce qu'il a fait : en affirmant l'innocence de Christine Villemin avec acharnement, l'avocat ne fait assurément que son devoir. L'homme n'obéit sans doute qu'à sa conviction ; le militant de Légitime défense, lui, sauve l'essentiel, la cause.

Me Garaud n'a plus d'autre choix : *« Je les défendrai comme mes enfants »*, a-t-il dit de Jean-Marie et Christine Villemin. Ces enfants, tous deux inculpés d'assassinat lui donnent bien du souci.

P.G.

EN BREF

● *Un laboratoire spatial de physiologie humaine.* – L'Agence spatiale européenne (ESA) a confié au consortium industriel formé par l'Aérospatiale et la société allemande Kayser-Threde la réalisation d'un équipement de physiologie humaine destiné au laboratoire spatial Spacelab. Nommé Anthrorack, cet équipement intègre une vingtaine d'appareils gérés par un calculateur, qui effectuent simultanément des mesures sur les systèmes respiratoire, cardio-vasculaire, endocrinien et neurosensoriel. Il est destiné à voler au moins trois fois, la première mission étant prévue en octobre 1988. Le contrat global dépasse 100 millions de francs.

● *Les attentats de Guinguamp revendiqués par un commando inconnu.* – Un mystérieux « commando autonome révolutionnaire et socialiste breton » a revendiqué, lundi 8 juillet, dans une lettre adressée, depuis Quimper, aux journaux régionaux, les attentats commis pendant la nuit du 2 au 3 juin à Guinguamp et au cours desquels M. Christian Le Bihan, vingt-huit ans, employé à l'hôpital de Quimper, avait été déchiqueté par sa bombe devant le palais de justice de la ville de Guinguamp.

Le commando en question, inconnu jusque-là, qui se dit *« proche des thèses de l'Armée révolutionnaire bretonne »* (ARB), explique les raisons pour lesquelles la bombe avait tué M. Le Bihan. Celui-ci avait réduit le temps de mise à feu en raison des *« risques de passage »*.

Les défenseurs de la famille Laroche demandent un supplément d'information

Les avocats de la famille Laroche, Mes Paul Prompt, Mario Stasi et Gérard Welzer, ont demandé au juge d'instruction et au procureur d'Epinal l'ouverture d'un supplément d'information pour « tentative d'enlèvement, de séquestration et de prise d'otages » de la part de Jean-Marie Villemin, inculpé d'assassinat sur la personne de Bernard Laroche.

M. Jean-Marie Villemin, après son arrestation, avait, en effet, reconnu avoir eu « l'intention » de prendre en otage Mme Marie-Ange Laroche et son fils Sébastien, mais n'avait pas donné suite à ce projet (*le Monde* du 22 juin).

Dans leur communiqué, les avocats indiquent notamment que *« tout en étant parfaitement respectueux des droits de la défense, ils ne peuvent admettre, chargés eux-mêmes de défendre la mémoire de Bernard Laroche, qu'il soit porté atteinte à cette mémoire pour les besoins de la défense de Christine Villemin, par la référence à des actes d'instruction annulés par la chambre d'accusation, tout en profitant de l'annulation de certains d'entre eux pour les citer de manière inexacte. De même, ils ne peuvent accepter la référence à l'audition d'un témoin mineur, alors que les conditions mêmes de cette audition font actuellement l'objet d'une instruction ouverte au TGI de Dijon sur décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation.*

» Soucieux que la lumière pleine et entière soit faite sur le double meurtre de Gregory Villemin et de Bernard Laroche, les avocats de la famille Laroche renouvellent leur demande déjà présentée à Monsieur le Juge d'instruction et à Monsieur le Procureur de la République d'Epinal pour que les deux dossiers d'information soient joints, les deux meurtres s'éclairant mutuellement et l'information permettant, en réunissant auteurs, victimes et témoins des deux affaires, de faire la clarté à la suite d'une information pleinement contradictoire ».

FAITS DIVERS

A l'hôpital de Gonesse (Val-d'Oise)

UNE ENQUÊTE EST EN COURS APRÈS LE DÉCÈS D'UN MALADE

Une famille de l'Oise a porté plainte, samedi 6 juillet, auprès du procureur de la République de Pontoise (Val-d'Oise) après le décès, à l'hôpital de Gonesse, d'un retraité de la SNCF âgé de cinquante-neuf ans.

Selon le fils du défunt, M. Gérard Deswarte, domicilié à Dieudonné, dans l'Oise, le malade, Emile Deswarte, hospitalisé d'urgence le 31 mai pour se faire enlever la vésicule, *« a été opéré trop tard »*. *« En quatre jour, mon père n'a subi qu'une radio des poumons*, affirme M. Gérard Deswarte. *Il souffrait énormément, à tel point qu'il s'est tailladé les veines en pleine nuit, dans sa chambre d'hôpital, avec son rasoir. Les médecins se sont alors aperçus que sa vésicule avait éclaté. Il a été opéré immédiatement, mais il était déjà trop tard. »*

Un communiqué publié lundi 8 juillet par la direction de l'hôpital de Gonesse contredit ces affirmations. La direction précise notamment que M. Deswarte a bénéficié des soins nécessités par son état et a subi, au total, trois interventions chirurgicales. Elle se retranche toutefois derrière le secret médical pour justifier son refus de donner des éléments précis sur l'état de santé de M. Deswarte. Une enquête administrative est en cours.

● *Plainte contre X... après le décès d'une fillette à l'hôpital Necker.* – Les parents d'une fillettte âgée de dix ans, Catherine Douarre, ont porté plainte contre X... à la suite du décès de leur petite fille, survenu pendant la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 juillet à l'hôpital Necker à Paris, où elle avait été évacuée d'une clinique de Vernon (Eure).

Catherine avait été hospitalisée, mercredi après-midi, à la clinique Sainte-Marie à Vernon pour y subir, le lendemain matin, une opération des amygdales et des végétations.

Jeudi, vers 13 heures, Mme Eliane Douarre était prévenue par téléphone que son enfant devait être évacué, en raison de son état, sur Paris, où la petite fille était transportée par hélicoptère vers 14 h 45 à l'hôpital Necker, où Catherine mourait vendredi à 1 h 30.

Une information judiciaire a été ouverte après l'accident de Saint-Pierre-de Vauvray

Plus de quarante-huit heures après la catastrophe ferroviaire survenue dans l'Eure, lundi 8 juillet, à Saint-Pierre-du-Vauvray, le nombre des victimes s'élève bien à huit – sept Français et un Sénégalais – alors que plusieurs blessés sont dans un état critique. Une information judiciaire a été ouverte et confiée à Mme Michèle Vaubaillon, juge d'instruction à Evreux, qui s'est rendue, mardi, sur les lieux de l'accident.

En dépit du témoignage isolé d'un camionneur assurant que le feu rouge clignotant signalant le passage imminent d'un train ne fonctionnait pas à 8 heures 30, soit une demi-heure avant la catastrophe, il semble bien que l'installation du passage à niveau était en bon état de fonctionnement. Il est en fait probable que le chauffeur du semi-remorque s'était mal présenté face au passage. Se rendant compte de sa mauvaise manœuvre, il n'aurait pas eu la possibilité de reculer en raison de la présence d'un ou de plusieurs véhicules derrière lui ; de même n'aurait-il pas osé forcer les demi-barrières du passage à niveau alors qu'elles s'abaissaient.

La SNCF précise que ces barrières *« matérialisent l'arrêt nécessaire, mais sont conçues pour être cassées en cas de danger »*. Celles-ci sont fabriquées avec des matériaux légers. La « séquence de sécurité » des passages à niveau automatisés dure cinquante secondes entre le déclenchement de la sonnerie puis du feu rouge clignotant et l'arrivée des trains. Les demi-barrières s'abaissent vingt-cinq secondes après le déclenchement de la sonnerie.

D'autre part, comme nous l'expliquions dans nos éditions du 10 juillet, le rapide Le Havre-Paris était poussé par une motrice, le conducteur se trouvant, pour sa part, dans une cabine de pilotage, à l'avant de la voiture de tête. Le trafic ferroviaire devait être entièrement rétabli sur les deux voies dans la soirée de mercredi.

PAR SUITE DE SABOTAGES

Vingt-trois trains stoppés sur la ligne Paris-Strasbourg

Quatre « pirates du rail » ont été écroués

Pour la septième fois depuis le 20 juin, une ligne de chemin de fer a été sabotée : mardi 9 juillet, à 2 heures, des inconnus ont sectionné un câble électrique, mettant hors d'usage toute une série de feux sur la voie ferrée entre Paris et Strasbourg, dans le secteur d'Ussy-sur-Marne (Seine-et-Marne). Vingt-trois trains – dont cinq Paris-Strasbourg – ont été stoppés. Les services techniques de la SNCF ont réparé le câble et, vers 7 heures, les signaux fonctionnant à nouveau, le trafic a pu être rétabli.

A Rouen, nous indique notre correspondant Etienne Banzet, les policiers, au cours d'un contrôle routier, ont interpellé, samedi 6 juillet, quatre personnes soupçonnées d'un sabotage sur la ligne Paris-Rouen, où la nuit précédente trois armoires de signalisation avaient été détruites. Cette action avait été revendiquée par le groupe Hobos, du nom des vagabonds qui peuplaient les trains de marchandises aux Etats-Unis dans les années 30. Dans le coffre de la voiture contrôlée, les policiers ont découvert des tracts émanant du groupe O Cangaceiros. Les quatre « pirates du rail » arrêtés sont : Jean-Marie Le Lanno, trente et un ans, licencié de philosophie, qui donnait des cours d'alphabétisation dans un centre de formation permanente du Petit-Quevilly, près de Rouen ; Brice Peltier, vingt-six ans ; André Cuzon, trente-cinq ans, et Pascal Navar, vingt-six ans, tous les trois chômeurs. Ils ont reconnu avoir commis le sabotage et ont été inculpés de « destruction d'objets immobiliers appartenant à autrui, par l'effet d'une substance incendiaire, de nature à créer un danger pour les personnes », et écroués à Dieppe et au Havre.

Le groupe Hobos du Val-de-Seine s'apparente à d'autres groupes qui, depuis le 20 juin, ont revendiqué des actions de commando du même genre, en affirmant agir *« par solidarité avec les détenus des prisons françaises qui se sont mutinés en mai dernier »*. Selon les policiers de Rouen, ces groupes, liés entre eux, fonctionneraient cependant de manière autonome.

ÉDUCATION

AU CONSEIL DES MINISTRES

La procédure de nomination des maîtres de l'école privée

Quatre projets de décret concernant les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé devaient être examinés en conseil des ministres, ce mercredi 10 juillet. L'Un de ces textes précise la procédure adoptée pour la nomination des maîtres, en définissant bien le rôle du recteur (représentant de l'Etat) et celui du chef d'établissement. Il doit aussi fixer la composition des commissions chargées d'examiner les candidatures et de statuer en cas de conflit. Un autre texte prévoit la mise en place d'une commission de concertation destinée à régler les éventuels litiges entre l'Etat, les collectivités locales et les établissements. Les deux derniers projets de décret doivent permettre une harmonisation entre des textes en vigueur et la loi Debré.

Depuis la fin de la querelle scolaire et la décision du gouvernement de M. Laurent Fabius de revenir à la loi Debré de 1959, les responsables de l'enseignement catholique et le ministre de l'éducation nationale se sont plusieurs fois rencontrés. L'objectif de cette concertation est d'adapter la loi Debré – la « toiletter », selon l'expression de conseillers du ministre – en fonction de l'abrogation de la loi Guermeur de 1977 relative à la nomination des maîtres de l'enseignement privé.

Après l'adoption par le Parlement, en décembre 1984, de la loi complémentaire de décentralisation de l'enseignement public et privé, les fonctionnaires et leurs partenaires ont cherché à élaborer des textes qui respectent les prérogatives de l'Etat – qui rémunère les maîtres – tout en préservant la liberté des chefs d'établissement.

Une bataille budgétaire

A la veille d'une rentrée scolaire qui s'annonce difficile dans l'enseignement privé comme dans l'enseignement public en raison des contraintes budgétaires, des responsables de l'enseignement catholique ont tendance à élever le ton. Ils se plaignent de l'inadaptation des crédits versés aux établissements par rapport à la demande croissante, selon eux, de familles qui souhaitent que leurs enfants soient accueillis dans une école privée. Ils soulignent aussi que soixante-neuf commmunes refusent toujours d'assumer leurs obligations à l'égard d'écoles primaires sous contrat d'association. Mais ces griefs ne suffisent pas à remettre en cause une paix scolaire qui s'est établie depuis un an.

« Nous ne souhaitons pas organiser à nouveau des manifestations », soulignent des responsables de l'enseignement catholique. *« Vont-ils tourner la page au lieu d'essayer de ranimer une querelle périmée »*, comme leur demandait récemment M. Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'éducation nationale ?

SERGE BOLLOCH.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Rock à Athènes

Place au rock, pour la première fois, au stade antique d'Athènes, les 26 et 27 juillet. Et, le 13 juillet, rendez-vous en Bretagne. Deux festivals, deux rassemblements. A l'origine, l'histoire d'un groupe d'amateurs fous de musique.

L'ESPRIT D'ÉLIXIR

CET *été, la société Roxane* organise, en coproduction avec Nouvelles Frontières, deux festivals aux affiches prestigieuses (1) : Rock-Scène, à *Guehenno* (Morbihan), et Rockin'Athens 85, dans le stade antique de la capitale grecque. Pour le premier, le 13 juillet, on espère vingt-cinq mille personnes. A Athènes, où c'est une première, il faudra quarante-huit mille personnes par jour, les 26 et 27 juillet, dans un stade qui peut en accueillir soixante-dix mille, afin d'amortir le coût de l'opération, près de 6 millions de francs.

Derrière ces manifestations d'envergure, il y a l'histoire d'un *petit festival* (Elixir) *qui a grandi* hors les circuits traditionnels, l'histoire d'amateurs qui se sont lancés dans l'aventure par goût de la musique et qui, chemin faisant, ont appris sur le tas.

En 1978, étudiant à Brest, Gérard Pont crée un « fanzine » et organise des petits concerts de chanson française. Coup sur coup, il réalise quatre succès. De leur côté, Pierre et Jean-Paul Billant, réunis en association (loi 1901) et victimes de quelques échecs, lui proposent de mettre sur pied un festival. Pourquoi pas ? Cela vaut au moins la peine d'en parler. Régulièrement, autour d'une table, ils rêvent : on aura Neil Young, *on fera venir Genesis*... le pape. Seulement, pour cela, au minimum, il faudrait avoir leurs contacts. Finalement, *Pierre* Billant revient d'Angleterre avec des contrats qui, à défaut d'être à hauteur de leurs espérances, ont le mérite d'être à la mesure de leurs moyens : John Martyn, Bert Jansh, Gwendal et quelques autres de la même famille. Des « folkeux » qui galèrent plus ou moins dans leur pays et acceptent de jouer sans être payés d'avance.

Reste à trouver un lieu. Un peu plus âgé, barbu et bonhomme, René Tréguer parle le breton et sait convaincre les agriculteurs. On les prend quand même pour *des dingues, et plusieurs* communes les éconduisent : sur un champ nu, il faut monter un petit village, faire venir l'eau et l'électricité, installer un enclos, une scène, des sanitaires (il leur sera même imposé de séparer les filles des garçons sur le terrain de camping).

Elixir, premier du nom, a lieu les 14 et 15 juillet 1979 à Irvillac, près de Landerneau, en Bretagne. On attendait trois mille personnes, il en viendra huit mille, *sans aucune promotion ni relais* médias. Pendant deux jours, c'est l'état de grâce : l'organisation est approximative, mais aucun groupe ne se désiste. « *On aurait pu faire un four,* se souvient Gérard Pont, *mais c'était tellement osé et spontané que même l'amateurisme a tourné à notre avantage.* » C'est en tout cas le feu vert pour une seconde édition, qui a lieu l'année suivante à Plonéour-Trez, dans le Finistère. Avec Donovan et Murray Head *en tête d'affiche, Elixir élargit ses* horizons et attire douze mille personnes, toujours sans publicité.

On retrouve la même équipe de bénévoles (mais aux quelques amis venus prêter main-forte ont succédé une centaine de personnes). Gérard Pont est gérant d'une librairie à Rennes, René Tréguer, *prof de physique*, Pierre Billant, agriculteur (il devient bientôt le seul permanent de la société). Ils ne se rencontrent que pendant les trois mois qui précèdent *le festival, chacun occupant* la même fonction d'une année sur l'autre. Pour les agents des groupes anglo-saxons, même s'ils restent difficiles à convaincre, le nom d'Elixir n'est plus inconnu.

En 1981, America vient spécialement des Etats-Unis pour jouer à Plomodiern. Avec des groupes comme Inmates, Wilko Johnson, Hazel O'Connors, la tendance rock du festival s'accentue et l'accueil s'améliore : le site domine la baie de Douarnenez.


CLASH PHOTOGRAPHIE PAR CLAUDE GASSIAN

Seize mille personnes sont au rendez-vous. Pour l'équipe d'Elixir, il faut passer la vitesse supérieure. La fréquentation du festival étant limitée par l'absence de *promotion, ils vont à Paris pour* présenter leur affiche à la presse et chercher des sponsors. « *En bons provinciaux qui débarquent, on ne savait pas à qui s'adresser* », reconnaît Gérard Pont. TF 1 décide de filmer l'événement, la presse nationale en parle. Elixir, version 1982, propose à Saint-Pabu un plateau ambitieux qui a l'avantage d'être peu coûteux : à l'aube de sa popularité, Joe Jackson, par exemple, ne demande que 40 000 francs. Même chose pour Jimmy Cliff, qui n'a pas encore eu son tube *Reggae Night*. Steve Hackett de Genesis, Randy California (dont c'est le retour), Moon Martin, complètent le haut du programme devant près de vingt-cinq mille personnes chaque jour.

L'année suivante sera moins heureuse. Devant le succès remporté, les gens d'Elixir ont pris la « grosse tête ». A deux jours d'intervalle, ils organisent deux festivals : un avion, spécialement affrété, transporte les groupes de *Guehenno, en Bretagne, à Toulouse*. S'ils savent faire les choses dans leur région, ailleurs ils n'ont aucune expérience du terrain. Leur erreur sera de déléguer l'organisation à une équipe locale. « *Ils ne connaissaient ni l'histoire ni l'esprit d'Elixir*, regrette Gérard Pont. *Pour eux, c'était une boîte à fric. Quand on n'est pas là pour signer les chèques, les budgets sont vite dépassés.* » Mais les dépassements de budget pèsent en l'occurrence dans la balance *car si seize mille personnes* sont venues à Guehenno, à Toulouse, en revanche, on a vendu à peine trois mille billets, il en fallait cinq fois autant pour amortir : *sans être vraiment commercial* à l'époque (Simple Minds, Joe Cocker, Greg Allman, les Stranglers, King Sunny Adé, etc.) le plateau est coûteux. Les quelque 200 000 francs de trésorerie ne combleront pas un passif de 1 200 000 francs.

« *Même si on a fait un flop monumental,* dit Gérard Pont, *ça valait le coup de voir le dernier concert des Undertones qui se sont séparés tout de suite après. J'ai gardé une cassette, c'est*

CLASH EN VEDETTE

superbe. » C'est cette passion qui distingue les gens d'Elixir. A la différence de nombreux festivals en France qui ont vu disparaître dans la nature leurs organisateurs, ils ne déposent pas le bilan et continuent, en remboursant progressivement leurs créanciers. Avec l'aide de Nouvelles Frontières, ils reviennent à Saint-Pabu en 1984. L'équipe s'adjoint un financier, un gérant, un responsable technique. Parce qu'ils ont toujours payé les groupes, les agents à l'étranger renouvellent leur confiance. Nina Hagen, les Stray Cats, Ian Dury, The Alarm, OMD, Fela et quelques autres se partagent les deux journées devant un total de plus de soixante mille personnes. La trésorerie est pratiquement rééquilibrée.

C'est alors que Jean-Paul Claudon, *de Nouvelles Frontières* – l'agence de voyages cherche, depuis quelques années, à développer ses activités dans un domaine qui corresponde à sa *clientèle et... lui* permette, par la même occasion, de vendre des voyages – lance l'idée d'un festival de rock à Athènes. Comme la première fois, ceux d'Elixir (dont la société s'appelle à présent Roxane) n'y croient pas trop mais quand on les relance, ils vont sur place pour voir si c'est possible. Avec la caution de Nouvelles Frontières, qui est bien implantée en Grèce, et celle d'Elixir pour les groupes, le projet prend forme rapidement. Mélina Mercouri, le ministre de la culture, donne son feu vert – ici, au moment des élections, on aura craint un changement de gouvernement, les choses étant bien avancées et certains groupes déjà payés – et concède le stade antique d'Athènes où ont eu lieu les premiers Jeux olympiques modernes. Une équipe de cinq personnes se met au travail sur place, ils seront plus de trois cents recrutés là-bas pendant le festival. Six semi-remorques achemineront la scène et la sono louées en Angleterre.

Là-bas, comme ici, on apprend aussi les choses en les faisant. Ainsi la promotion fonctionne-t-elle essentiellement avec la presse et le bouche-à-oreille. Dire Straits, par exemple, a joué devant trente mille personnes sans aucun affichage. Le ministère de la culture grec tenait à Culture Club, Rod Stewart et un groupe national : Rod Stewart ne viendra pas et Clash sera la vedette d'un des deux soirs – n'ayant pas le droit, par contrat, d'utiliser le *nom du groupe sur les affiches* et les publicités en Europe, les organisateurs ont été contraints de le remplacer par un énigmatique *guest star*. En France, le ministère de la culture souhaitait un groupe de l'Hexagone : ce sera Telephone. En raison de la chaleur, les concerts débuteront en fin d'après-midi, ils seront diffusés instantanément sur un écran géant vidéo.

Deux semaines avant, Rock-Scène se sera déroulé sur un seul *jour cette année de façon à éviter* l'image « sac-à-dos et tente de camping » du festival. Si tout va bien, en septembre, pour Gérard Pont, il faudra choisir entre la librairie et les concerts.

ALAIN WAIS.

★ ROCK-SCÈNE, le 13 juillet à Guehenno (à 20 kilomètres de *Vannes*) : *Clash, Leonard Cohen*, Dépêche Mode, Spear of Destiny, Joan Armatrading, Ramones, Midnight Oil, Toots and the Maytals. Prix : 150 francs, transports organisés par Nouvelles Frontières.

★ ROCKIN'ATHENS 85, les 26 juillet avec Culture Club, Depeche Mode, Talk-Talk, Telephone, Brigades Musicales, et le 27 juillet, avec Clash, Nina Hagen, The Cure, The Stanglers. *Locations pour forfait (170 francs) et* vols charters, point de vente Nouvelles Frontières. Tél. : 273-25-25.

(1) La manifestation d'Athènes (à l'occasion de l'Année européenne de la musique), est soutenue, en Grèce, par le ministère de la culture et des sciences, le secrétariat à la jeunesse et aux sports, et, en France, par le ministère de la culture.

Images de Fassbinder

Retrouvons l'univers sulfureux de Fassbinder pour l'été, avec cinq films en attendant que les quinze heures de Berlin Alexander Platz *nous parviennent sur petit ou sur grand écran.*

L'HOMME DE LA VILLE

MARIN KARMITZ annonce une série Fassbinder, avec d'abord *les Larmes amères de Petra von Kant* (1972), un film en huis clos qui suit de près la pièce de théâtre dont Fassbinder est également l'auteur. Le film et la pièce disent *le calvaire d'un personnage* qui s'est modelé un masque, et dont le masque craque sous l'effet d'un désir irréalisable, inacessible. Ici, il s'agit d'une styliste branchée bon genre, de sa passion stérile pour une fille très jeune, sous le regard gêneur d'une secrétaire omniprésente, qui ne dit pas un mot. Ailleurs, ce sont des femmes sans autre ressource que leur vitalité dévorante. Ou des hommes, homosexuels ou non. Des gens. Bourgeois, grands et petits, parvenus, déchus, exclus, voyous, artistes.... *Tous* vivent mal, déchirés, décalés. Ils ont tant besoin d'amour et ils n'ont pas appris comment on aime.

C'est le monde de Fassbinder qui, par jeu de réflexion, éclaire les fractures de l'Allemagne et de la société occidentale. Fassbinder *diagnostique* l'état des blessures, détecte leur cause, dévoile les contraintes, désigne les angoisses, les peurs, les tentations mystificatrices, les dérivatifs – sexe, argent, pouvoir, drogue. Un *monde*, Fassbinder, sa lucidité hargneuse, son pragmatisme brutal, son ironie sulfureuse. Sa générosité. La séduction de son sourire bref.

Après *les Larmes amères de Petra von Kant* sortent le 24 juillet *Tous les autres s'appellent Ali* (1973), le 7 août *Maman Kuster s'en va au ciel* (1975), le 24 août *Effi Briest* (1974) et le 4 septembre, *le Marchand des quatre saisons (1974)*. Des films au budget modeste, réalisés avant *Despair* – premier essai de production internationale, *Maria Braun* premier succès commercial et *Lola, Lili Marleen, Querelle*, titres qui restent à l'affiche des salles à programmation multiple. Le public de Fassbinder n'est pas si restreint.

En France, Fassbinder est mal connu, confondu avec l'image mythique de l'intellectuel allemand – notre noir jumeau morbide – avec celle du prince des nuits de cuir, dragueur, bagarreur. C'est vrai qu'il est, fondamentalement, l'homme de la ville. Pas même des routes, des autoroutes.


D.R.

Son monde est celui des rues sans arbres où suinte la solitude. Avec une franchise impudique, il a montré ce que c'est que de ne pas avoir sa place. Ses films composent la saga des marginaux. Seulement, il ne dissimule pas les failles, les moments lamentables de ses héros. C'est par là qu'il les prend, à partir de là qu'il montre *leur grandeur*. Leur vérité bonne ou mauvaise à dire. Il fait parler vrai l'antisémitisme, tourne en ridicule les poètes frileux des révolutions en chambre, suit avec *compassion* les rêves sans envolée des prostituées sans plaisir, des gigolos, des ménagères, des hommes d'affaire, des actrices oubliées.

Fassbinder a été taxé d'antisémitisme, de mysogynie, de mépris. Pourtant, c'est visible, il *ne connaît pas le mépris, c'est* la raison de sa lucidité agressive. Il n'a pas survolé son époque, il témoigne. Il est l'homme du présent. Il s'est emparé des clichés du temps, pour jouer avec, montrer leur fonction, leur rôle dans la morale machinale des existences. Lui succéder n'est pas si simple. Les troupes qui montent son théâtre se font parfois piéger. Si on lit à plat *les Larmes amères de Petra von Kant*, on voit que la construction est simple, les personnages bien typés. On pourrait croire à un drame bourgeois efficace, qui flirte avec le théâtre à thèse, s'offre une touche de scandale mondain à la Victor Margueritte... C'est ce que le spectacle devient – et qui fait son succès – quand ce n'est pas Fassbinder qui le met en scène, avec ses actrices, ses acteurs, avec sa famille.

Ingrid Caven, Eva Mattes, Hannah Schygulla, Rosel Zech... Kurt Raab, Volker Spangler, Carl Bohm, Gunter Kaufmann... Des personnalités excessives, exigeantes, *capables de le deviner*, de le suivre, capables de nager quand il les lance à l'eau sans explication. Tous racontent qu'au tournage il ne leur indiquait que *les actions. A eux de trouver le* personnage, ses contradictions, sa vie. A lui de saisir ce qu'ils sont. On a l'impression qu'il savait tout de ses comédiens, qu'il avait l'intuition de leurs capacités inconnues. Il avait besoin d'eux. En tout cas, il leur a fait confiance, leur a permis d'exploser. Après lui, en dehors de lui, ils sont eux-mêmes, avec leur talent, leur mystère. Avec lui, c'est autre chose. Ils sont les habitants de son pays, porteurs de forces pas vraiment contrôlables.

Avant sa mort, déjà, Fassbinder s'était éloigné. Peu à peu sa famille s'est désagrégée. A présent, chacun va son chemin, avec *plus ou moins de bonheur*, et au-dedans un vide certain.

Les films de Fassbinder témoignent d'un monde qui dépasse l'époque. Les ressortir aujourd'hui est une expérience. Marin Karmitz souhaite renouveler l'opération réussie il y a deux ans avec Wim Wenders : projeter progressivement l'œuvre intégrale. Mais Fassbinder a tourné une bonne soixantaine de films, dont une partie est empêtrée dans des problèmes juridiques de droits et de succession. « Films sans frontière » promet toujours les quinze heures de *Berlin Alexander Platz* – produit par la Bavaria – sur grand écran. On espère toujours *que la télévision francaise* diffusera ce feuilleton grandiose, et qu'elle le fera en version originale sous-titrée.

COLETTE GODARD.

★ 14 Juillet-Parnasse.

Bibliothèque nationale

ENTRE PRÉSENT ET PASSÉ, ES ARCHAISMES DU SAVO

GEORGES LE RIDER nommé en 1975, Alain Gourdon en 1981, André Miquel en 1984. Le même bureau, les mêmes boiseries dévorées par les livres, la même figure dignement patinée du savoir. Et finalement le même discours derrière les différences de langage et de comportement. Les trois derniers administrateurs généraux de la Bibliothèque nationale ont après tout bien des points communs, et en particulier celui d'être arrivés au moment où l'institution, fort mal entretenue depuis des décennies, entrait dans une phase de crise aiguë. L'appel au président de la République, lancé par un groupe de personnalités dont la liste ne cesse de s'allonger (1), en est la dernière et paroxystique expression (*le Monde* du 25 juin). Mais en remontant un peu dans le temps, on trouve d'autres, et quelquefois de savoureuses formules de la même disgrâce.

On passera sur les expressions colorées de M. Alain Gourdon, pour s'arrêter à la séance du 5 décembre 1980, au Sénat. Ce jour-là, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités qui avait la tutelle de la BN jusqu'à l'OPA de M. Jack Lang, répondit comme suit au sénateur Bonnefous : « *Voici cinq ans que nous poussons la Bibliothèque nationale à s'organiser et qu'elle s'y refuse, persistant à vouloir d'abord informatiser.* » C'est M. Le Rider qui était visé, et c'était un très mauvais procès. D'une part l'informatisation – quoi qu'on puisse penser de certains choix techniques – était déjà une évidente nécessité, pour un organisme qui brasse des millions d'ouvrages, et plus encore de fiches.

D'autre part, le ministre, sans doute pour « punir » pédagogiquement ce mauvais administrateur, venait de lui restreindre des crédits promis pour l'amélioration des conditions de lecture. L'ouverture de la salle des imprimés jusqu'à 20 heures au lieu de 18 heures, souhaitée par tous, devait ainsi avoir pour conséquence paradoxale une dégradation des capacités de communication, le nombre des magasiniers, déjà insuffisant, ne changeant pas.

Informatiser, organiser ? En opposant ces termes, Mme Saunier-Seïté mettait cependant le doigt sur les deux nécessités concomitantes de la BN que sont la modernisation, pour l'avenir et la gestion quotidienne d'une masse sans cesse plus importante. On voit mal un administrateur céder l'une pour l'autre, quelle que soit la pénurie des crédits. Or ces nécessités et le retard accumulé sont tels que le doublement des crédits de fonctionnement, au lendemain de 1981, aura surtout permis, finalement, de mesurer l'ampleur de ce qui reste à faire. Et pas seulement à la BN, même si celle-ci focalise l'attention. L'appel des lecteurs vaut en cela pour toute la lecture publique.

M. Jean Gattegno, directeur du livre au ministère de la culture, est le premier à souligner la gravité de la situation. Ce dont souffre la BN, fait-il remarquer, toutes les bibliothèques universitaires l'endurent et souvent en pire. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les lecteurs fuient vers la Bibliothèque publique d'information (la BPI, au Centre Pompidou) qui se trouve du coup surpeuplée ; ou font le siège de la BN, qui joue alors le rôle de substitut : « *Cela montre*, ajoute, non sans une certaine perfidie, M. Gattegno, *que la situation des lecteurs n'est pas si dramatique.* »

« *Elle n'est pas bonne, c'est indiscutable*, dit-il, *mais celle des autres grandes bibliothèques non plus. L'explosion documentaire de l'après-guerre en est la première cause, aggravée par quelques erreurs d'appréciation, une épouvantable pénurie de crédits, par le conflit entre Georges Le Rider et son ministre, enfin par la personnalité d'Alain Gourdon. Il avait été imposé à Jack lang. Son passage aura été catastrophique, même s'il disait tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. En réduisant de trois heures la durée hebdomadaire de travail des magasiniers, il s'est en tout cas trouvé obligé d'arrêter les communications du samedi. Cela vaut tout de même mieux que d'interrompre, comme cela a été le cas un moment, la communication de certaines séries de livres, de manière arbitraire.*

» *Ainsi*, poursuit M. Gattegno, *la situation mérite d'être nuancée et replacée dans son contexte. Si la BN a perdu 27 (et non 54) postes « dégelés » au profit d'autres organismes de la culture, l'ensemble de la lecture publique en a perdu une centaine. D'autre part, sur les 1 243 emplois de la BN, il n'y en a que 57 qui soient vacants, ce qui est très peu, et il n'y en aura plus qu'une vingtaine d'ici octobre. Enfin, la BN est le seul établissement dont les postes devenant vacants ne seront pas soumis à la règle générale du gel* » (1 sur 4).

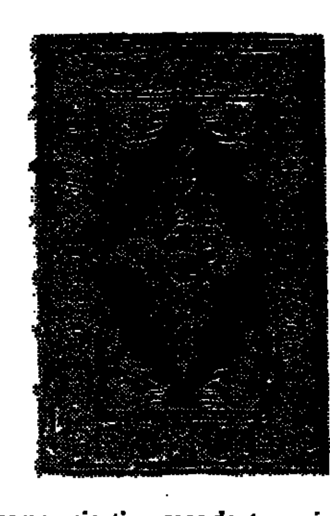
Heureusement, est-on tenté d'ajouter, car, de l'avis d'André Miquel, l'actuel administrateur, c'est au moins soixante postes qu'il faudrait créer d'urgence pour faire face à la multitude des problèmes : la communication, sans doute, mais c'est la pointe de l'iceberg, la reliure ou la restauration de quelque 700 000 ou 800 000 ouvrages en voie de destruction, le catalogage, le microfichage, et l'informatisation de l'ensemble commencée il y a deux ans seulement.

« *Cependant*, fait remarquer M. André Miquel, *il ne s'agit pas de boucher les trous, de replâtrer ici et là comme on l'a trop longtemps fait. Il s'agit d'une politique à long terme, qui doit nous permettre de retrouver l'équilibre d'ici dix à quinze ans.* » L'administrateur cite un exemple : le service de photocopie, archaïque et désolant en effet. « *Si on pouvait résoudre ce problème dès maintenant, on ne ferait qu'intensifier la demande sans changer les données de base. Combien de temps encore les lecteurs pourront-ils avoir accès aux originaux ? Ne faut-il pas envisager de stocker ceux-ci de manière à les préserver, et de ne communiquer, sauf exception, que des reproductions sur microfiche, film ou sur vidéodisque ?*

» *Et puis , si les lecteurs obtenaient plus vite ce qu'ils cherchent, s'ils pouvaient venir en fonction de leurs besoins, ils seraient moins tentés de s'installer en permanence à la BN.* »

La « première modernisation » est bien en route. Le vidéodisque, on vous en fait une démonstration convaincante dans un recoin perdu du cabinet des estampes. Un premier disque est encore expérimental : dans l'avenir c'est 15 millions d'affiches, gravures, lithos, etc. qui trouveront place, à raison de 100 000 par disques, sur un ou deux mètres de rayon. Sur le plan documentaire strict, les renseignements fournis seront les mêmes que ceux des originaux, tout dépendant du soin apporté à chaque étape, notamment pour les couleurs : Le prix d'un vidéodisque allant de 800 000 à 4 millions de francs selon sa qualité, et connaissant les moyens de la BN, il faut penser aux possibilités de diffusion hors de l'établissement. C'est dire que la création d'un vidéodisque, comme le note Denis Bruckmann, accumule les difficultés. « *Cela relève à la fois* dit-il, *de la communication et de l'homme de l'art.* » Un inconvénient : « l'estampomane », l'amateur de papier, de

La BN est située rue de Richelieu. Les hôtels Tubeuf, de Chivry, de Nevers, furent les éléments entre lesquels l'architecte Henri Labrouste édifia en 1868 la grande et célèbre salle de lecture, et qu'il réunit par le solide et austère bâtiment de la rue de Richelieu. Pascal, puis Recoura se chargèrent d'édifier la salle ovale, achevée en 1936. De 1932 à 1960, le cabinet des estampes, le département des cartes et plans sont venus se superposer aux structures existantes. Plus généralement, la bibliothèque a émigré dans tout le voisinage, et abondamment hors de Paris. Ainsi, les bâtiments de la rue Vivienne seront inaugurés à la fin de l'année : 17 000 mètres carrés, soit un accroissement de 20 % de la surface actuelle, construits autour de la galerie Vivienne.





CHIFFRES

LA Bibliothèque nationale emploie 1 243 personnes, parmi lesquelles environ 250 conservateurs. Elle accueille en moyenne 1000 lecteurs par jour.

Sur une centaine de kilomètres de rayons, on trouve plus de 12 millions de livres, 6 millions d'estampes, 800 000 monnaies et médailles, 300 000 manuscrits... En 1980, le seul dépôt légal a enrichi les collections de 38 653 livres, 1 543 045 numéros de 31 338 périodiques, 17 399 publications mineures (dépliants, fascicules techniques, etc.), 9545 tracts et affiches non illustrées, 12 769 publications officielles, mais aussi 12 350 disques, 3215 cassettes, 1 686 feuilles, 2 344 gravures, 5 430 photographies, 2 510 partitions musicales, sans compter les acquisitions et les donations : 7,5 kilomètres de rayons sont nécessaires pour stocker les nouveautés d'une année.

Le budget de la BN est passé de 47,6 millions de francs en 1981 à 131,6 millions de francs en 1985 (soit une augmentation de 176 %). Le budget des acquisitions est actuellement de 14,2 millions de francs.

LE PARCOURS DU COMBATTANT LECTEUR

THÉORIQUEMENT, n'importe qui devrait pouvoir consulter les ouvrages de la Bibliothèque puisqu'elle est nationale. Mais ce n'est pas si simple. En insistant, vous obtiendrez toujours une carte d'entrée pour deux ou trois jours... dont vous perdrez les trois quarts à errer dans la salle des catalogues, à vous tromper de démarches, et à attendre... des volumes souvent perdus, volés, détériorés ou incommunicables. Si vous avez déjà publié tel ou tel ouvrage fondamental, sur les vertus de la patience par exemple, vous avez des chances d'obtenir une carte de vingt-quatre entrées, renouvelable. Quant à la carte permanente, il faut au bas mot préparer une thèse de troisième cycle.

Dans tous les cas, le candidat lecteur subira d'abord un entretien avec des dames austères dont le rôle principal est de le décourager et de le diriger vers d'autres bibliothèques. Reçu à l'examen, il sera envoyé au service des cartes de lecteur dont le premier réflexe sera de mettre en doute la validité ou l'opportunité de son acceptation par le service précédent. Papiers d'identité, photo, contrôle des fichiers. Un véritable poste-frontière.

Les formalités ne s'arrêtent pas là. Pour accéder à la salle des imprimés et obtenir une des trois cent soixante places numérotées – toutes non fumeurs – vous devrez à nouveau patienter. Il y a en effet plus de demandeurs chaque jour que d'élus, même si deux « services » sont en moyenne possibles par table. Vous pourrez vous réfugier dans la salle des périodiques, dont les tables sont souvent vides. La machine existe, en effet, qui permettrait de faire passer les volumes d'un département à l'autre... si elle n'était hors d'usage depuis belle lurette.

Les formalités de sortie, plus simples, consistent en une surveillance très relative des sacs, serviettes ou cartables. Au contraire de la bibliothèque du British Museum, où les préposés à cette délicate opération sont protégés par un uniforme anonyme et inspectent systématiquement tous les sacs, ceux de la BN, aussi civils que vous ou moi, ne poussent pas les contrôles au-delà d'une prudente courtoisie. Les Français réagissent, il est vrai, beaucoup plus mal que les Anglais à ces contrôles de routine. Le résultat en est une « fauche », manifeste parmi les « usuels », et en même temps difficile à évaluer car l'indélicatesse peut emprunter d'autres voies : arracher une ou plusieurs pages, déplacer un volume de son rayon normal pour gêner les chercheurs concurrents, etc.

Dans la salle des imprimés, la bataille n'est pas gagnée. Il y a d'abord l'épreuve labyrinthique de la salle des catalogues, dont les responsables vous aideront, d'ordinaire, avec patience et amabilité. Puis l'épreuve des bulletins, trois par jour en principe, un bulletin par livre demandé. Commence l'attente, une heure en moyenne, au terme de laquelle vous verrez quelquefois arriver l'ouvrage convoité. Le moindre mal sera que sa valeur l'ait conduit à la réserve, sorte de super-BN où les volumes bénéficient d'une surveillance accrue et à laquelle on accède par des escaliers et couloirs tortueux. Ou encore que l'état ou l'encombrement de cet ouvrage n'autorise sa lecture qu'à l'hémicycle, l'alcôve sacrée au fond de la grande salle et refuge de quelques grands noms des sciences humaines, addicts favorisés de la BN.

Faveurs ou pas, le bulletin peut vous revenir, au lieu du livre, avec de terribles mentions : « *Absence constatée* », « *Manque en place* », deux formules notablement différentes, pour dire : perdu, volé, ou mal rangé, ce qui, parmi des millions de volumes, revient au même. « *Hors d'usage* » et « *A la reliure* » (délai d'attente imprévisible) sont d'autres désagréments possibles. Surtout si cet envoi à la reliure intervient soudain au cours du travail d'un lecteur, qui a régulièrement besoin de l'ouvrage retiré. Au moins la fibre patriotico-patrimoniale n'a-t-elle pas à souffrir comme à Londres, où l'... vous répondre : « *Détruit par les bomb... durant la dernière guerre.* »

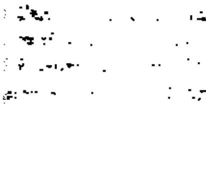
Vous ne pourriez être un lecteur du dimanche : la BN est fermée. Quant au samedi, on vous accepte, mais sans communication des volumes : il faut avoir déposé ses bulletins la veille.

Tous ces tracas sont les conséquences du manque de personnel, du délabrement des équipements (on vient seulement de refaire l'éclairage des magasins, promus à cette occasion du 110 au 220 volts), enfin de la dégradation des ouvrages que la reliure semble ne jamais devoir rattraper. En ce sens, les lecteurs sont aussi les « ennemis » de la bonne conservation : la bibliothèque idéale n'aurait aucun lecteur.

M. Alain Gourdon, le précédent administrateur, ne se gênait pas pour le dire. La nouvelle direction a trouvé un autre leitmotiv : un lecteur coûte 1 000 francs par an à la communauté. Trop cher ? En matière de plaisir, les abonnés de l'Opéra valent plus que largement cette somme, et en termes de travail, les chercheurs de la BN sont à des années-lumières de ce que coûtent leurs homologues des sciences non humaines.

Et le lecteur vaudrait plus cher encore si l'outil dont il se sert était normalement entretenu, si les 700 000 ou 800 000 livres en voie de destruction (sur 10 à 12 millions) devaient être enfin restaurés. Si le *récolement* (c'est-à-dire l'inventaire et la remise en ordre) des ouvrages, dont le dernier remonte à 1947, était enfin entrepris.

F. E.

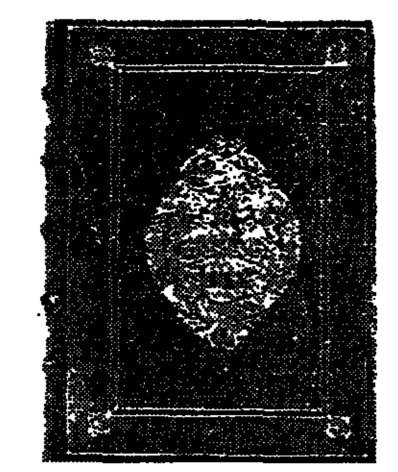


nationale au futur

La Bibliothèque nationale, « grande dame » de la lecture publique, victime de plusieurs décennies de désintérêt, traverse une crise sans précédent. Mais cette crise ne doit pas masquer les mutations technologiques, l'entrée de la BN dans l'ère de l'informatique et du vidéodisque. Les chercheurs s'y adapteront-ils ?

LES ARCHAÏSMES DU SAVOIR





matière, se sentira sans doute frustré. Deux avantages : une consultation accélérée, et un « maniement » aisé des grands formats, comme les affiches publicitaires.

Le deuxième versant de la modernisation, l'informatisation des fichiers, est bien entamé (*le Monde* daté 5-6 septembre 1982). Les usagers pourront consulter dès le mois de décembre quelque 2 millions de notices, et la base devrait être achevée d'ici deux ans et demi pour les ouvrages entrés depuis 1970. Restera le catalogue général du vieux fonds, entrepris à la fin du siècle dernier, en 1897, et qui est seulement arrivé en 1982 à la lettre Z (tome 231 et dernier, de Zimmermann à Zyzykin). Mais ce vieux *fonds restera sans doute longtemps encore derrière* ses dos de cuir : « *Même les Américains,* remarque M. André Miquel, *ne s'y sont pas risqués.* »

Administrateur depuis 1984, M. Miquel voit plus loin, comme ses prédécesseurs. Un accord a été signé avec la British Library pour l'interconnexion des deux bases, ce qui donnera à la BN l'accès, via Londres, à celle de la Bibliothèque du Congrès de Washington, la plus grande du monde. De la même manière, l'administrateur français étudie avec ses homologues la création d'une « bibliothèque européenne », système qui, entre autres avantages, éviterait la multiplication des achats identiques. Les catalogues étant interconnectés, demeurerait le problème de la transmission des volumes, ou plutôt de leur contenu. Un pas de plus vers la « dématérialisation » du support livre.

L'informatique ouvrirait-elle un nouvel âge de la lecture ? Sans doute. Et cela risque de n'être pas très facile pour les chercheurs, historiens pour la plupart, qui n'ont pas forcément une grande habitude des claviers et des écrans. Recycle-t-on si facilement un vénérable professeur encore à l'âge du coupe-papier ? Ils auront quatre ou cinq ans pour s'accoutumer au nouveau système, avant que les fiches cartons soient retirées de la salle des catalogues. Après il y aura des gens pour les conseiller, mais tout cela, dans l'immédiat, risque d'alourdir les recherches, et la perte de ces hasards providentiels que permettait de temps à autre le maniement des bristols.

Le système retenu pour le logiciel, enfin, est-il satisfaisant ? *Certains en doutent.* La liste des mots-matière elle-même a réservé des surprises. Pour gagner du temps on a cru bon d'emprunter celle de la bibliothèque de Laval, au Canada. Mais si elle s'est bien révélée d'une étonnante précision, c'est pour les thèmes religieux, spécialité de l'université locale...

Quelquefois, la science a aussi des inspirations *plus favorables aux vieux papiers. Ainsi,* le problème de l'autodestruction par leur acidité d'un grand nombre des volumes du dix-neuvième et de la première moitié du vingtième siècle paraît être résolu : pour « désacidifier » le papier, il fallait démonter les reliures de chaque livre, faire tremper les feuilles, les faire sécher, les remonter. Un procédé de « *désacidification de masse* » *va maintenant* permettre de traiter six cents volumes d'un coup dans un autoclave, sans les démonter.

L'avenir est l'objet de nouvelles attentions. M. André Miquel veut assez vite promouvoir des recherches qui valorisent les fonds considérables de la bibliothèque. Celle-ci peut en effet jouer un rôle pionnier pour l'histoire du livre – quand apparaissent les paragraphes ; comment se sont établies les classifications des volumes, etc. ? – ou dans des domaines spécifiques, comme les règlements d'ateliers au dix-neuvième siècle, sur lesquels la BN est remarquablement documentée. Le sort de la province intéresse singulièrement l'administrateur, les contacts devant se multiplier par le biais, en premier lieu, d'expositions. Et c'est aussi une exposition, une énorme exposition qui devrait, en 1987, faire le tour des Etats-Unis et faire connaître là-bas nos trésors et chefs-d'œuvre.

Les chefs-d'œuvre partiront d'ailleurs en nombre inhabituel, ce qui inquiète certains conservateurs. D'autant que les choix n'ont pas été véritablement soumis à l'approbation des responsables des différents départements, et que le conseil scientifique, créé en 1983 notamment pour ce genre de question, n'a pas été consulté. Il est vrai que ce conseil, présidé par M. Jean-Paul Aron, et qui devrait se réunir trois fois par an, ne s'est tenu, jusqu'à présent, qu'une fois. Il aurait peut-être eu un avis à donner sur l'organisateur américain de cette grande manifestation, M. Thomas Hoving, conservateur du Metropolitan museum, à New-York, dont la politique d'acquisition fit l'objet de vives polémiques en 1972.

M. Hoving estimait en effet normal pour un musée de revendre certaines des ses œuvres, même provenant de donations, pour en acquérir d'autres estimées meilleures. Des toiles de Van Gogh, Modigliani, Juan Gris ou du douanier Rousseau furent ainsi cédées par l'entremise de la galerie Marlborough, pour permettre l'achat d'un vase grec (*le Monde* du 8 *décembre 1972), il est vrai admirable.*, dû au peintre Euphronios. Manque de chance, le même vase devait l'année suivante faire l'objet d'un nouveau scandale. Le vase, théoriquement acheté à un collectionneur libanais, pour un 1 million de dollars, se révéla, après enquête, provenir du pillage d'une tombe étrusque, près de Rome (*le Monde* du 16 mai 1973).

Sans doute les prêts de la Bibliothèque nationale ne risquent-ils pas le même sort que les tableaux qui servirent de monnaie pour l'achat du vase grec. M. Hoving qui s'y connaît en chefs-d'œuvre saura traiter ces prêts avec autant de respect qu'il sait avoir d'exigence... Comme il saura certainement plaider l'envoi en France d'œuvres aussi importantes du Metropolitan Museum ou de la bibliothèque du Congrès. Qui gagnera sinon la BN à prendre tant de risques ? 10 % sur les ventes d'affiches et de catalogues ? Une meilleure image de marque ? Les faveurs de mécènes américains ?

Un changement notable va bientôt intervenir avec la nomination d'un attaché commercial, chargé de valoriser les fonds de la bibliothèque et de faire entrer quelques fonds propres comme le font depuis longtemps les musées nationaux. La BN jusqu'à présent ne s'était en effet guère servie de ses charmes. A quel prix les estimera-t-elle désormais ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Les douze nouveaux signataires sont Simone de Beauvoir, Claude-Marie Béchat, Jean-Pierre Brancourt, Jacques de Bourbon-Busset, André Chastel, Hubert Guillotel, François Jacob, Henri Laborit, Jacques Le Goff, Robert Merle, Alexandre Minkowski, Léopold Sédar Senghor, Léon Schwarzenberg.

Ronsard était presque contemporain du dépôt légal, créé en 1537 par François Ier et qui est à l'origine de la Bibliothèque nationale. C'est le quatrième centenaire de sa mort que célèbre aujourd'hui la BN à travers une vaste exposition.

Ronsard à la BN

INVITATION AU POÈTE

QUI disait que par peur des *trop grands poètes* la France n'avait pas su trouver son Dante, son Shakespeare, son Goethe ? L'année Hugo nous prouve le contraire. Avec tant d'éclat qu'elle risquerait de nous faire oublier qu'elle est aussi l'année R[illegible]rd, le premier de nos géants [illegible].

Heureusement, sous la responsabilité de Jeanne Veyrin-Forrer, la Bibliothèque nationale célèbre le quatrième centenaire de la mort du poète, né en 1524.

Etrange destin que celui de cette œuvre : après la fracassante gloire contemporaine, un long purgatoire, une glorieuse résurrection par le romantisme, suivie d'une respectueuse méconnaissance. Pourtant, les progrès des études ronsardiennes depuis le début du siècle nous ont rendu dans sa diversité une œuvre immense, en étendue comme en qualité. En nous le faisant connaître à travers une merveilleuse promenade à travers les livres, images, objets, l'exposition de la Nationale nous donne de nouvelles raisons d'aimer.

D'abord, parce que comme toutes les grandes œuvres, celle de Ronsard nous restitue l'essence de son temps : son art se retrouve en écho dans les tapisseries, dans les dessins, les gravures de Nicolo Dell'Abbate, de Jean Cousin, de Jean Mignon, dans les tableaux du Rosso ou du Primatice, mais aussi dans les camées, les majoliques, les aiguières, horloges sphériques, médailles d'or, miniatures sur parchemins, livres d'heures royaux et jusqu'aux épieux de chasse, aux arquebuses à rouet, aux reliures de maroquin mosaïqué.

Partout le même raffinement des matières et des formes, la même miraculeuse conjonction de la nature et de la culture. Tout ici ne tend qu'à l'invitation au mieux jouir du monde. L'exposition n'insiste pas, avec raison, sur le trop connu poète de « *Allons voir si la rose* », pas plus que sur l'excessif érudit qu'il fut parfois. Peu de belles dames, mais l'homme d'un terroir à travers les paysages aimés de la Touraine et du Vendômois, pays de vendanges et de moissons, de vols d'oiseaux, de parfums et de nids. Le souvenir des lointains voyages du page Ronsard en Écosse ou en Allemagne, mais aucune image italienne. Notre renaissant fût tout français.

Ce qui nous frappe surtout aujourd'hui, c'est le fort engagement de son œuvre dans le temps, cette entrée fracassante en littérature avec la préface hautaine des *Odes* de 1549, provocation égale à la bataille d'Hernani, où le jeune poète se veut l'héritier d'Homère, de Virgile, de Pétrarque ; cette passion à servir *les Valois et* à travers eux *les* rois, vrais fondateurs de la nation, cette vigueur dans la poésie politique avec *les Discours des misères de ce temps*, au plus fort de la folie des guerres civiles. Mais aussi cette grande ambition pour la poésie moderne *d'embrasser le savoir total*, fût-ce à travers les savants réseaux de la symbolique, et même d'étranges incursions en démonologie et autres sciences occultes : Ronsard « philomythe », comme le sont les grands poètes, mais comme le sont aussi, disait Aristote, les vrais philosophes.

Près de Ronsard est aussi la musique. Délire divin, signe d'élection, la poésie, telle qu'il la conçoit, doit retrouver les secrets de l'harmonie universelle et ne peut même toucher les âmes qu'à ce prix « *par boutées et comme éclairs de feu, qui deçà, qui delà apparaissent en divers pays puis tout d'un coup s'évanouissent* ». Pour luths, sistres ou basses de viole, trois cent cinquante de ses poèmes furent mis en musique de *son temps par plus de quarante com*positeurs. Bien plus tard ils inspirèrent Wagner, Bizet, Saint-Saëns et Poulenc.

Aux champs, aux batailles, aux ballets et aux mascarades de cour, Ronsard est partout le plus ardent, aussi curieux des nouveaux Jason découvreurs de terres de son temps que des mystères d'une danse ou d'une fleur. Nulle part pourtant il n'est aussi à son aise que dans sa poésie même, dans la compagnie des livres, « *mes bons hostes muets qui ne faschent jamais* ». Il fut, comme le montre la riche exposition de la Nationale, un gérant passionné de son œuvre, remaniant sans cesse ses recueils jusqu'à la mort, comme si, désormais libre de lui et trop vivante, elle n'acceptait d'être figée en une seule fois.

BERNARD RAFFALLI.

★ Bibliothèque nationale, galerie Mansart, jusqu'au 15 septembre.

« Je vous aime, Ronsard. » *Cet aveu d'une héroïne des* Amours, *nous le lui devons tous. Pourquoi l'avons-nous si longtemps ignoré, entre Malherbe et Sainte-Beuve ? Il est pourtant l'un des plus grands, le premier à avoir tout inventé ou presque. Le premier, en tout cas, qui ait réellement, totalement, vécu sa vie en poésie : à tel point qu'en moissonnant dans son œuvre, on peut créer, en un seul poème recomposé, la chanson d'une destinée. La voici, moyennant un minimum de variantes de détail, entre cent autres versions possibles.*

Quand je pense à ce jour où je la vis si belle,
Toute flamber d'amour, d'honneur et de vertu,
Le regret, comme un trait mortellement pointu,
Me traverse le cœur d'une plaie éternelle.

Ce ris qui me faisait apprendre
Que c'est qu'aimer ? Ha ! doux refus !
Ha ! doux dédains, vous n'êtes plus,
Vous n'êtes plus qu'un peu de cendre !

O ma belle maîtresse ! hé ! que je voudrais bien
Qu'Amour nous eût conjoints d'un semblable lien,
Et qu'après nos trépas, dans nos fosses [ombreuses,
Nous fussions la chanson des branches [amoureuses !

Le temps s'en va, le temps s'en va, ma Dame,
Las ! le temps non, mais nous nous en allons,
Et tôt serons étendus sous la lame,

LORS FOL QUE JE TE VIS

C'était au mois d'avril, Francine, il m'en souvient,
Quand tout arbre fleurit, quand la terre devient
De vieillesse en jouvence, et l'étrange hirondelle
Fait contre un soliveau sa maison naturelle,
Quand la limace, au dos qui porte sa maison,
Laisse un trac sur les fleurs, quand la blonde toison
Va couvrant la chenille, et quand parmi les prés
Volent les papillons aux ailes diaprées,
Lors fol que je te vis, et depuis je n'ai pu
Rien voir après tes yeux que tout ne m'ait déplu.
Deux puissants ennemis me combattaient alors
Que ma Dame vivait ; l'un, dans le ciel, se serre
De laurier triomphant : l'autre, dessous la terre,
Un soleil d'Occident, reluit entre les morts.

Hélas ! où est ce doux parler,
Ce voir, cet ouïr, cet aller,
Et les amours desquelles nous parlons.
Jà du prochain hiver je prévois la tempête,
Jà les ans et les ans ont neigé sur ma tête,
Il est temps de laisser les vers et les amours,
Et de prendre congé du dernier de mes jours.
Je n'ai plus que les os, un squelette je semble,
Décharné, dénervé, démusclé, dépoulpé,
Que le trait de la mort sans pardon a frappé ;
Je n'ose voir mes bras que de peur je ne tremble.
M'éveillant au matin, devant que faire rien,
En essuyant mes yeux par la mort endormis,
J'invoque l'Eternel, le père de tout bien,
Le priant humblement de me donner sa grâce.
Adieu, chers compagnons ! Adieu, mes chers amis !
Je m'en vais le premier vous préparer la place.

ANDRÉ MIQUEL.

Sélection

CINÉMA

David, Thomas et les autres de Laszlo Szabo

Mon village à l'heure hongroise. La femme de l'instituteur est volage, les malheurs et les mystères de chacun miroitent au prisme des regards enfantins, les potaches campent sur les vestiges de la guerre, et Szabo (Laszlo) brasse les éléments de sa chronique avec amour. – C. D.

ET AUSSI : *Sang pour sang*, de Joel Coen (polsse au Texas). *La Croisée des destins*, de George Cukor (retrouvailles avec Ava Gardner pour l'année de l'Inde). *Visages de femmes*, de Désiré Ecaré (en regardant passer les Africaines). *Nostalghia*, d'Andrei Tarkovski (déambulation intérieure). *Steaming*, de Joseph Losey (une fois vus tous les films de Cannes, c'est celui-ci qui reste).

THÉATRE

Avignon

L'événement de la semaine, c'est le Festival d'Avignon. A l'âge de trente-neuf ans – ce qui n'est pas jeune pour un festival – avec toutes ses dents il mord, stimule la création des grands – Peter Brook et son *Mahabharata*, Jean-Pierre Vincent et la Comédie-Française avec *Macbeth*, Alain Cuny, Jacques Lassalle avec le TNS et *Emilia Galotti* – ramène dans ses filets Michèle Guigon, Dominique Valadié, Laurence Mayor, Hélène Vincent, renoue avec Théâtre ouvert, offre un panorama unique du cinéma des premiers temps, expose la collection Maeght... Et on peut toujours tout espérer des troupes off, qui, inlassablement, viennent, risquent le tout pour le tout, pour le public, ce public qui aime le théâtre. – C. G.

MUSIQUE

Etoiles soviétiques

Comme chaque année dès la mi-juillet, une grêle de festivals s'abat sur la France : le Sud est le plus touché, cependant qu'à Tours les étoiles du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou brillent au firmament grâce aux Semaines musicales qui les invitent régulièrement depuis dix ans à donner des cours et des concerts. Parmi les nouveaux venus, il faut signaler le pianiste Alexei Nassedkine, qui donnera un récital le 12 juillet. Le lendemain on retrouvera avec plaisir le grand altiste Youri Baschmet et ainsi de suite, presque tous les soirs jusqu'au 31, avec des artistes comme Boris Goutnikov, Evgeni Malinin, Vladimir Spivakov... (Renseignements : (47) 20-99-55).

Par ailleurs, il faut compter parmi les événements marquants *King Arthur*, de Purcell, dirigé par J. E. Gardiner le 13 juillet à Rouen. (Tél. : (35) 70-04-07), *Eurydice* de Caccini, à Vaison-la-Romaine, les 17 et 19. (Tél. : (90) 36-06-25) et *Christus*, de Liszt, à Montpellier le 17 juillet.

EXPOSITIONS

La semaine belge

La semaine est belge. On la commencera au Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, avec Tintin. « Ils ont marché sur la Lune » est le thème d'une exposition dont les héros sont ceux de Hergé, dans leur fusée couleur nappe Vichy, et les copieurs ceux de la capsule Apollo en 1969 : Armstrong, Aldrin et Collins. Méliès et Jules Verne participent aussi à ce voyage fantastique à travers les étages, couloirs et escaliers du Centre culturel, idéal pour y traîner les enfants. En revanche, à moins de les avoir prudemment affranchis, mieux vaut leur éviter les rêves et cauchemars de Félicien Rops, au Musée des arts décoratifs. Mais, pour les plus grands, c'est une vraie merveille que cette rétrospective d'un des plus grands artistes belges, ami de tout ce que le dix-neuvième siècle a compté d'artistes et d'esprits.

Un saut est possible à la galerie René Drouet (104, faubourg Saint-Honoré) pour y voir des œuvres tardives de James Ensor. Davantage par souci documentaire, car le peintre d'Ostende a oublié depuis longtemps, à près de quatre-vingt-dix ans, sa force grinçante, sa vivacité. Dernier Belge : Charles Vandenhove, architecte contemporain dont les travaux sont présentés à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Moderne, néoclassique ? Surtout un travail exigeant, au plus près de la vérité des matériaux. – F.E.

JAZZ

Festival de Vitrolles

Dans la ronde des festivals, Vitrolles (*Jazz sous les platanes*) impose un programme plutôt original et qui ne correspond pas avec la logique des grandes tournées. Du 10 au 14 juillet se succèdent Henri Guédon, Boby McFerrin, le trio Daniel Humair, Jack Dejohnette et E.A.O., le Liberation Music Orchestra, Willem Breuker, Raymond Boni, Michel Portal, Léon Francioli ou Kip Hanrahan. (Renseignements : Tél. (42) 89-55-10. – F. M.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET. Jusqu'au 30 septembre.

JEAN-PIERRE BERTRAND – DAVID TREMLETT. Dessins. PALERMO. Rétrospective. – UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSEE. – ATELIER POLAROID. Jusqu'au 19 août. Galeries contemporaines.

LUMIÈRES. Je pense à vous. Jusqu'au 5 août. LA MODE EN DIRECT. Jusqu'au 30 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre. – PARIS AUTREMENT. Jusqu'au 2 septembre. BPI.

L'ARCHITECTURE EST UN JEU MAGNIFIQUE. Jusqu'au 26 août. Grand foyer.

LEGO EN LIBERTÉ. Jusqu'au 24 août. Atelier des enfants.

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALON DES INDÉPENDANTS. De la Bible à nos jours, 3 000 ans d'art. Grand Palais (256-45-08). T.l.j. de 10 h à 20 h ; mardi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 juillet.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 29 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. – LE DESSIN A GÊNES du XVIe au XVIIIe siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 septembre.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée 18 F. Jusqu'au 8 septembre.

GIOVANNI ANSELMO – ANGE LECCIA. Séance – LAWRENCE WEINER. Sculpture. Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

LIVRES CONSTRUCTIVISTES RUSSES DES ANNÉES 20. Bibliothèque du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 13 h ; mer., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 juillet.

FÉLICIEN ROPS (1833-1898), peintre, graveur, illustrateur. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14), sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 juillet.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'Histoire de France (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février 86.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre. Poète de la nature. Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (bois de Boulogne) (651-71-20). T.l.j. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 4,25 F. Jusqu'au 8 septembre.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintaud, Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre. – ALAIN KIRILI. Jusqu'au 15 septembre. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

DIX-NEUF PEINTRES DU MAROC. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 26 août.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'à fin octobre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT 1914, une sélection du Musée du sport. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVERIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

RANCILLAC. Images éclatées. YVARAL. Mona Lisa synthétisée. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 18 août.

LES GRANDS BOULEVARDS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 octobre.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj, de 11 h à 17 H. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. – EVENTAILS CONTEMPORAINS. Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

ALMANACHS, CALENDRIERS ET CARTES POSTALES. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN D'ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Tous les jours de 10 h à 18 h. Du 11 juillet au 4 août.

Centres culturels

PARIS-I - PARIS-VIII. Les arts plastiques à l'Université. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 29 juillet.

HARTUNG. Hôtel de ville, salle Saint-Jean (276-40-66). Sauf mardi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 août.

CINQUANTE ANS DE DESSINS AMÉRICAINS, 1930-1980. Chapelle des Petits Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

BEAUX ARTS 85. PEINTURE. Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 juillet.

VICTOR HUGO ET LE SPIRITISME. Bibliothèque Sainte-Geneviève, 10, place du Panthéon (329-61-00). Sauf dim., de 13 h à 19 h, jusqu'au 30 juillet.

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

NICOLE D'AGAGGIO, Œuvre récente. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 3 août.

MOUVEMENT ESPACE. (Landowski, L'Herme ; Grandis...) Espace Ronsard, 2, rue Ronsard (264-31-31). Jusqu'au 28 août.

CARL KYLBERG (1878-1952), peintures, aquarelles, dessins. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h, jusqu'au 14 juillet.

TROISIÈME BIENNALE DE TAPISSERIE DE MONTRÉAL. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

DE LA VILLE DE MEXICO A LA VILLE DE PARIS : Angela Gurria, images de sculpture. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (549-16-26). Jusqu'au 27 juillet.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

AUTOUR DU PARFUM, du XVIe au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

Galeries

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Jusqu'au 27 juillet. KENNETH ARMITAGE. Sculptures, dessins 1948-1984. Jusqu'au 20 juillet. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

ŒUVRES SUR PAPIER (G. Anselmo, Ger Van Elk, G. Garouste...). Galerie L. et M. Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 27 juillet.

IMAGES DU JUDAISME, du XVe au XXe siècles. Galerie Saphir, 84, bd Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 juillet.

J'AIME LE DESSIN. Carte blanche à Guy Boyer. Galerie C.-Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 juillet.

LA RUE DANS TOUS SES ÉTATS (M.-S. André ; Ch. Lorio ; M. Vicario, etc.). Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 25 août.

ACCROCHAGE DE GROUPE : J.-P. Chauvet ; J.-P. Haftier ; B. Turiot ; J. Wolfe. Galerie G. 19, rue de l'Abbé-Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 27 juillet.

ACTION ATTENTION PEINTURE(S). La Galerie d'Alumine, 13, rue Bonaparte (354-19-25). Jusqu'au 3 août.

BERENICE ABBOT. Photographie : New-York les années 30. Galerie Gerry Salant, 18, rue Littré (222-05-92). Jusqu'au 15 juillet.

GENEVIÈVE CLAISSE. Les averbaux. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 27 juillet.

WILLIAM KLEIN. Photographies récentes. Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN MESSAGIER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 27 juillet.

TAL-COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 27 juillet.

En région parisienne

ASNIÈRES-SUR-OISE. André Masson. Livres illustrés de gravures originales. Abbaye de Royaumont (035-30-16). Jusqu'au 25 juillet.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans/Dehors/Propositions IV (Aoun, Bossut, Egana, etc.). Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Hommage à Matisse. Musée Municipal, 16, rue A.-Gervais (644-57-14). Sauf lundi et mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juillet.

JOUY-EN-JOSAS. Histoire du pot, de Jean-Pierre Raynaud – Natures de rêves : Delprat, Delebecque, Le Groumellec, Levêque, Noël, Samson. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). Jusqu'au 1er septembre.

LA CLAYETTE. Art Contemporain et Maîtres japonais. En juillet et août, tous les jours de 14 h 30 à 19 h 30 ; en septembre, les week-ends. Jusqu'au 29 septembre ; Jacques Gautier, Bijoux-Art contemporain. Jusqu'au 31 juillet. Château de Chevannes, La Clayette (85) 28-17-74.

PONTOISE. Les sept sacrements d'A. Godyn (XVIIe-XVIIIe siècle). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 septembre. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

En province

Le Monde daté 20 juin a publié deux pages consacrées aux expositions d'été en province.

AIRAINES. Tim. 40 ans de politiques. Prieuré. Jusqu'au 8 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Tapa océaniens (étoffe d'écorce battue). Musée de la tapisserie, Pavillon de Vendôme, 13, rue de la Molle (42) 21-05-78.

ANTIBES. Orsay avant Orsay, chefs-d'œuvre impressionnistes et post-impressionnistes – Musée Picasso château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 31 août.

ARCACHON. Marcel Aymé. Bibliothèque municipale. Jusqu'au 7 septembre.

ARLES. ANTONIO SAURA. Œuvres récentes. Jusqu'à septembre ; CHILLIDA, sculptures. Jusqu'au 14 octobre. Abbaye de Montmajour (90) 54-64-17).

AVIGNON. Collection d'art moderne de la Fondation Maeght. Grande chapelle du palais des Papes. Jusqu'au 31 juillet.

BEAULIEU (Tarn-et-Garonne). Frédéric Benrath. Trente années de peinture. Abbaye (30-76-84). Jusqu'au 8 septembre.

BEAUVAIS. EDWARD BARAN, tapisseries et papiers 1975-85. Galerie nationale de la tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (4) 448-29-93. Jusqu'au 29 septembre.

BELFORT. Biennale de sculpture. Itinéraire dans la ville. (Renseignements : (84) 21-54-12).

BELLAC. CUECO, peintures, 1978-85. 9, rue Thiers (55) 68-12-79 ; 50 ans de guerre de Troie, 1935-1985. Centre culturel Jean-Giraudoux. Jusqu'au 31 août.

BIOT. Images du travail : peintures et dessins des collections françaises. Musée national Fernand Léger. Jusqu'au 30 septembre.

BORDEAUX. Hommage à Odilon Redon, 1840-1916. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre – Miquel Barcelo. Peintures 1983-1985 – Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des beaux-arts, château (85-28-63). Jusqu'au 31 août.

CALAIS. Come Mosta-Heirt. Etraves – Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

CASTELNAU-BRETENOUX. Trajectoire 46 (Viallat, Kermarrec, Haussman...). Au château (65) 38-52-04. Jusqu'en août.

CHARTRES. Fernand Leduc, de 1943 à 1985. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUDUN. La civilisation gauloise en pays carnutes. Château (45-11-91), (entrée gratuite). Jusqu'au 31 juillet.

CHATEAUROUX. Olivier Mosset, 1965-1985. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 3 août.

CLERMONT-FERRAND. Papiers transformés, neuf artistes de France et du Canada. Ecuries de l'Hôtel de Chazerat, rue de l'Oratoire (73) 92-40-41. Jusqu'au 15 août.

CLUNY. Jean Bazaine. Peintures et tapisseries. Ecuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 8 septembre.

DIJON. Sarthou. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Ladislas Kijno. Musée d'art contemporain (65-98-00). Jusqu'au 30 septembre.

EVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

FIGEAC. Trajectoire 46. Hôtel de Balene (65) 38-66-55. Jusqu'en août.

GORDES. Saura, Peintures 1985. Abbaye de Sénanque (90) 72-02-05. Jusqu'au 14 octobre.

GRENOBLE. Six artistes grenoblois. Musée de Grenoble, Place de Verdun (76) 54-09-82. Jusqu'au 23 septembre.

LA CELLE-SAINT-CYR. Peintres du soleil. Centre d'art Saint-Cyr (86) 73-40-35. Du 13 juillet au 18 août.

LAMARCHE-SUR-SAONE. Exposition de trois cents gaufriers. Centre d'exposition de la Licorne (80) 47-83-14.

LA ROCHELLE. Encres de voyages de Pierre Alechinsky. Maison de la culture, 4, rue Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 31 août : Alain Villepigue. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège (41-57-16). Jusqu'au 29 juillet.

LYON. Pierre Combet-Descombes (1885-1966). Rétrospective. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 15 septembre.

MARSEILLE : Ils collectionnent, premier regard sur les collections privées d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91) 54-77-75. Jusqu'au 23 septembre.

MENERBES. Philip Hughes. Galerie Cance Manguin (90) 72-31-81. Jusqu'au 31 août.

MEYMAC. Les années 50 : l'art abstrait. Abbaye Saint-André, Centre d'art contemporain 272-09-10.

MIRMANDE. Hommage à André Lhote. Eglise Sainte-Foy (75) 63-04-90. Du 13 juillet au 11 août.

MONTAUBAN. Aspects de l'art en France de 1950 à 1980. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63) 63-18-04. Jusqu'au 6 octobre.

MORLAIX. Maurice Denis et la Bretagne. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98) 88-38-96. Du 13 juillet au 29 septembre.

NANÇAY. Pierre Capperon, bois, papier. Galerie Capazza (48) 51-80-22. Jusqu'au 5 août.

NANTES. *Histoire de sculpture* : Anselmo, Boltanski, Buren, Cragg, etc. Muséum d'histoire naturelle, 12, rue Voltaire ; Maison de la culture, passage Pommeraye ; Ecole des beaux-arts, rue Fénelon ; Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 31 août ; ALDO ROSSI, œuvres récentes. Tour du Fer à cheval. Jusqu'au 1er septembre ; Archéologie sous-marine sur les côtes de France. Vingt ans de recherche. Bâtiment du Harnachement. Jusqu'au 1er décembre. Château des ducs de Bretagne.

NICE. L'Italie d'aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre ; C. et F.-X. LALANNE, rétrospective sculptures et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 29 septembre ; TOUT BEN. Galerie d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des Etats-Unis (93) 62-37-11. Jusqu'au 22 septembre ; ROBERT COMBAS. Galerie Le Chanjour, 11, quai des Deux-Emmanuel (93) 89-97-97. Jusqu'au 31 août ; Fort du Mont-Alban. Cartes et châteaux. Route forestière du mont Boron. Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. André Masson, rétrospective. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66) 67-38-21. Jusqu'au 15 octobre.

PERPIGNAN. Réclames alimentaires. Crédit agricole, 30, rue P.-Bretonneau (68) 55-34-56. Jusqu'au 30 août.

PERROS-GUIREC. Maurice Denis. Maison des Traouieros, carrefour de la Clarté-Ploumanach (96) 91-05-37. Du 13 juillet au 20 août.

POITIERS. Pierre Loti, photographe. Jusqu'au 30 septembre. Les sculptures d'Anita Molinero. Jusqu'au 15 septembre. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (49) 41-07-53.

QUIMPER. Pierre Tal Coat. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (98) 95-45-20. Jusqu'au 30 septembre.

RENNES. Jean-Germain Drouais, 1763-1788. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 9 septembre ; Estampes contemporaines. Musée des beaux-arts, 20, quai E.-Zola (99) 79-44-16. Jusqu'au 9 septembre.

ROCHECHOUART. Préfiguration d'une collection. Musée départemental d'art contemporain. Château (55) 77-42-81. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-ETIENNE. Bram Van Velde, un choix de peintures depuis les années 30. Musée d'art et d'industrie, place L.-Comte (77) 33-04-85. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Dubuffet, rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 6 octobre.

STRASBOURG. Le monde des petits soldats de Strasbourg. Musée historique, Pont du Corbeau (88) 32-59-00. Jusqu'au 13 octobre ; fouilles récentes : un village néolithique vers 3000 av. J.-C. Musée archéologique, 2, place du Château (88) 35-47-27. Jusqu'au 14 octobre ; La naissance du musée alsacien et « la Revue alsacienne illustrée ». Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (88) 35-55-36. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins – Cartier-Bresson : photos de Matisse – Cinq dessinateurs : Beringer, Gaste, Edouard, Ortner, Segeral. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TOULON. Jacqueline Gainon. Du 11 juillet au 2 septembre ; Hommage à Van Rogger (1914-1983). Du 11 juillet au 15 octobre ; Arman aujourd'hui. Du 10 juillet au 15 octobre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94) 93-15-54. Du 11 juillet au 2 septembre.

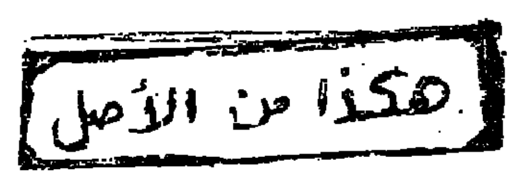
VALENCE. Pierre Buraglio. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 1er septembre.

VILLEURBANNE. Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 septembre.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (La Chartreuse). 12es rencontres internationales d'été. (90) 25-05-46.

VILLENEUVE-SUR-LOT. Piranèse et les piranésiens d'aujourd'hui. Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (53) 70-01-12. Jusqu'au 11 septembre.





FESTIVALS

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

SAINT-SÉVERIN, le 15 à 20 h 30 : Jaap Schroeder (dir. et violon), Anne-Marie Turion (violon), Benoît Weeger (alto), Bruno Cocset (violoncelle), Ilton Wjuniki (clavecin) (Bach, Haendel, Telemann).

SORBONNE, le 16 à 18 h 30 : Duo Crommelynk (piano quatre mains) (Mozart).

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

CHATEAU DE BRETEUIL, le 14 à 16 h : Quatuor de clarinettes Lutèce (Haendel, Vivaldi, Albinoni, Auric, Poulenc).

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

CONCERTS, église Saint-Merri, le 10 à 21 h 15 : Bolivia Manta ; hôtel d'Aumont, le 10 à 21 h 15 : Blandine Verlet (clavecin).

THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais, à 22 h : A quelque chose hasard est bon (V. Hugo) ; à 20 h 30 : l'Intervention (V. Hugo) (jusqu'au 13).

JEUNE PUBLIC, hôtel de Marle, à 15 h 30 : la Page (jusqu'au 13).

Centre culturel Wallonie-Bruxelles (D.), 15 h, sauf le 10 à 21 h : A l'ombre des géants (jusqu'au 13).

En région parisienne

FETES ET FORTS, BANLIEUES 89, (671-07-75) du 14 juillet au 4 août.

AUBERVILLIERS, Fort, le 13 à 15 h : Hip-hop ; le 14, 15 h : Alice, Rock s/Bois.

CHAMPIGNY, Fort, le 13 à 20 h 30 : Duo Aufrère (danse) ; le 14 à 14 h : Canada, miss Kong, Alice Merveilles.

ISSY, Fort, le 13 à 20 h 30 : Bal Arménien.

SURESNES, Fort, le 13 à 22 h : Bal et feu d'artifice le 14, 15 h : Ballets de l'Opéra de Paris.

FONTENAY AUX ROSES, Travelling (661-27-47), le 11, 22 h : Fraise des bois Quartet.

Les festivals en province

BRETAGNE

CAMARET (1) (205-43-62), Eglise, le 15 à 21 h ; et le 16 à 21 h à la Maison pour tous de Fouesnant : Duo Horreaux-Tréhard, luths, guitares (Scarlatti, Haendel, Bach).

BOURGOGNE

BAZARNES, Eglise de Bazarnes, le 11 à 21 h. *Cloître de l'abbatiale, le 12 à 21 h* : Duo Horreaux-Tréhard.

IIIes Rencontres musicales de Beaune (80) (22-24-51) : Hospices de Beaune, le 12 à 21 h : M. Rudy, piano (Schubert, Prokofiev, Scriabine) ; le 13 à 21 h : Quatuor Melos (Beethoven, Haydn, Schumann) ; *Hôtel de ville*, le 12 à 21 h : l'Ensemble de musique traditionnelle la Galvache.

DIJON, place de Bareuzai, le 11 et 12, de 17 h à 19 h : « Jazz for Drums » ; Palais de justice, le 16 à 21 h : l'Orchestre de l'Académie internationale de musique, dir. D. Rouits ; sol. T. Dokshitser, trompette, et F. R. Wekre, cor (Mozart, Haydn, Beethoven) ; Cellier de Clairvaux, le 17 à 21 h : concert autour du clavecin.

CENTRE

XIes Semaines musicales de Tours (47) (05-58-08). Salle des tanneurs, le 12 à 21 h : récital Alexei Nassedkine, piano (Chopin, Liszt, Tchaïkovski) ; le 14 à 21 h : Festival Bach, l'Orchestre du Festival, dir. Michel Camatte (Concerto pour trois pianos, pour deux violons, pour *piano seul) ; le 16 à 21 h : récital Boris* Goutnikov, violon ; Emma Jochova, piano (Bach, Brahms, Beethoven) ; Salle des fêtes, le 13 à 21 h : Youri Bachmet, alto ; Michael Mountian, piano (Marais, Bach, Paganini, Brahms).

CHAMPAGNE-ARDENNE

Palais du Tau (26) (40-23-26). Loues Landes Consort, le 12 à 21 h : Hugo Reyne, flûte à bec ; Sébastien Marq, flûte à bec ; Marc Minkowski, basson ; Pierre Hantaï, clavecin (Bach, Corelli, Marais, Frescobaldi...).

XVe Festival Champagne-Argonne, Château de Braux Sainte-Cohière (26) (60-83-51), le 13 à 21 h : Ensemble de cuivres des Hauts de France, trompettes, trombonnes, tuba (Bach, Schubert, Haendel, Delerue, Desportes).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BAGNOLS-SUR-CÈZE, 8e Festival (66) (89-54-61), Théâtre du Mont-Cotton, le 13 à 21 h 30 : variétés, récital gratuit Mouloudji ; place Mallet, le 16 à 22 h : groupe Media Actas (musiques et chants napolitains traditionnels).

MONTPELLIER, 5e Festival international de danse (67) (66-00-92), Cour Jacques Cœur, les 11, 12, 13 à 22 h : Merce Cunningham Dance Company ; le 11, Salle Molière, récital Karoly Mocsary, piano (Rachmaninov, Balakirev, Liszt, *Chopin, Wagner*) ; *Château d'O*, à 21 h 15 : Camerata Nova de Prague, solistes du Théâtre national et Orchestre du Conservatoire de Prague, dir. Miriam Nemcova (Zélenka, Bach, Haendel) ; Cour des ursulines, le 12 à 21 h 15 : Orchestre philharmonique de Montpellier, *dir. Moshe Atzmon ; Sylvie Voyze-*Valayre, Sandra Browne, James Anderson ; Armand Arapian, et Jean-Patrice Brosse, orgue (Poulenc, Ravel, Création française) ; le 13, Notre-Dame des Tables, à 17 h : Ensemble baroque de France, dir. D. Cuiller, T. Koopman, *T. Mathot, F. Ernst (J.-S. Bach :* Concertos pour un, deux et trois clavecins) ; le 15, Eglise des Dominicains, à 18 h 30 : Ensemble de musique médiévale, Ensemble vocal de Montpellier, dir. et réalis. H. Berteaux, J. Gouze. ; Château de Montferrier, à 21 h 15 : récital Lamiya Sabitch, soprano ; Serge Zapolsky, piano (Schubert, De Falla, Rachmaninov, Strauss). ; Lodève, St-Fulcran, Abbatiale, à 21 h 15 : Ensemble baroque de France, dir. Daniel Cuiller ; René Jacobs, haute-contre (Bach, Schütz). ; Cour des Ursulines, 21 h 15 : El Tango : Milva et Astor Piazzola. ; le 16 : Salle Molière, à 18 h 30 : récital Paul Apelain : clarinette, Susan Campbell : piano. (Brahms, Berg, Hubeau, Arnold, Gouvy.) Cour Jacques-Cœur, à 21 h 15 : Orchestre de la ville de Barcelone ; Chœurs Amics Escolans de Montserrat ; Alice Ader : piano, Carmen Bustamante : soprano, Enric Serra : baryton, direction : Antoni RosMarba. (R. Strauss, Bartok) ; Cour des ursulines, à 21 h 30 : concert de jazz Helen Merril et son Trio, Cossi Anatz en concert ; Cathédrale Le Vigan, à 21 h 15 : récital Scott Ross : clavecin. (Sonate de Scarlatti) ; le 17, Cathédrale *Saint-Pierre, à 21 heures* : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et les Chœurs de Radio-France dirigés par : J. Jouineau, L. Milier, K. Lewis, H. Doese, H. Schaer, R. Kennedy, J. Henschel, direction : Marek Janowski. (Franz Liszt : Christus, oratorio.)

Tarascon, Cour du château du roi René, à 21 h 30 : Ensemble baroque de France, direction : Daniel Cuillier, Yannick Le Gaillard : clavecin. (J.-S. Bach : sonate en trio, Concertos brandebourgeois nos 3, 4, 5.) ; Saint-Guilhem, à 21 h 15 : récital Jacques Beraza : orgue. (Bach et grands classiques français) ; Salle Pétrarque, à 21 h 30 : « Soirée de M. Teste ». (Paul Valéry.) Participation de France-Culture.

LORRAINE

NANCY, (8) 335-22-41 : Théâtre, le 13 à 16 h 30 et le 14 à 9 h 30 : « Les Jeux de la Passion », 350 comédiens, figurants, choristes... Orchestre symphonique de Nancy. (Bach, Mendelssohn, Haendel, Albinoni, Charpentier, Liszt, Kling et Magin.)

MIDI-PYRÉNÉES

CASTRES, XIIIes Rencontres internationales de la guitare du 11 au 17 : Salle Gérard-Philipe : le 11 à 21 h 30 ; Théâtre municipal : le 12, 16 et 17 à 21 h 30 ;

SAINT-CÉRÉ (rens. : (1) (260-77-94) : « Vingt-cinquième Festival de musique baroque ».

HAUTE-NORMANDIE BASSE-NORMANDIE

DEAUVILLE : (93) (38-12-11) : Casino : le 11 en matinée pour les enfants : le Théâtre de Marijane, le 13 : *le Bluffeur* de M. Camolletti, le 16 : Conférence avec film sur le Népal.

POITOU-CHARENTES

SAINTES, XIVe Festival de Musique (46) (74-23-82), Abbaye, le 11 à 21 h : Collegium *vocale de Gand, dir. : Philippe Her*reweghe (Bach) ; Cathédrale, le 12 à 21 h : Bernard Focroulle (Bach) ; Abbaye, le 13 à 18 h : Concert J.-S. Bach, dir. : Paul Colleaux ; à 21 h : Concert J.-S. Bach (ouverture, concertos) ; Ensemble Instrumental de la Chapelle Royale, dir. : Jaap Ter Linden, B. Focroulle, W. Jansen : clavecin, M. Henry : hautbois, F. Malgoire : violon, le 14 à 19 h : Josquin Desprez ; Ensemble Clément Janequin (Missa Pange Lingua), le 15 à 21 h : Messe en si mineur, J.-S. Bach ; Ensemble instrumental de la Chapelle Royale, dir. : P. Herreweghe, B. Schlick, P. Eswood, H. Crook, P. Kooy et le Collégium vocal de Gand.

PROVENCE-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE (42) (23-11-20), XXXVIIIe Festival international d'art lyrique ; Théâtre de l'archevêché, Opéras, le 15 à 21 h 15 : Orfeo, de Claudio Monteverdi, dir. : Michel Corboz ; le 16 à 21 h 15 : les Noces de Figaro, de W.A. Mozart, dir. : John Elliot Gardiner ; Concerts, Récital ; Cours de l'hôtel de ville, le 11 à 21 h 30 : Ensemble baroque de Nice, dir. : Gilbert Bezzina ; le 13 à 21 h 30 : Variations Goldberg, Blandine Verlet (clavecin) ; Cathédrale Saint-Sauveur, le 17 à 21 h 30 : Messe en si de Bach, dir. : Philippe Herreweghe (Ensemble instrumental de la Chapelle royale) ; Théâtre de l'archevêché, le 12 à 21 h 30 : King Arthur, d'Henry Purcell, dir. : J.E. Gardiner.

AVIGNON, XXXIXe Festival (90) (86-24-43), Cour d'honneur du Palais des papes, les 11, 12, 13 à 22 h : la Tragédie de Macbeth ; le 16 et 17 à 22 h : Merce Cunningham, John Cage ; Carrière Callet, le 16 à 21 h 30 : la Partie de dés ; le 12 et 17 à 21 h 30 : l'Exil dans la forêt ; le 13 à 21 h 30 : Nuits du Mahabharata ; Cloître du Palais Vieux, le 16 à 19 h : les Comédiens, contes 2 ; Verger d'Urbain V, les 11, 12, 13 à 10 h : l'Académie de l'Inde ; les 15, 16, 17 à 19 h : Pièces et morceaux, N. Borgeaud ; les 15, 16, 17 à 24 h : le Savon, C. Rist : Théâtre municipal, les 12, 13, 15 à 21 h 30 : l'Ile des morts, A. Cuny, H.-P. Litscher ; Cloître des carmes, les 11, 12, 13 à 22 h : E. Galotti ; Cloître des célestins, les 11, 12 13 à 22 h : Kathakali Kalamandalam ; Salle Benoît XII, les 11, 12, à 21 h 30 : Marguerite Paradis, Michèle Guignon ; les 16, 17 à 21 h 30 : la Nuit d'Irlande, Hélène Vincent ; Chapelle des pénitents blancs, les 11, 12, 13 à 21 h 30 : Mes souvenirs, D. Valadier ; les 15, 16, 17 à 21 h 30 : Je songe au vieux soleil, L. Mayor, A. Marcon ; Cour de l'archevêché, les 11, 12, 13, 15, 16, 17 à 17 h 30 : Carte blanche aux acteurs ; Métropole des Doms, le 14 à 10 h : Messe italienne au XVIe siècle.

FRÉJUS (51-20-36), Théâtre romain, le 11 à 21 h 45 : London Ballet Theatre, dir : Alexander Roy (la Belle et la Bête) ; Cour de l'archevêché, le 12 à 21 h 30 : Orchestre de chambre, dir : Bernard Thomas, C. Bobesco, violon ; D. Walter, hautbois ; Quatuor vocal : A. Holroyd, D. Brown, M. Quillevère, M. Piquemal (Brahms). Cathédrale, le 15, à 21 h 30, Orchestre de chambre, dir. : B. Thomas (Weber).

NIMES, Festival (66) (67-29-11), Arènes, le 11, 12, à 21 h 30 : Turandot.

LE SUQUET, Nuits musicales (93) (99-04-04), Parvis de l'église, 21 h 30, le 11 : récital José Van Dam ; le 13 : Stéphane Grappelli en trio ; le 15 : carte blanche à Gabriel Tacchino (piano). A. Marion, flûte ; G. Deplus, clarinette, Y. Chiffoleau, violoncelle, G. de Sabran, piano.

TOULON Festival Musica Antiqua (94) (63-13-03), le 13 : Ensemble baroque de Provence, C. Mendoze (Scarlatti, Haendel, Bach, Quantz).

RHONE-ALPES

AIX-LES-BAINS, XIIIe Festival (79) (35-15-35), Eglise Notre-Dame, le 11 à 21 heures : Ensemble instrumental de Grenoble, Ensemble Georges Kiss (concerto pour quatre clavecins et Magnificat de J.-S. Bach). Cloître du Prieuré du Bourget-du-Lac, le 17, à 21 heures : Musique de l'Inde avec Ram Narayan (sarangui, tabla, tambura).

VALENCE, sous chapiteau (75) (55-00-55) : Stages de l'Ecole nationale du cirque, jusqu'au 21 juillet.

VIENNE Festival de jazz (74) (85-00-05), Théâtre antique, le 11, à 20 h 30 : Shorty Rogers and his Giants, S. Rogers, B. Shank, B. Cooper, B. Perkins, P. Jolly, M. Budwing... Chet Baker, Philip Catherine, J.-Louis Rassinfossé trio. Le 12, à 20 h 30 : Stevie Ray Vaughan and Double Trouble, Johnny Otis Show, Johnny Copeland Texas Blues Band et Arthur Blythe.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), mer. 19 h 30, dim. 14 h 30 (matinée gratuite, entrée libre) : spectacle de ballets (Washington Square ; Mouvement-rythme-étude ; le Chant de la terre) ; jeu., sam., mar. à 19 h : Robert le Diable ; ven., lun. à 19 h 30 : Tosca.

***SALLE FAVART** (296-06-11), jeu., sam.*, à 19 h 30 : le Barbier de Séville.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) mer., ven., sam. à 20 h 30 : Le misanthrope ; jeu., lun. à 20 h 30, dim. à 14 h : Feydeau, comédies en un acte (+ le 14 : la Marseillaise, matinée gratuite) ; mar., à 20 h 30 : Bérénice.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : Cinéma-Vidéo : sauf mar. Marin Karmitz, éditeur de films à Paris. Salle Garance, rez-de-chaussée : programme aux banques d'accueil et en composant le *278-37-29 ; sauf dim., lun., mar. à 15 h*, pour le film sur l'art ou une certaine genèse confrontée 1914-1970. Un film, un peintre : Max Ernst, une semaine de bonté ou les sept éléments capitaux, de J. Desvilles ; A. Masson ou l'imagination surréaliste, de D. Tual ; Bengt Lindström, de A. Lada ; *Sauf dim., lun., mar.* à 18 h : Les contemporains, itinéraire des collections : mer., jeu. : Support et surface ; ven., sam. : Nouvelle figuration. Ciné Immatériaux : mer., ven., lun.. Programme aux banques d'accueil et en composant le 278-37-29 (salle Garance, *rez-de-chaussée*).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D., soir), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée (dern. le 12) ; *(D. soir)*, 22 h, *dim., 19 h : Le* regard observe (dern. le 12).

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mar., dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ASTELLE-THEATRE (238-35-53) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 20 h 30 : Le blé se couche.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L. Mar.) 20 h 30 : Puttin'on my boots, I'm Goin'to my roots (Farid Chopel).

ESPACE MARAIS (366-90-14) (D. soir, L.), 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar ; 20 h 30, dim. 16 h : D. Jungelfon.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71) (D. soir), 20 h 30, dim., 17 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ? (dern. le 13).

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : Exposition (dern. le 13) ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera (dern. le 13).

FONTAINE (874-82-34) (D.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D.), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 20 h : C'est rigolo (rel. except. le 10) ; II. 18 h : Parlons français no 2 ; 20 h : Commedia dell' Arte : Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches ; les 11, 12 et 13, 21 h 45 : Poésie iranienne.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon (dern. le 14).

***MICHEL** (265-35-02) (D. soir, L.)*, 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 21 h, dim., 16 h 30 : le Journal d'Anne Frank (dern. le 12).

ŒUVRE (874-42-52) *(D. soir, L.)*, 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90) (L.), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), *21 h, dim. 15 h : En camarades*

RANELAGH (288-64-44) (D., L.), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour (dern. le 13).

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show : mer. 21 h : Tremplin

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D.), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Vol *d'oiseaux (dern. le 12)*.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE DU MARAIS (208-40-94), 21 h : les Fourmidables (dern. le 13).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Cinq nô modernes (dern. le 13).

THÉATRE DU QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Rêves d'enfants (dern. le 13).

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail : 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83) (D., L., mar.), 20 h 30 : la Libératrice ; 21 h 15 : le Fétichisme.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Riez, riez, profitez-en... ; (D. soir, L.) 22 h, *dim. 17 h : Les méthodes de Camille* Bourreau.

ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 22 h : le Watrok's.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 10 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : C. Whitman (flûte), G. Torma (clavecin) M. Vajovna (mezzo-soprano) (Bach).

Musée d'Art Moderne, 20 h 45 : Juventi Cantandi, A. Barth ([illegible]) (Gounod).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : M. Vaussard (flûte), S. Pecci-Douatte (clavecin) (Bach, Couperin, Haendel, Telemann).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique du Moyen Age et de la Renaissance).

La Table Verte, 22 h : Duo M. Peylet (clarinette), D. Cunot (piano) (Bartok, Stravinsky).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 45 : Orchestre de Cologne (Bach, Vivaldi).

JEUDI 11 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : J. Ballot, F.A. Menard (flûtes) (Bach).

Lucernaire, 20 h : R. Cerri, S. Brodet, R. Séry (Fauré, Debussy, Messager).

La Table verte, 22 h : voir le 10.

VENDREDI 12 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : I. Pappas, clavecin (Bach).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 3.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : voir le 10.

La Table verte, 22 h : voir le 10.

Lucernaire, 20 h : voir le 11.

SAMEDI 13 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : E. Buckley clavecin (Bach)

Lucernaire, 20 h : voir le 11.

La Table verte, 22 h : voir le 10.

DIMANCHE 14 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : E. Bucley (clavecin) (Bach, Haendel, Couperin, Scarlatti).

Eglise St-Merri, 16 h : J. Anthony (violoncelle), G. Wolkstein (piano) (Bach, Beethoven, Ginastera, Fauré).

LUNDI 15 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 14.

MARDI 16 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 14.

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : le 10, Zip ; le 11, Luc Ferrari, D. Jisse ; le 12, Navarro Puente, Ierbita, Temo ; le 13, Hervé Boude Bolem Quintet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Jaky Caroff Dixieland Jazz Band (jusqu'au 15) ; à partir du 16 : St. Guérault et B. Vasseur Quintet.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 12, A. Ginape Quintet ; le 13, 21 h nuit dansante avec Salsa y Control, Mecoubary.

ESPACE CARDIN (266-17-30), le 15 à 20 h 15 : Continental Singers.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, mer. : H. Gulbay ; jeu. : Samy et Sion ; ven. : A. Levy ; lun. : Tao et Vincent ; sam. : P. Elig ; mar. : Y. Chelala. – 0 h 30, mer. : M. Silva ; ven. : Loalwa ; sam. : Worthy Funks ; lun. : Betina ; mar. : J. Bonard.

***MONTANA** (548-93-08) (D.), 22 h :* R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : M. Vallois, M. Pecastelli, J. Bardy, E. Dervieu (dern. le 13) ; à partir du 16 : S. Lazarevitch, Ph. Macé, M. Benita, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 10 et 11 : Charlie Haden's ; le 12 : Johnny Griffin, Jimmy Woode, Nathan Davis, Woody Shaw ; les 15 et 16 : Eddie Palmieri and Friends.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), le 10 à 19 h 30 et 22 h : Ray Charles.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : les Hollywood Swing Boys ; jeu. : Alligator Jazz Band ; ven. : Cyril Jazz Band ; lun. : Middle Jazz Quintet ; mar. : Claude Tissendier Sextet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Bob Dorough et Bill Takas.

PHIL'ONE (776-44-26), les 12 et 13 : Super Diamano de Dakar.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Stardust (dern. le 12) ; à partir du 16 : Saury.

SUNSET (261-46-60) (D), 23 h : Quartet Jazz Fusion (jusqu'au 13).

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises

ESPLANADE DE LA DÉFENSE (les ven. et sam. à 22 h) : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

OLYMPIA (742-25-49), jeu., ven., *mar. 20 h 30, mer., dim. 15 h* : l'Opérette à l'Olympia (dern. le 14).

RER AUBER, le 10 à 17 h : Magie pour rire.

SORBONNE, le 10 à 20 h 30 : Grande fête des droits de l'homme.

***TOURTOUR** (887-82-48) (D., L.)*, 22 h 30 : Tango pile ou face.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : les 10 et 13 à 15 h 30 : la Folie des oiseaux (dern. le 13).

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), mer. 15 h, jeudi 14 h 30, ven. 20 h 30, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h, lun., mar. 14 h 30 : Ballets E. Pagava.

ARTS ET SPECTACLES

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 10 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, Cavalcade d'amour, de R. Bernard; 19 h, les Yeux noirs, de V. Tourjansky; 21 h, Copie réduite, de K. Shindo (vo anglaise).

JEUDI 11 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, l'Abbé Constantin, de J.-P. Paulin; 19 h, Marie des angoisses, de M. Bernheim; 21 h, Fleuve de la nuit, de K. Yoshimura.

VENDREDI 12 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, Maternité, de J. Choux; 19 h, l'Affaire du courrier de Lyon, de M. Lehmann; 21 h, Cinéma japonais contemporain, 3e partie : la Cérémonie, de N. Oshima (en présence de l'auteur).

SAMEDI 13 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, les Bateliers de la Volga, de W. Strijewsky; 19 h, la Dame de pique, de F. Ozep; Cinéma japonais contemporain, 3e partie : 17 h, le Petit Garçon, de N. Oshima; 21 h, l'Empire des sens, de N. Oshima.

DIMANCHE 14 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 15 h, le Diable en bouteille, de H. Hilpert et R. Steinbicker; 19 h 15, la Nuit de décembre, de C. Bernhardt; 17 h, Cinéma japonais contemporain, 3e partie : l'Empire de la passion, de N. Oshima.

LUNDI 15 JUILLET

Relâche.

MARDI 16 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, Aloha, le chant des îles, de L. Mathot; 19 h, la Chaleur du sein, de J. Boyer; 21 h, Cinéma japonais contemporain, 3e partie : Une petite sœur pour l'été, de N. Oshima.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 10 JUILLET

15 h, La comédie américaine : My Pal Gus, de R. Parrish; 17 h, Drames et comédies dramatiques : Angel in Exile, de A. Dwan et Ph. Ford; 19 h, Festival de Pesaro : Coolie, de M. Desai.

JEUDI 11 JUILLET

15 h, La comédie américaine : Plus on est de fous..., de G. Stevens, 17 h, Drames et comédies dramatiques : le Monde en marche, de J. Ford; 19 h, Festival de Pesaro : la Rivière Subarna, de R. Ghatak.

VENDREDI 12 JUILLET

15 h, La comédie américaine : Washington merry-go-round, de J. Cruze; 17 h, Drames et comédies dramatiques : les Deux Aventuriers, de R. Walsh; 19 h, M. and Mrs 55, de G. Dutt.

SAMEDI 13 JUILLET

15 h, La comédie américaine : Sa Majesté est de sortie, de J. Von Sternberg; 17 h, Drames et comédies dramatiques : Désirs humains, de F. Lang; Festival de Pesaro : 19 h, Jagte Raho, de R. Kapoor, 21 h, Sath Samudra, de S. Gunasinghe.

DIMANCHE 14 JUILLET

15 h, La comédie américaine : Théodora devient folle, de R. Boleslawsky; 17 h, Drames et comédies dramatiques : les Evadés de Dartmoor, de J.-L. Mankiewicz; 19 h, Festival de Pesaro : Siri siri muwa, de K. Viswanath; 21 h, Drames et comédies dramatiques : Autopsie d'un meurtre, de O. Preminger.

LUNDI 15 JUILLET

15 h, La comédie américaine : Epousez-moi encore, de F. Tashlin; 17 h, Drames et comédies dramatiques : l'Esclave aux mains d'or, de R. Mamoulian; 19 h, Festival de Pesaro : Agami, de M. Islam.

MARDI 16 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85); Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

CRAZY DAY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-47).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Latina, 4e (278-47-86) ; République, 11e (805-51-33).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30); UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40); Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SANG POUR SANG (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

STARMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A, v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA 5e COLONNE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

DIEU ME SAVONNE (Bost, v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLINGUEUR (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (642-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLTERGHEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les festivals

TEX AVERY ET Cie (v.o.)
Action-Christine, 6e (329-11-30).
George-V, 8e (562-41-46).
Action La Fayette, 9e (329-79-89).

BUSTER KEATON, Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : le Mécano de la Generale ; jeu. : Sherlock Junior ; ven. : les Lois de l'hospitalité ; sam. : la Croisière du Navigator ; dim. : Ma vache et moi ; lun. : Steamboat Bill Junior ; mar. : les 3 âges.

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma belle en promenade.

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), mer. : Bleu comme une orange (l'art du noir et blanc) + N. Mc Laren ; jeu. : la Première nouvelle vague + M. L'Herbier ; ven. : E. von Stroheim + J. von Sternberg ; sam. : J. Cassavètes + S. Fuller ; dim. : R. Walsh + J. Ford ; lun. : Et pourtant ils tournent + le jeune cinéma italien ; mar. : K. Vidor + Quatre cinéastes à la table de montage.

CINÉMATION DE G. COURANT, Studio 43, 9e (770-63-40), mer. : les Amis du studio 43 ; jeu., ven., sam. : Derniers cinématons inédits.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., sam. : la Blonde ou la Rousse ; jeu., lun. : Roberta ; ven., mar. : la Veuve joyeuse ; dim. : Tous en scène.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song ; Aurélia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action rive-gauche, 5e (329-44-40), mer. : Magnum Force ; jeu. : l'Homme des hautes plaines ; ven. : Bronco Billy ; sam. : Firefox l'arme absolue ; dim. : la Sanction ; lun. : Un shérif à New-York ; mar. : Magnum Force. — Salle 2, mer. : Un shérif à New-York ; jeu., lun. : José Wales hors-la-loi ; ven. : Honky Tonk Man ; sam. : l'Epreuve de force ; dim. : l'Inspecteur Harry ; mar. : Doux, dur, dingue.

JEAN-LUC GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40), mer., ven., dim., 22 h ; jeu., sam., lun., 18 h, 19 h ; mar., 20 h, 21 h : Scénario du film Passion ; ven., dim., 18 h, lun., 20 h, mar., 22 : Sollers Godard/l'Entretien.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.

QUATRE FILMS MEXICAINS (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86), mer. : Ces ruines que tu vois ; jeu., dim. : N'entends-tu pas les chiens aboyer ? ; ven., lun. : les Maçons ; sam., mar. : Ce lieu sans limite.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., 18 h 30, lun., 14 h : la Marquise d'O ; dim., 17 h : le Genou de Claire ; sam., 17 h, dim., 18 h 40 : la Collectionneuse ; mar., 16 h : la Carrière de Suzanne — la Boulangère de Monceau.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : le Kid de la plage ; jeu. : le Meilleur de la vie ; ven. : le Thé au harem d'Archimède ; sam. : la Route des Indes ; dim., mar. : Mishima.

CYCLE TCHEKHOV (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), mer., 18 h, sam., 22 h, dim., 14 h, lun., 20 h : la Steppe (Bondartchouk) ; mer., 14 h, ven., mar., 20 h, dim., 16 h 30 : la Steppe (Lattuada) ; mer., 16 h, mar., 22 h : Fleurs tardives ; mer., 21 h, ven. 22 h, dim., 18 h 30 : Objet d'art ; la Sorcière ; la Dame au petit chien ; jeu., 14 h, dim., 21 h, mar., 16 h : Oncle Vania ; jeu., 16 h, ven., 14 h, sam., mar., 18 h : Accident de chasse ; jeu., 18 h, ven., 16 h, sam., 20 h, lun., 14 h : Récit d'un Inconnu ; ven., 18 h, lun., 16 h : Dans la ville de S. ; jeu., 20 h, sam., 14 h, lun., 22 h 30 : le Succès ; jeu., 20 h, sam., 16 h, lun., 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique.

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer., dim. : Le ciel peut attendre ; jeu. : la Route au tabac ; ven. : les Forbans de la nuit ; sam. : l'Aventure de Mme Muir ; lun. : Péché mortel ; mar. : Laura.

VIVE LA REPRISE — cinq films pour le prix d'un — (v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : Ivanhoé (v.f.) ; 16 h : Campus ; 18 h : l'Attente des femmes ; 20 h : Angel ; 22 h : la Soif du mal.

Les séances spéciales

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., lun., 14 h.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

ANA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 11 h 50.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), ven., mar., 20 h, dim., 17 h 50

BOYS MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 18 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., 22 h, dim. 20 h.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., dim., lun., mar. 14 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 11 h 35.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 05.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 15 h 50.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 19 h 45.

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (IV., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h, 20 h 15, + sam. 24 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 21 h.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., sam., dim., mar., 21 h 40.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 20.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

PARIS VU PAR (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h. en sem.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer. 20 h, sam. 17 h 50, ven., lun. 22 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 15, ven., sam. 0 h 15.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 24 h.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50, + sam. 0 h 15 ; Rialto, 19e (607-87-61), mer. 18 h 45, ven. 16 h 15, sam. 21 h 15.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 35.

LES FILMS NOUVEAUX

CONTES CLANDESTINS, film français de Dominique Crèvecœur : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES, film franco-hong de Laszlo Szabo, Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT, film américain de Jerry Paris (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; (v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (359-82-92) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; (v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Français, 9e (770-33-88).

ROUGE MIDI, film français de Robert Guediguian, Latina, 4e (278-47-86).



FESTIVALS

«LE MAHABHARATA», à Avignon

Nuits enchantées

***Le Mahabharata,* mis en scène par Peter Brook et adapté par Jean-Claude Carrière, est présenté au Festival d'Avignon, dans la carrière Callet, à Boulbon. Le spectacle, qui dure en tout neuf heures, est divisé en trois soirées distinctes.**

Déjà, avant même que le spectacle de Peter Brook commence au coucher du soleil, vous avez le sentiment de quitter vos vies d'ici-bas, d'atteindre une île enchantée.

Vous êtes venu d'Avignon par le *bateau ou par une petite route qui* longe le Rhône. Vous avez marché quelques pas sur une ligne de crêtes et vous voilà d'un coup dans une caverne de conte de fées, une caverne à la belle étoile.

C'est une haute falaise en demi-*lune, blanche comme neige,* taillée partout comme un diamant, avec des facettes qui brillent et des bouquets d'herbes ou d'arbustes de couleurs qui tremblent çà et là.

Par terre le sable est rose, coupé par une rivière bleue. Il y a aussi un *petit lac beige.*

Les comédiens de Peter Brook vont jouer *la Légende indienne du Mahabharata,* qui est comme la mémoire vivante de l'Inde, deux cent soixante, quatorze mille sept cent soixante dix-huit vers qui se sont *formés peu à peu, du quatrième siè*cle avant, au troisième siècle après notre Jésus-Christ, un poème qui est, disent les Hindous, *«une forêt infinie, épopée d'une guerre gigantesque entre deux familles pour la possession d'une ville depuis détruite par l'eau du Gange, une forêt traversée par des fables, des aveux, des récits, des secrets».*

La nuit tombe sur la carrière magique de Peter Brook, une musique murmure comme la plainte d'un oiseau, un éléphant blanc et or vêtu de pourpre qui tient sous le bras un grand livre, enjambe la rivière et s'avance vers nous.

Le public, en état d'hypnose, va voir et entendre des choses incroyables, et les heures passeront comme des instants de rien. Nous croyons tous rêver.

Les femmes et les hommes font l'amour et les *enfants naissent* à la seconde, sans attendre des mois : ils n'ont pas la patience. Les mamans retrouvent aussitôt leur virginité. Les cannibales, timides, ne mangent pas les bébés, même dodus. Dans leur désir fou de renaître un peu *diffé*rentes, les jeunes femmes se jettent dans les bûchers, *«mêlant le feu de leur désir à la chaleur du brasier».* Les tireurs à l'arc sont si habiles qu'ils tirent la nuit dans le noir complet et atteignent juste l'œil des oiseaux. Avec une flèche ils font venir une montagne; avec une autre ils la font disparaître. Les palais sont faits de cristal, les portes fermées semblent ouvertes, et l'inverse. Les abeilles et les serpents, grâce à leurs piqûres, guérissent les maladies.

Mais survient la guerre. Elle va *être terrible. Chaque division compte* vint et un mille huit cent soixante-dix chars, et un nombre égal d'éléphants de combat. Tout guerrier tranche son vis-à-vis en deux et rejette chaque moitié très loin l'une de l'autre pour qu'elles ne puissent se rejoindre. Les *éléphants s'éventrent* aussi avec leurs longues défenses taillées en pointe.

Il y a des pauses la nuit, et chaque soir les guerriers des deux camps se mêlent librement les uns aux autres comme des amis, et il n'est pas permis de poursuivre les déserteurs. Mais le matin la guerre reprend, si bien qu'au bout de quinze jours : *«...les éléphants égorgés gisent sur le sol comme des collines, et ceux qui ont échappé au massacre écrasent les habitants dans leur fuite désespérée. Bras et jambes volent encore dans les airs et s'entassent sur des corps sans tête. Puis la terre n'est plus qu'un bourbier de sang couru par les épouses qui sont devenues folles.»*

De cet immense conte de merveilles et d'horreurs, Peter Brook et son écrivain Jean-Claude Carrière ont choisi une suite d'aventures, de surprises qui se fondent l'une dans l'autre, sans qu'aucune liaison apparaisse. Nous sommes littéralement sous le charme, souffle coupé.

C'est que, très étrangement, ce conte de fées si lointain, si ancien, est au cœur de chacun d'entre nous. Telle a toujours été la force des fables du peuple; elles atteignent les fibres des humains à chaque coup. Et c'est très étonnant car, la plupart du temps, le théâtre fait défiler des événements, des paroles, qui ne nous concernent pas, même parfois si c'est Shakespeare ou Corneille. Alors que le *Mahabharata* ne nous lâche pas une seconde.

C'est aussi qu'il faut admettre que Peter Brook est une sorte de «génie» au sens d'«ange», de «magicien». Car, de sa carrière mystérieuse au moindre détail d'un costume ou d'un regard, et de la plus courte inflexion de voix à la plus fine note de musique, le spectacle est entièrement *sensible.* Tout est simple, modeste, immatériel et clair, tout est simple, modeste, immatériel et clair, tout est ineffablement beau. Tout s'adresse aux cinq sens en ligne droite et atteint l'âme.

Dans le *Mahabharata,* il est dit : *«L'homme plongé dans son savoir est comme un morceau de bois dans les mets les plus savoureux. Il ne sent rien et ne profite de rien.»* La magie de Peter Brook, c'est juste le contraire; c'est comme ces visages de jeunes filles du *Mahabharata* qui *«transument l'air et la vie par leur douceur et leur beauté».*

Le *Mahabharata* de Peter Brook est l'inspiration irradiante et sûre de tous ses merveilleux comédiens. Il atteint un comble de splendeur et de simple amour d'autrui.

MICHEL COURNOT.

★ Les trois parties du spectacle – *la Partie de dés, l'Exil dans la forêt, la Guerre* – sont présentées jusqu'au 30 juillet, à 21 h 30. Le cycle complet est montré les 13, 22 et 31 juillet, de 19 heures à l'aube.

LA MORT DE JEAN-PAUL LE CHANOIS

La France des années 50

Le cinéaste Jean-Paul Le Chanois est mort à Paris le 8 juillet à l'âge de soixante-quinze ans. Il était l'un des meilleurs représentants du cinéma français d'après-guerre.

Journaliste dans les années 30 (*la Revue du cinéma,* de Jean-Georges Auriol), Jean-Paul Le Chanois est acteur, puis assistant de réalisation – auprès de Julien Duvivier, notamment – et enfin monteur. La guerre interrompt ses débuts de metteur en scène. On verra en 1946 *Au cœur de l'orage,* un document sur la Résistance. Il garde à la Libération le pseudonyme de Le Chanois, qu'il avait adopté pendant les années de clandestinité. Son vrai nom est Jean-Paul Dreyfus.

L'Ecole buissonnière (1948), *la Belle que voilà* (1949), avec Michèle Morgan, *Sans laisser d'adresse* (1950), avec Danièle Delorme, resteront ses meilleurs films. Réaliste, Jean-Paul Le Chanois s'emploie à célébrer la politesse du cœur et la vertu des (bons) sentiments, avant de s'engager dans les comédies de mœurs qui assureront sa célébrité : *Papa, maman, la bonne et moi* (1954) et *Papa, maman, ma femme et moi* (1956), avec Robert Lamoureux. La plupart de ses films sont ensuite «à thème» et constituent, même superficiel et académique, un profil de la France des années 50, avec les préoccupations de l'époque : l'accouchement sans douleur dans *le Cas du docteur Laurent* (1956), ou l'éducation permissive des enfants dans *Par-dessus le mur* (1959).

Jean-Paul Le Chanois était aussi l'auteur d'une version des *Misérables* avec Gabin et Bourvil, en 1958. Ses derniers films (il en avait réalisé une vingtaine) sont *Monsieur,* en 1964, et *le Jardinier d'Argenteuil,* en 1966.

COMMUNICATION

CANAL 1 : une télévision culturelle pour 400 millions d'Européens

M. Pierre Desgraupes a présenté à la presse, ce mercredi 10 juillet, son projet de chaîne culturelle européenne. Une chaîne qui doit prendre place sur un des quatre canaux du satellite de télévision directe TDF 1 que la France lancera en juillet 1986.

Une chaîne – Canal 1 – qui, par-delà les frontières, pourra toucher 100 millions de foyers européens à condition qu'ils s'équipent d'une antenne parabolique ou qu'ils soient raccordés à un réseau câblé.

● Le programme : la création en direct

Pierre Desgraupes opte d'emblée pour le domaine qui lui paraît le plus susceptible de rassembler les Européens et d'être reconnu comme leur patrimoine inaliénable face aux autres civilisations : celui de la culture *«dans ses expressions artistiques, philosophiques et scientifiques».*

Trois mots-clés en définissent l'esprit :

● *«Evénement».* – C'est le réhabilitation du direct. La création ou la présentation de grands spectacles artistiques comme autant d'événements d'actualité attrayants, de reportages permettant d'assister aux grandes manifestations de Salzbourg, Aix, Bayreuth, Avignon, Cannes, Venise, aux grandes premières mondiales comme aux présentations de mode... de la culture vivante, capable de satisfaire un public jeune qui rejette *«la télévision de papa».*

● *«Echange».* – Sous peine de détruire le système actuel des coproductions indispensables au financement des programmes coûteux, la télévision-satellite va devoir établir un espaces d'échanges avec les télévisions nationales, avec lesquelles elle constituera un club.

● *«Expression».* – Les identités nationales seront respectées, une série de programmes leur permettant de mieux se connaître entre elles. Deux organismes internationaux présideront au choix de ces programmes : un comité où seront représentées les directions des télévisions membres du Club (une par pays) ; un conseil artistique ou siégeront, à titre personnel, quelques-uns des plus grands créateurs européens.

● La grille : fiction, art et information

Le rapport de Pierre Desgraupes prévoit :

● *Fiction* (23 % du volume horaire). – Films réalisés pour la télévision et à des films de cinéma (quatre par semaine dans un esprit «ciné-club» et selon des cycles mettant en valeur les différentes époques et écoles du cinéma européen). Les films seront visibles au choix en version originale, sous-titrée ou en version doublée.

● *Théâtre* (6 %). – Une représentation (dramatique, lyrique ou chorégraphique) par semaine retransmise en plusieurs langues (doublage ou sous-titrage).

● *Musique* (11 %). – Un grand concert mensuel avec le concours le plus souvent possible d'un soliste célèbre et un court concert quotidien.

● *Variétés* (20 %). – Un magazine quotidien sur l'actualité du disque, du spectacle et des concerts rock en Europe, un spectacle hebdomadaire en direct, des émissions humoristiques, des comédies musicales.

● *Jeunesse* (10 %). – Des séances quotidiennes d'initiation aux langues et à la musique, des dessins animés, des magazines sur les voyages, les modes.

● *L'information* (12 %). – Trois ou quatre journaux quotidiens de dix minutes diffusés depuis les différentes capitales européennes et mettant en valeur les faits de société et la politique internationale ; un «Face à la presse» (européenne) mensuel, un magazine hebdomadaire sur la vie économique, financière ou les technologies en Europe.

● *Documentaire* (8 %). – Chaque semaine des émissions sur le tourisme, les modes de vie, les manifestation artistiques, scientifiques, les créations de mode.

● *Sports* (6 %). – Une retransmission en direct chaque semaine d'un grand événement sportif ; un magazine, une émission sur le sport et la diététique.

● Le public : curiosité sans frontière

Pour faire partie du public potentiel il faut être dans la zone d'écoute : la totalité de l'Europe de l'Ouest soit 400 millions de personnes, *une vingtaine* d'Etats touchés entièrement ou en partie par le satellite. Une étude Louis Harris réalisée dans huit pays permet d'évaluer le public potentiel à 13,1 millions de foyers, soit plus de 40 millions de personnes, qui ont l'intention de consacrer 5 000 F à l'achat d'une antenne spéciale ou 120 F par mois pour se relier à un *réseau câblé. Ce public a le profil* suivant : jeune, cultivé et instruit, de milieu aisé, comprenant le français (près des deux tiers de l'ensemble). Les attentes exprimées révèlent une curiosité inattendue pour l'Europe : un tiers des téléspectateurs potentiels est attiré par le cinéma, la mode et le sport ainsi que par des reportages sur les grandes villes, un *quart d'entre eux s'intéressent* «beaucoup» à la vie économique, touristique, gastronomique et artistique ; un tiers se dit intéressé également par des journaux télévisés en provenance de pays voisins.

● La structure : légère

Le régime juridique normal d'une telle chaîne devrait être logiquement celui prévu pour les chaînes publiques existantes. Un statut particulier – à ajouter à la loi du 29 juillet 1982 – serait cependant préférable qui traduirait mieux sa spécificité. Il permettrait l'ouverture du capital de la société et de ses instances dirigeantes à des partenaires publics étrangers, l'Etat français conservant au minimum la moitié du capital.

L'ambition est de faire de Canal 1 une *chaîne exemplaire dans le* domaine de la productivité et du modernisme : automatisation maximale entraînant, par rapport aux chaînes actuelles, un diminution significative des effectifs permanents (deux cents à deux cent cinquante personnes contre mille trois cents à TF 1 ou A 2). Démarche facilitée par une politique de renvoi de la plus grande partie de la production vers des entreprises extérieures.

● Le coût : 1 milliard de francs par an

Canal 1 coûterait en année pleine environ 1 milliard de francs par an. 127 millions de francs en 1985 pour les premiers investissements, 573 millions de francs en 1986, 1 089 millions de francs en 1987. 75 % du budget annuel sera réservé aux programmes (800 millions de francs), le coût de diffusion étant quatre fois moins cher que pour les chaînes au sol.

La diversification des sources de financement est considérée comme *un facteur essentiel de la réussite du* projet, celui-ci prévoit :

● *Un financement international.* – La mise en place d'une structure à vocation européenne permettrait de s'acheminer vers un partage du *capital par les télévisions étrangères,* voire des institutions de la CEE.

● *La publicité.* – Elle trouverait, en Canal 1, un *«support attractif»* principalement pour des produits haut de gamme.

● *Sponsoring et mécénat.* – Une étude révèle que sa programmation culturelle, la diffusion d'événements sportifs ou de documents scientifiques et sa couverture géographique constituent, pour Canal 1, autant d'atouts de choix propres à attirer des entreprises européennes (Air France, Cartier, IBM...).

● *Apport de fonds publics.* – Il est indispensable *«au moins dans un premier temps».* Par l'appel à la redevance, par le recours aux divers fonds d'aide à la création, ou par une collaboration avec les ministères de la recherche et de l'éducation nationale.

A. Co.

SUR LES CHAINES

La culture en régression

Au moment où M. Pierre Desgraupes présente son projet, il faut bien constater que les émissions culturelles n'ont pas la faveur des chaînes publiques. Si l'on en croit les informations recueillies depuis quelques semaines au ministère de la culture, la situation prend même des allures d'hécatombe. TF 1 a supprimé en avril son dernier grand magazine hebdomadaire, «Tintam'art». Lancé trois mois auparavant, il remplaçait deux autres magazines, «Bravos» et «Domino», déprogrammés eux aussi.

Sur Antenne 2, l'arrivée de l'été aura été fatal à «Désir des *arts», «Plaisir du théâtre»,* aux magazines musicaux et à «Lire, c'est vivre», de Pierre Dumayet. Sans compter l'arrêt prochain du célèbre «Apostrophes». La chaîne envisage de confier à Pierre Dumayet un magazine pluridisciplinaire, le dimanche soir à 22 h 45, en concurrence – ô, harmonie des programmes ! – avec le ciné-club de FR 3.

La troisième chaîne, elle, ne compte qu'un magazine d'architecture entièrement financé à l'extérieur et quelques projets. *Seuls surnagent de la débâcle* quelques séries documentaires et les magazines de cinéma. Les retransmissions de spectacles, pourtant inscrites dans les cahiers des charges, n'ont pas été épargnées. TF 1 respecte à peu près ses quotas mais concentre toutes ses diffusions théâtrales pendant l'été à 21 h 30. Antenne 2 a supprimé le «Petit Théâtre» et réduit ses retransmissions en les concentrant le dimanche soir entre deux «Grand Échiquier».

On connaît les arguments des programmateurs : les émissions culturelles ne touchent qu'une audience réduite (entre 1 % et 5 % des foyers) pour un coût important (700 000 francs pour «Tintam'art»). Est-ce suffisant ? D'une part, il est rare que des émissions programmées à 22 h 30 atteignent une audience supérieure. D'autre part, le service public doit-il supprimer des programmes qui intéressent entre deux cent mille et un millions de foyers français ?

Ne serait-il pas plus habile d'aider financièrement la production d'émissions culturelles en leur donnant accès au Fonds de soutien à l'industrie des programmes. Les commandes du câble, encore balbutiant, et de Canal Plus, en difficulté financière, sont loin d'avoir épuisé la dotation budgétaire de 160 millions de francs. Maintenir ainsi la production d'émissions culturelles et, surtout, de retransmissions de spectacles permettrait de constituer un catalogue qui serait bien utile, le jour venu, à la chaîne de M. Desgraupes.

J.-F. L.

PRESSE

● *Menace de dépôt de bilan chez Del Duca.* – Une cinquantaine d'ouvriers CGT ont interrompu la «séance de la dernière chance» de l'imprimerie Del Duca dans la matinée du 9 juillet. Cette imprimerie de Maisons-Alfort, qui emploie cinq cent quarante salariés et imprime notamment *Télépoche* et *Femme pratique,* menace de déposer son bilan, la société belge Femme d'aujourd'hui, qui détient 46 % du capital, annonçant son intention de se retirer de l'affaire. La CGT refuse la suppression de cent trente emplois qui en découlerait (la plupart par préretraites) et exige que les autres actionnaires, la SOFEPP et les Editions mondiales, garantissent la couverture financière de l'entreprise. Une négociation élargie pourrait s'engager avec les pouvoirs publics.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian et F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney...
14 juillet 1919 : Jerphanion s'interroge sur la douloureuse période qui s'achève. Le calme reprend ; le petit noyau de Sampeyre se reconstitue : la révolution russe est plus que jamais à l'ordre du jour.

21 h 35 Concert variétés : France Gall au Zénith.
Retransmission du concert du 29 septembre 1984, réal. G. Job.

22 h 30 Journal.

22 h 40 Liberté la nuit.
Prod. INA. Réal. Ph. Garrel. Avec E. Riva, M. Garrel, L. Szabo...
Première d'une série de l'INA, qui offre six façons de voyager aux confins de la réalité et du fantastique, voici l'histoire d'un homme d'âge mûr pris, presque malgré lui, dans les déchirements de la France, au moment de la guerre d'Algérie. Des images de poète, en noir et blanc, traversées d'ombres, coupées d'éclats lumineux, une symphonie en gris.

0 h 15 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Mariages : les magiciens du mercredi.
Téléfilm de J. Van Hamme, réal. F. Charles. Avec F. Roy, Y. Debray, H. Courseaux, N. Gary, J. Dufilho.
Deux enfants de dix ans s'aiment et ont juré de se marier. Mais le père de l'un a décidé d'émigrer au Canada. Que faire ? Un téléfilm émouvant, qui brosse le tableau d'un monde moderne ; une interprétation étonnante de Jacques Dufilho.

22 h 15 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs. En direct d'Antibes.

23 h Désirs des arts : Jean Dubuffet et le subversif.
Magazine de P. Daix, réal. P.-A. Boutang et P. Collin.
Quand Dubuffet a fait irruption dans la peinture, dans les années 40, il n'a plus cessé de tout bousculer, quitte à provoquer le scandale. L'occasion est donnée, ici, de retrouver ce que nous a légué ce merveilleux inventeur qui n'a jamais arrêté de vouloir libérer l'art de ce qui pouvait enchainer sa fantaisie, sa vérité.

23 h 25 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Intervilles 85 : Nice-Saint-Amand-les-Eaux.
Emission de Guy Lux et C. Savarit, avec le concours de L. Zitrone, S. Garnier et P. Arto.
Des vachettes aux toboggans en passant par les tartes à la crème, le retour d'une émission grand public.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Série : Histoire de l'art.
Art assyrien : les cèdres du Liban.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Quatuor à cordes nº 11 op. 95 en fa mineur, de Beethoven, interprété par le Quatuor Enesco.

CANAL PLUS

20 h 55, Batterfly, film de M. Cimber ; **22 h 30, P'tit con**, film de G. Lauzier ; **0 h, Litan**, film de J.-P. Mocky ; **1 h 25, Psychose, phase 3**, film de R. Marquand.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : le tiers-mondisme en question.
21 h 30 Pulsations : « mer, points, lignes et tutti quanti », l'harmonie de la police nationale.
22 h 30 Nuits magnétiques : le sommeil.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Avant-concert (en direct de Montpellier).
21 h 30, Concert (en direct de la Cour des Ursulines) : « Quatuor nº 15 en sol majeur » de Schubert, « Quatuor en la mineur » de Beethoven par le Quatuor Melos ; en complément de programme : œuvres de Schubert, Brahms.
23 h 35 Nuit de l'Inde (en direct de l'abbaye de Valmagne) : Du raga du soir au raga du matin.

Jeudi 11 juillet

PREMIÈRE CHAINE : FT 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h 2 Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Variétés, infos-magazine, feuilletons...
14 h 30 Le monde est un théâtre : l'Italie.
15 h 30 Quarté en direct d'Enghien.
16 h Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
17 h 35 La chance aux chansons.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Ravi.
De J.-M. Comolli et M. Failevic. Avec A. Dupon, A. Gregorio, Y. Hugues...
Une commune du sud-ouest de la France, chaque année confrontée aux problèmes de la sécheresse et de la répartition de l'eau, décide de constituer un syndicat et de placer à sa tête un naïf, facile à manipuler. Au-delà de l'anecdote, le réalisateur Maurice Failevic montre les déchirements dramatiques que peuvent causer les querelles vaines et les entêtements obstinés. Une superbe fresque sur la société française.
22 h 5 D'homme à homme : Bonjour M. Dumezil.
Emission de P. Dumayet.
Conversation extraordinaire dans un fouillis de livres avec un hommme modeste, l'auteur de « Mythes et épopées », Georges Dumezil n'est ni exactement un historien, ni un linguiste, ni un sociologue, mais à la frontière — et faisant la jonction — de toutes ces disciplines. Cet homme, qui comprend une trentaine de langues, a interrogé les civilisations indo-européennes afin de leur faire avouer ce qu'elles avaient en commun. Une émission un peu difficile mais quelle récompense ensuite ! M. Dumezil est peut-être le plus grand des archéologues des sciences humaines, qui plus est un « honnête homme ».
23 h 5 Journal.
23 h 20 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 Antiope.
11 h 45 Recré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les petits génies.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
15 h 25 Sports été.
Cyclisme : Tour de France ; à 17 h, gymnastique : championnat d'Europe dames.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le journal du Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Grande Chevauchée de Robin des Bois.
Film italien de G. Ferroni (1970), avec G. Gemma, M. Adorf, M. Damon, S. Dionisio (rediffusion).
L'écuyer du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, retenu en captivité, organise, dans la forêt de Sherwood, une armée secrète pour lutter contre l'usurpateur du trône. Malgré le traitement de la couleur, ce Robin des Bois à l'italienne n'a rien pour faire rêver.
22 h 20 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs. En direct d'Antibes.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : La panthère rose.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Coups de soleil. Le cirque Fratellini.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 25 Téléfilm : Gaspard de la Meije.
De B. Choquet, d'après un scénario de B. Gallet et I. Scheibli. Avec R. Jendly, J.-B. Guillard (rediff.).
En même temps que l'histoire d'un homme, c'est celle d'une montagne. Dans le contexte historique de la fin du XIXᵉ siècle, un paysan pauvre parmi les pauvres, habitant une vallée déshéritée de l'Oisans, celle du Vénéon, défie son destin et sa misère ; chasseur de chamois depuis toujours, il utilise la connaissance de la montagne pour guider les premiers alpinistes à la découverte de cette région peu connue. La Meije en est le point culminant et devient le sommet convoité de tous, celui qu'il faut conquérir. Beaucoup s'y essaieront en vain. Gaspard, accompagné d'un jeune aristocrate passionné de montagne, réussira à atteindre le sommet de la Meije, en août 1877, après plusieurs tentatives. Telle est la trame de cette histoire vécue et remarquablement contée.
22 h 15 Journal.
23 h 40 Série : Histoire de l'art.
Art du Levant : la coupe de la chasse, sous la direction d'Annie Caubet, réal. Alain Ferrari.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Musique au château de Lascours : *Sonate pour piano et violoncelle nº 1 opus 38*, de J. Brahms, interprétée par C. Ivaldi, piano, et A. Meunier, violoncelle.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10**, Top 50 ; **7 h 45**, Ellis island ; **8 h 30**, Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h, l'Étincelle**, film de M. Lang ; **10 h 40, le Pigeon**, film de M. Monicelli ; **12 h 20**, Cabou Cadin (et à 18 h 10) ; **13 h 35, L'homme à tout faire**, film de J. Rich ; **15 h 25, Fitzcarraldo**, film de W. Herzog ; **18 h 40**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 5**, L'esclave Isaura ; **19 h 45**, Top 50 ; **20 h 30, 2019 après la chutte de New-York**, film de M. Dolman ; **22 h 10, Toute une nuit**, film de C. Akerman ; **23 h 45, Harlequin**, film de S. Wincer ; **1 h 5**, Les pionniers du Kenya ; **1 h 55**, Festival de jazz d'Antibes 1984 (Miles Davis).

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : les juifs viennois, de la fin du siècle à la seconde guerre mondiale (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens) ; **9 h 5, Les matinées, une vie, une œuvre** : Julien l'Apostat ; **10 h 30, Musique** : miroirs ; **11 h 10, Répétez, dit le maître** : l'école en vacances ; **11 h 30, Feuilleton** : le dossier nº 113 ; **12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers** : l'atelier de Christian Sorg ; **14 h, Un livre, des voix** : « Nous nous aimerons jusqu'aux présidentielles », de Huguette Debaizieux ; **14 h 30, Communauté des radios publiques de langue française** : Karl Marx, dernier voyage, dernier retour ; **15 h 30, Musique** : musicomania ; **17 h, Le pays d'ici** : à Miramas ; **18 h, Subjectif** : Agora ; *19 h 30*, **Les progrès de la biologie et de la médecine ; 20 h, Musique, mode d'emploi** : Huguette Dreyfus-Scarlatti.
20 h 30 « Tuba », de Y. Givert. Avec B. Valdeneige, C. Alers, P. Mazzotti...
21 h 30 Vocalyse : libre-parcours voix.
22 h 30 Nuits magnétiques : le sommeil.

FRANCE-MUSIQUE

Jusqu'à 7 h du matin : Nuit de l'Inde ; **7 h 10, Réveille-matin ; 7 h 30, Idée fixe ; 9 h 8, Le matin des musiciens** : Richard Wagner, un mythe de l'Allemagne « la violence et le sacré » ; œuvres de Wagner ; **12 h 5, Le temps du jazz** : feuilleton « tubes du rythm'n blues » ; **12 h 30, Récital** (en direct de Montpellier) : André Isoir interprète à l'orgue des œuvres de Pachelbel, Corrette, Haydn, Boely, Satie, Bartok ; **14 h 04, Les après-midi de France-Musique** : les écrivains russes et la musique ; Pouchkine, Balmont, Tynianou ; œuvres de Rimski-Korsakov, Prokofiev ; **16 h 45, Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; **17 h, Récital M. Rostropovitch** : œuvres de Lutoslawski, Schumann, Prokofiev ; **18 h 30, Récital** (en direct de Montpellier) : Beata Halska, violon, et Karoly Mocsary, piano, interprètent des œuvres de Beethoven, Bartok, Zarzycki ; **20 h 5, Jazz** (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice).
20 h 34 Avant-concert.
21 h 30 Concert : Symphonie nº 9 en ut majeur « La Grande » de Schubert, « Spring Symphony » de Britten par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. G. Rodjestvenski sol. E. Harry, soprano, L. Finnie, contralto, R. Tear, ténor.
0 h 5 Une soirée chez Pauline Viardot : œuvres de Gluck, Saint-Saëns, Bellini, Meyerbeer...

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. Raymond COUTANCEAU
et Mme, née Claire LEPAGE
Camille et Bruno

ont la joie d'annoncer la naissance de

Bertrand,

Paris, le 24 juin.

Mariages

— M. et Mme Claude SALES,
le professeur et Mme Claude SUREAU

sont heureux de faire part du mariage de

Emmanuel et Véronique

qui sera célébré le samedi 20 juillet 1985.

62, rue du Rocher, 75008 Paris.
68, rue de Miromesnil, 75008 Paris.

Décès

— Mme Roger Brun,
ses enfants, ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BRUN,
docteur en droit,

survenu le 1er juillet 1985, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le 5 juillet, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, dans l'intimité familiale.

117, boulevard Murat,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert COUTELAS,
artiste peintre,

survenu le 27 juin 1985 en son domicile.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 10 juillet au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de Mariko Kishi,

75, rue Broca,
75013 Paris.

— Mme Jean-Paul Le Chanois,
M. et Mme Jacques Dreyfus
et leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès subit, le 8 juillet 1985, dans sa soixante-seizième année, de

M. Jean-Paul LE CHANOIS,
auteur réalisateur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Arts et Lettres.

Il avait fait don de son corps à la médecine.

« Optimiste, attentif au progrès de toutes sciences, il croyait à la fraternité et à l'avenir de l'homme. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue André-Barsacq,
75018 Paris.
76119 Varengeville-sur-Mer.
1, rue Ballu,
75009 Paris.

— La Société des auteurs et compositeurs dramatiques

a la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul LE CHANOIS,
ancien vice-président
de la SCAD,
ancien président
de l'Association des auteurs de films,
médaille Beaumarchais.

La SACD présente à sa famille ses condoléances les plus vivement affectueuses.

(Lire page 19.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques LAURENT,
architecte en chef
des monuments historiques,
palais nationaux
et bâtiments civils,
ancien administrateur
de l'Alliance française,
chevalier de la Légion d'honneur,
Palmes académiques
et médaille pénitentiaire,

survenu le 7 juillet 1985.

De la part de

Mme Jacques Laurent,
née Evelyne Barthelemy, son épouse,
De ses enfants et petits-enfants,
De ses amis dévoués,
Familles Chanrion, Fremont
Et Mme Gonzalès.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 75016 Paris.

94-96, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

— M. Le grand rabbin Chouchena,
Mme et leurs enfants,
M. Alexandre Naouri,
Mme et leurs enfants,
M. le rabbin Saül Naouri
et Mme,
M. Moïse Naouri,
Mme et leurs enfants,
M. Léon Naouri,
Mme et leurs enfants,
M. Rolland Doukhan,
Mme et leurs enfants,
M. Jacob Naouri
et Mme,
Mme veuve Levy
et ses enfants,
Mme veuve Rachel Dibai,
Le docteur Jean Naouri,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. le grand rabbin
Rahamim NAOURI,**
Av Beth-Din de Paris,

survenu le 10 juillet 1985 à Jérusalem.
L'inhumation aura lieu ce jour à Jérusalem, au mont des Oliviers.

— Les membres du conseil d'administration de la fondation Rahamim Naouri
ont la très grande douleur de faire part du décès de leur vénéré maître, le

grand rabbin Rahamim NAOURI,
Av Beth-Din de Paris.

L'inhumation a lieu le 10 juillet 1985 à Jérusalem.

— Les membres du conseil d'administration et les fidèles de l'association Beth-El
ont la très grande douleur de faire part du décès de leur maître vénéré, le

grand rabbin Rahamim NAOURI,
Av Beth-Din de Paris.

L'inhumation a lieu le 10 juillet 1985 à Jérusalem.

— Le président et les membres du Consistoire de Paris
ont la douleur d'informer les fidèles du décès du vénéré Av Beth-Din, président du tribunal rabbinique de Paris, le

grand rabbin Rahamim NAOURI.

L'inhumation aura lieu le 10 juillet 1985, à 21 heures, au mont des Oliviers, à Jérusalem.

— M. Vladimir Schamraeff,
son époux,
M. et Mme Serge Romensky,
ses neveu et nièce
et leurs enfants,
Catherine, Serge-Alexandre et Anne,
ses proches et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Irène SCHAMRAEFF,
née de Bocard,

survenu à l'âge de soixante-quatre ans, le 8 juillet 1985 à Paris, des suites d'une pénible maladie.

L'office religieux, suivi de l'inhumation, aura lieu le jeudi 11 juillet, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption du cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

Un service de requiem du neuvième jour sera célébré le mardi 16 juillet, à 18 h 40, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, à Paris-8e.

5, rue Pierre-Curie,
92110 Clichy.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André SONNTAG,

survenu le 28 mai 1985.

Ancien rédacteur à *l'Auto*, à *Paris-Soir* et à *Combat*, M. Sonntag était, depuis 1947, rédacteur-réviseur des débats de l'ONU à New-York et à Genève.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Arthur WELLESLEY BARNETT,

survenu le 29 juin 1985.

Les cérémonies ont eu lieu dans la plus stricte intimité aussi bien à l'église anglicane qu'au cimetière du Père-Lachaise où le défunt a été incinéré conformément à sa volonté.

Des dons peuvent être adressés au Centre de recherche sur le cancer de Villejuif (ARC).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue José-Maria-de Heredia,
75007 Paris.

— Le président
Et les membres du Cénacle des amis, association philosophique,
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur,

Arthur WELLESLEY BARNETT.

Arthur Wellesley Barnett était membre de la Grande Loge unie d'Angleterre. Il fut grand officier de la Grande Loge nationale française à Neuilly, où il fut également Grand Maître provincial de Lutèce.

Un service religieux aura lieu dans la deuxième quinzaine de septembre.

59, rue de Richelieu,
75002 Paris.

Remerciements

— Mme Hélène Ahrweiler
remercie profondément tous ceux qui lors du décès de sa mère

Mme Callirое GLYKATSI,

lui ont exprimé sa sympathie.

Anniversaires

— En ce vingt-cinquième anniversaire du décès de

M. Robert BARGAS,

sa femme demande une pensée fidèle à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en y joignant le souvenir de sa fille,

Danièle,

décédée en 1967.

Communications diverses

— A l'occasion du quarantième anniversaire de la charte de Nations unies et de l'année internationale de la jeunesse, une affichette de la Déclaration universelle des droits de l'homme est proposée par la maison de la paix, 50, rue Dammartin, 59100 Roubaix. (8 F, port compris.)

— Il est rappelé aux rapatriés d'Oranie que le pèlerinage annuel à Lourdes, présidé par Mgr Lacaste, se déroulera du 12 au 17 août au matin. Pour bénéficier des réductions de chemin de fer, il faut retenir ses places dans les groupes du pèlerinage national, partant de toutes les régions de France. Pour le programme, consulter *Amitié*, journal des rapatriés d'Oranie, 86, boulevard Boisson, 13004 Marseille. Tél. : (91) 49-81-32.







هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.7.85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 11-7-85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 10 juillet à 0 heure et le jeudi 11 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Des conditions anticycloniques vont se maintenir sur la France ; le beau temps prédominera malgré une tendance orageuse sur le Sud-Ouest jeudi soir.

Prévisions :

Jeudi matin, un temps sec et souvent ensoleillé sera observé sur toutes les régions ; le vent soufflera faiblement et les températures *minimales seront* voisines de 12 °C à 15 °C sur les régions de la moitié nord, dépassant souvent 18 °C plus au sud.

Au cours de la journée, le soleil brillera toujours, mais le temps deviendra plus lourd sur les Pyrénées et l'ouest du Massif Central où quelques orages très locaux d'évolution diurne pourront se produire. Le vent de nord soufflera modérément dans la vallée du Rhône. Les températures maximales atteindront 21 °C à 28 °C du nord au sud, dépassant même parfois 30 °C sur *l'Aquitaine.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 9 au 10 juillet) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 21 et 18 ; Bordeaux, 29 et 16 ; Bréhat, 19 et 14 ; Brest, 21 et 11 ; Cannes, 24 et 20 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 26 et 11 ; Dijon, 25 et 11 ; Dinard, 19 et 14 ; Embrun, 28 et 13 ; Grenoble-St-M.-H., 28 et 15 ; Grenoble-St-Geoirs, 28 et 13 ; La Rochelle, 29 et 15 ; Lille, 24 et 10 ; Limoges, 26 et 14 ; Lorient, 28 et 12 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille-Marignane, 27 et 20 ; Menton, 26 et 21 ; Nancy, 24 et 13 ; Nantes, 28 et 14 ; Nice, Côte d'Azur, 25 et 21 ; Nice ville, 26 et 21 ; Paris-Montsouris, 27 et 15 ; Paris-Orly, 27 et 14 ; Pau, 22 et 18 ; Perpignan, 31 et 21 ; Rennes, 25 et 12 ; Rouen, 24 et 12 ; Saint-Étienne, 27 et 12 ; Strasbourg, 24 et 14 ; Toulouse, 30 et 18 ; Tours, 26 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 17 ; Genève, 27 et 12 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 22 et 10 ; Madrid, *33 et 18* ; Rome, *29* et 22 ; Stockholm, 23 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **MÉCANIQUE**

M. Jacques Aiache (31e), Jean-Luc Amen (66e), Jean Antoine (13e), René Barle (37e), Bertrand Beaufils (11e), Patrick Beneteau 35e), Thierry Bergerat (67e), Jean-Luc Biondi (53e), Olivier Bonneau (5e), Christian Bonzom (25e), Clarles Bop (63e), André Bouissou (36e), Luderce Camalon (50e), Pascal Cayla (10e), Philippe Celette (15e), Bruno Cochelin (4e), Loïc Cotelle (47e), Alain Dahlem (59e), François Darde (23e), Yannick Desplanques (19e), Didier Duhem (24e), Francis Esnault (31e), Jean-Claude Fabre (44e), Gaétan Fayolle (31e), Michel Fougere (26e), Bernard Fournier (30e), Marc François (9e), Philippe Gaudin (6e), Jean-Michel Genevaux (2e), Etienne Genty (7e), Christian Gonalou (42e), Jean-Michel Guyon (13e), Christian Hochard (12e), Jean-Philippe Huet (59e), Christophe Huon de Kermadec (63e), Henri Jehl (37e), Frédéric Lagier (26e), Jean Lamacchia (54e), Jean-Jacques Laulhe (43e), Luc Launay (54e), Olivier Le Gallo (3e), Patrick Le Gallo (15e), François Littmann (28e), Gaston Loisel (47e), Alain Lopez (18e), Bruno Louis (21e), Daniel Machou (51e), Michel Mesnard (59e), Francis Michel (41e), Roland Milhau (54e), Gilles Moissard (8e), Pascal Montfroud (39e), Christian Nardari (47e), Pascal Ninoreille (65e), Patrick Paquet (68e), Claude Para (19e), François Pelat (54e), Bernard Perez (39e), Guiseppe Pettinato (28e), Serge Peziere (31e), Patrice Philippi (17e), Joël Remy Vincent (62e), Pierre Salengros (54e), Jean-Claude Serres (22e), Patrick Vauchez (46e), Thierry Vincent (69e), Thierry Viollet (51e), Eric Vittecoq (1er), Pascal Zanino (45e).

BIBLIOGRAPHIE

Les publications de la Documentation française

● **Collection des rapports officiels**

Les sectes en France. — Expression de la liberté morale ou facteurs de manipulation ? Rapport au premier ministre par Alain Vivien. 140 pages, 60 francs.

La santé en France. — Rapport au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et au secrétaire d'Etat chargé de la santé. Ce rapport propose un constat chiffré sur l'état de santé en France, une étude des facteurs qui conditionnent l'émergence et la prise en charge des problèmes de santé, ainsi qu'une analyse de ces problèmes liés aux différents âges de la vie. 234 pages, 120 francs.

Les nouvelles télévisions hertziennes. — Rapport au premier ministre par Jean-Denis Bredin. Ce rapport analyse les contraintes auxquelles sera confronté tout projet d'ouverture de télévisions privées et examine la cohérence des politiques audiovisuelles déjà engagées. La seconde partie propose un projet *pour de nouvelles télévisions* hertziennes et explore les nouveaux équilibres induits par l'apparition de ces futures télévisions. 336 pages, 90 francs.

● **Techniques documentaires**

Edition électronique et documentation, du plomb à l'électron. — Ouvrage réalisé par la commission Techniques documentaires *de l'Association française des* documentalistes et bibliothécaires spécialisés (ADBS). L'édition électronique est devenue une composante majeure du transfert de l'information. Cet ouvrage dresse un premier bilan de l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine de l'information et envisage les voies nouvelles qu'emprunteront demain les systèmes d'information. 128 pages, 88 francs.

Informatisation des bibliothèques en France : logiciels disponibles. — Réalisé par le Centre d'études des systèmes d'information des administrations (CESIA), cet ouvrage présente une évaluation et une comparaison d'une douzaine de logiciels de gestion de bibliothèques opérationnels diffusés en France. Il a été conçu à partir d'une visite au constructeur du logiciel et aux bibliothèques utilisatrices. 294 pages, 180 F.

Les nouvelles technologies de l'informaion et de la documentation. — Guide d'équipement et d'organisation des centres de documentation des administrations publiques et des collectivités territoriales, sous la direction de MM. Pierre Pelou et Alain Vuillemin. 496 pages, 170 F.

● **Revues**

La population française de A à Z. — Synthèse des données démographiques disponibles et des réflexions qu'elles suscitent. Les Cahiers français, N° 219, 72 pages, 30 F.

La décentralisation en marche. — Le point sur l'application de la réforme de la décentralisation : le nouvel équilibre institutionnel, les transferts de compétences et les questions de financement des collectivités *locales. Les Cahiers français,* n° 220, 72 pages, 30 F.

L'organisation judiciaire de la France. — Etude descriptive des organismes juridictionnels et du personnel judiciaire. Notes et études documentaires, n° 4 777, 140 pages, 47 F.

Le secrétariat général du gouvernement. — Histoire, fonctions et organisation de l'organe de coordination des travaux du gouvernement. Notes et études documentaires, n° 4 779, 128 pages, 47 F.

Le sport dans la société française. — Evolution des pratiques sportives, aspects socio-économiques du sport en France. Problèmes politiques et sociaux, n° 513, 40 pages, 15,50 F.

● **Divers**

Fécondation et embryologie humaines. — Traduction française du rapport Warnock, un rapport au gouvernement britannique sur les conséquences sociales, éthiques et légales des transformations de la fécondation et le l'embryologie humaines, 158 pages. 60 F.

BREF

NOIR ET BLANC. — La Jeune chambre économique de Paris organise un concours photo sur le thème « regard sur le 2e arrondissement de Paris ». Ce concours est doté de nombreux prix, dont un week-end à Amsterdam pour deux personnes. Pour participer, envoyer des photos sur papier, noir et blanc (format minimum 18×24) avant le 30 juillet à la Jeune chambre économique de Paris « Concours photo », 10, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : (1) 296-83-03.

CONCOURS. — La mairie de Paris *organise, du 15 au 19 juillet,* un jeu-concours sur les panneaux électroniques d'information. Il consiste à reconstituer une citation à travers une définition de mots diffusée chaque jour sur les *journaux lumineux de la Ville de* Paris. Premier prix, un aller-retour Paris-Nice en avion. Le règlement, les bulletins réponse et la liste des prix sont disponibles dans les mairies d'arrondissement et au salon *d'accueil de l'Hôtel de Ville.*

LES CHEVALIERS DU CIEL. — Pour la cinquième fois, le Festival international d'aviation et d'astronautique de Méribel va réunir, du 5 au 21 juillet, de grands noms de l'histoire de l'aviation et de la conquête spatiale. Les hélices d'or de la littérature et du cinéma aérospatial seront décernées, de nombreux stages seront organisés allant du pilotage à la construction de mini-fusées en passant par l'observatoire astronomique.

★ Association spatiale et aéronautique de Méribel. Office du tourisme, 73550 Méribel. Tél. : (79) 08-60-01.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4006

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III						■			
IV									
V		■							
VI		■				■			■
VII				■				■	
VIII	■								
IX					■		■		
X									
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Une manière de « régaler » en faisant de bons plats. — II. Avaient la responsabilité des bâtards du roi. — III. Ses consommateurs étaient *des fidèles. Mis à profit par des* lavandières. — IV. Préparation parfois à base d'œuf. — V. Dieux domestiques ou lieux domestiques. — VI. La place des Vosges. Terme de mépris. — VII. On aime y rendre « service » mais pas y faire de fleurs. Sujet de philo. — VIII. Etre. — IX. Se contente donc de miettes. S'assemblent mais ne se ressemblent pas toujours. — X. Des accrocs qui peuvent obliger à en découdre. — XI. Qui ne peut donc avoir de prétentions à la couronne. Joué.

VERTICALEMENT

1. Entrée de service. Agace. — 2. *Une manière de cuire ou de se* rafraîchir. N'hésite donc pas à fumer partout. — 3. Ne fait pas des envieux. — 4. Après none et avant complies. N'agit pas par calcul. — 5. Qui connaissent un terme. Autant de *« dettes » que de « crédit ».* — 6. Mesure. Possessif. Aspirée après certainement avoir inspiré. — 7. Souffle intérieur. — 8. Croqués jadis, escroqués de nos jours. Peut être piquée mais est toujours timbrée. — 9. Points de suspension. Mène donc grand « train ».

Solution du problème n° 4005

Horizontalement

I. Urticaire. — II. Raidillon. — III. Acromion. — IV. Ni. Lestes. — V. Onde. Ou. — VI. Sec. Fée. — VII. Amers. — VIII. Or. Ur. Pie. — IX. Pape. Gel. — X. Eté. Rires. — XI. Seul. Tête.

Verticalement

1. Uranoscopes. — 2. Racine. Rate. — 3. Tir. D.C.A. Peu. — 4. Idole. Mue. — 5. Cime. Fer. — 6. Alisier. Gît. — 7. Ilot. Espère. — 8. Ronéo. Ilet. — 9. En. Suite (allusion à la trilogie de Pagnol). Se.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 10 juillet :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 31 juillet 1970 portant application du titre premier et de certaines dispositions du titre de la loi du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux *personnes* circulant en France sans domicile ni résidence fixe.

● Portant création de la réserve naturelle des marais de Moëze (Charente-Maritime).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale.

« Un quartier de roture : Charonne et son cimetière », 14 h 45, sortie métro A.-Dumas (V. de Langlade).

Pour les sept à douze ans, « la Tour Eiffel », inscriptions : (1) 277-23-31.

« Le vieux village d'Auteuil », *14 h 30,* métro *Eglise d'Auteuil.*

« De Popincourt à la rue de Lappe », 14 h 30, métro Saint-Ambroise.

« Le Mystère des Templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple.

« *Le musée de l'Orangerie* », 15 heures, entrée bâtiment côté Seine.

« Rampillon Saint-Loup de Naud, Champeaux », inscriptions : 887-24-14 ou 274-22-22.

« Tombes célèbres du cimetière du *Père-Lachaise* », *15 heures, entrée principale.*

« Le Sénat », 15 heures, angle des rues de Tournon et de Vaugirard.

« Montmartre, ses ruelles jardins, cités d'artistes », 15 heures, métro Abbesses.

« Renoir au Grand Palais », 14 heures, ou 12 h 45, hall, ou 11 heures, escalier d'entrée.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Hinault, gagnant sur tous les tableaux

De Pontarlier à Morzine-Avoriaz, le peloton du Tour de France franchissait, mardi 9 juillet, les premiers obstacles des Alpes après une longue incursion en Suisse. Au programme : le Pas de Morgins (altitude 1 380 mètres), le col du Corbier et, pour finir, 13 kilomètres d'une côte à 7 %. Deux hommes ont dominé cette étape : le Colombien Luis Herrera et Bernard Hinault qui consolide son maillot jaune. Ils se sont détachés à mi-pente du Pas de Morgins sans vraiment rencontrer de résistance. La défaite des grimpeurs constitue le fait du jour.

De notre envoyé spécial

Avoriaz. — Au terme de la première étape de haute montagne, les trente journalistes colombiens qui suivent le Tour de France ont atteints les sommets de l'enthousiasme. Luis Herrera, leur idole, a gagné à Avoriaz comme il avait gagné l'an passé à l'Alpe d'Huez. Échappé avec Bernard Hinault à 65 kilomètres de l'arrivée, il a franchi les cols en tête et il a pris sept secondes au Français dans la rampe finale. Pour le jeune champion sud-américain, ce festival d'Avoriaz est véritablement celui du cyclisme fantastique.

« *Il aurait pu me distancer plus tôt*, a dit le le Breton, dans un élan de modestie dont il n'est pas coutumier. *S'il avait attaqué au pied du dernier obstacle, il aurait creusé un gros écart.* »

Hinault est pourtant le vrai vainqueur de cette étape des Alpes, et il le sait. Il peut se montrer grand seigneur, en rajouter côté fair-play, encenser l'adversaire sans que son prestige ait à en souffrir, il joue gagnant sur tous les tableaux.

En l'espace d'un après-midi, il a relégué relativement loin les meilleurs grimpeurs à l'exception de Luis Herrera qui acuse un retard de 12 min 34 au classement général et qui ne paraît pas dangereux dans *l'immédiat. Millar a concédé* 2 min 30. Pascal Simon, victime d'une chûte, en a perdu presque le double. Phil Anderson, Caritoux et le champion du monde Claude Criquielion sont également très attardés. Ceux-là évoluaient cependant sur un parcours qu'ils affectionnent.

Hinault aurait pu se maintenir sur la défensive, puisqu'il porte le maillot jauane et que, théoriquement, ce n'est pas à lui d'attaquer. Pourquoi, dans ces conditions, a-t-il déclenché la bagarre ?

« *Je suis parti en éclaireur,* explique-t-il. *Je voulais simplement préparer le terrain en vue d'une éventuelle contre-offensive de Greg Lemond. Je travaillais pour lui, en fin de compte.* »

Suprême habileté. Le Breton s'attribue le beau rôle alors qu'il a repris 1 min 34 supplémentaire au coureur américain (deuxième du classement général), celui-ci étant à la fois son équipier et son concurrent le plus direct.

Une bonne opération, non ? Reste à savoir ce que Lemond pense réellement de la tactique adoptée par son chef de file.

JACQUES AUGENDRE.

Onzième étape : *Pontarlier-Morzine-Avoriaz* (195 km). — 1. L. Herrera (Col.), 5 h 19 mn 4 s (moyenne 36,669 km/h) ; 2. B. Hinault (Fra.), à 7 s ; 3. P. Delgado (Esp.), à 1 mn 23 s ; 4. F. Parra (Col.), à 1 mn 41 s ; 5. G. Lemond (E-U), à 1 mn 41 s ; etc.

Classement général. — 1. B. Hinault (Fra.), 56 h 23 mn 58 s ; 2. G. Lemond (E-U), à 4 mn ; 3. S. Roche (Irl.), à 5 mn 52 s ; 4. S. Kelly (Irl.), à 6 mn 1 s ; 5. P. Anderson (Aus.), à 6 mn 33 s ; etc.

JEUX OLYMPIQUES

FIDEL CASTRO ATTAQUE LE CIO

M. Fidel Castro, chef de l'État cubain, s'en est pris vivement mardi 9 juillet, au Comité olympique international (CIO) qui est, selon lui, « *une mafia de marquis, de comtes, de milliardaires et de Blancs* ». En substance, il pense que la direction du mouvement olympique devrait être assurée par l'ONU, qui distribuerait les revenus des jeux aux pays du tiers-monde, pour y favoriser le développement du sport.

Il estime d'autre part que l'organisation des Jeux olympiques de 1988 à Séoul est « *une situation moralement très embarrassante, non seulement pour les pays socialistes, mais également pour ceux du tiers-monde* ». Il propose, comme il l'avait fait dans une lettre le 29 novembre 1984 au CIO, de répartir les épreuves entre les deux Corées.

CANINS DÉTRONE LONGO

Le Tour féminin a fait étape, comme le Tour professionnel, à Avoriaz, et cette épreuve de montagne a permis à l'Italienne Maria Canins, réputée pour son efficacité dans les cols, de détrôner la Française Jeannie Longo. Celle-ci a terminé deuxième à près de 3 minutes. Elle conserve, néanmoins, le maillot vert du classement par points.

Huitième étape : *Châtel-Morzine-Avoriaz* (49,7 km). — 1. M. Canins (Ita.), 1 h 46 mn 43 s (moyenne 27,943 km/h) ; 2. J. Longo (Fra.), à 2 mn 50 s ; 3. C. Rogers-*Dunning (E-U), à 4 mn 47 s.*

Classement général. — 1. M. Canins (Ita.), 16 h 23 mn 36 s ; 2. J. Longo (Fra.), à 1 mn 52 s ; 3. A. Jones (G-B), à 6 mn 5 s ; etc.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour établissement financier de tout premier plan
recherchons

Rédacteurs

niveau maîtrise Droit privé, ayant connaissances en gestion financière et comptable ou diplômés Ecole de Commerce.

Antécédents profession bancaire appréciés, mais débutants de très bon niveau pourront être retenus.

Possibilité embauche immédiate.

Téléphoner pour RV au 727.18.52
heures de bureau

JOURKLS

Christian SUTTER

précédemment au Centre de Psychologie Appliquée, rejoint comme quatrième Consultant Senior, Equipes et Entreprises, Cabinet spécialisé dans la recherche et sélection de Cadres et Dirigeants.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tel. 293.18.72

L'HOPITAL DE CORBEIL-ESSONNE

recherche
pour son système informatique (D.P.S 7)

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Il aura comme tâche l'encadrement d'une équipe. Il devra posséder un exp. de 3 ans minimum, connaître l'environnement BULL (G.E.C.O.S 7) et posséder un diplôme d'ingénieur, une maîtrise informatique ou I.U.T.
Salaire à débattre + logement de fonction.

Pour tous renseignements contacter M. le Directeur du C.H.C.E., 15, bd Henri-Dunand, 91108 CORBEIL-ESSONNE. Tél. : 496-92-90, p. 216.

POUR LABORATOIRE SPÉCIALISÉ ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

CHERCHEUR

Ingénieur ou DEA + formation micro-électronique.

Ecrire avec C.V. à :
ADNOT - ENSMP
60, bd Saint-Michel,
75272 PARIS Cedex 06.

LABORATOIRE LURE
rech. pour construction anneau de rayonnement Synchrotron et développements

INGÉNIEUR
ARTS ET MÉTIERS
Responsabilité : bureau d'études, mécanique, contrôles d'installations, géodésie.

Ecr. avec C.V. à : M.P. Marin LURE, Centre Universitaire,* Bât. 209, 91405 ORSAY Cedex.

SOCIÉTÉ PRÊT A PORTER MASCULIN
VENTES DÉTAIL
ET COMITÉS D'ENTREPRISES
recherche

VENDEURS QUALIFIÉS

C.V. exigé, dynamiques, excellente présentation.

Se présenter GROBER, 10, rue des Filles-du-Calvaire, 75003 Paris. Tél. : 271-04-56.

propositions diverses

CORRESPONDANTS
Pour les jeunes comme pour les plus âgés, le moyen intéressant de se faire de nouveaux amis dans son propre pays et à l'étranger. Il n'y a pas d'âge limite pour ce passe-temps absorbant et peu coûteux. Ecrivez MAINTENANT pour information GRATUITE à l'adresse suivante : Universal Penfriends Auburn House 10 Abbey Drive West, Grimsby South Humberside England.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

SUPER 5 GTL 85
R 5 ALPINE, Turbo, radio, alarme, 83.
R 5 TX 82.
R 18 break TL 81.
LIGIER sans permis.
Cab. Agent Renault.
Tél. : 340-83-88.

formation professionnelle

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

propose des formations rapides, intensives en :

- ALLEMAND
- ANGLAIS
- ESPAGNOL
- ITALIEN
- RUSSE

S'adresser au C.L.A.B.
17, rue Renan, 25000 BESANÇON
Téléphone : (81) 81-05-64.

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 8 à 12 mois
Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mº George V
Tél : 723.55.18

FORMATION MAINTENANCE PAR L'INFORMATIQUE
COORDONNATEURS DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE
Pour admission, crédits assistance au placement contactez :
38 Rue Bassano-Paris 8e
Mº George V
Tél : 723.55.18

POUR DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE DROITS :
Stage long (à tarif 50 %). Administrateur de données début le 30 septembre. 205-24-63 - 241-83-83. Demandez la doc. Nº F.3.1586. Tests grat. : 26-07 et 23-08.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

CAMEROUN

IMPORTANTE BANQUE NATIONALE

recherche

UN CADRE DE DIRECTION FINANCIÈRE

De nationalité camerounaise, possédant un cursus de formation supérieure de type DECS et titulaire de l'expertise comptable.

Le candidat disposera d'une expérience bancaire déjà établie et aura accédé à un haut niveau d'intervention et de responsabilité.

Merci d'adresser lettre de candidat. et C.V. s/réf. 1007 à : BAILLY CONSEIL - 128, bd Haussmann, 75008 PARIS.

AU-PAIRS REQUIRED FOR SELECT FAMILIES IN IRELAND. For information contact : Au-Pairs Elite, 8 Seacourt, Loughshinney, Co. Dublin, Ireland.

Direction

RECHERCHE DIRECTEUR (H./F.)
MJC pour La Ferté-Bernard (72) DEFA ou équivalent, expérience similaire exigée. Envoyer c.v. à U.N.M.J.C., 11, av. A.-Sorel, 14000 Caen.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

emplois régionaux

Recherche

VENDEUR QUI SAIT VENDRE ET PARLER TECHNIQUE

(Ecole de Commerce souhaitée) produits directs d'une PME. Gros matériel de manutention/camion. Secteur Sud-Ouest ou région parisienne. Voiture fournie. Rémunération motivante.

Tél. : (53) 70-20-32 ou écrire à RÉGIE PRESSE, s/réf. 307.792 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Monsieur 30 ans, disponible de suite, excellente présentation, très bonne culture générale. Bac A avec mention, préparation conc. E.N.S. lettres rue d'Ulm, licence lettres modernes Sorbonne, réelles compétences art dramatique, sens contact humain, exp. : enseignant éducation nationale, disciplines énoncées 4 ans cote maximum dossier pédagogique consistant recherche profession motivante et valable bien rémunérée, correspondant capacités mentionnées. Téléphone : 569-17-83 ou 053-28-07 le soir.

F. JOURNALISTE
35 ans, dix ans exp. en presse, magazine et journaux d'entreprise, rédaction - coordination - suivi de la fabrication, goût du travail d'équipe, sens de l'organisation, ch. secrétariat de rédaction.
Tél. : 258-29-91.
Ecr. s/nº 2703 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
(30 ANS)
7 ans d'expérience sur IBM 34/36.
Diplôme informatique + diplôme comptable
cherche emploi sur Paris et banlieue.
Téléphone : 448-34-41.

J.F. 25 ans, Bac + 1, anglais, allemand, espagnol, 6 ans expérience profession., cherche emploi à partir septembre. Ecr. s/nº 7541 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM DES HALLES
beau studio, tt cft. 250.000. Vis. s/R.V. Tréval. 277-62-23.

2e arrdt

2 p. occupé fme 84 ans. Px 186.000 F. Mº Bonne-Nouvelle. 3e ét. Cruz, 266-19-00.

4e arrdt

Mº SAINT-PAUL
LE MARAIS, petit 2 p., tt cft. 350.000 F. Vis. sur R.-V. TREVAL : 277-62-23.

5e arrdt

4, SQUARE VERMENOUZE
Très beau 2 P., cuis. équipée, bains, bel imm. 680.000 F. sur place ce jour, 13 h à 17 h.

PROX. JARDIN DES PLANTES
CHARME EXCEPTIONNEL
MAISON D'ARTISTE
S/2 NIVEAUX DONT GDE PIÈCE ATELIER
CHEMINÉE, TERRASSE
SALLE COMMUNE ET CUIS. ouvrant s/COUR-JARDIN
3 chbres, 2 bains + service
300 m² non divisible
BON ÉTAT. PRIX JUSTIFIÉ
SERGE KAYSER (1) 329-60-60.

JARDIN DES PLANTES
3 P., cuis., bains, 5e ét., asc., balc., park., soleil. 336-17-36.

6e arrdt

Vieux Colombier. 703-32-44.
150 m² CARACTÈRE

10e arrdt

PRÈS HOPITAL ST-LOUIS
Imm. p. de t., tapis escal., 3 p., tt cft, ref. neuf. 634-13-18.

11e arrdt

BD VOLTAIRE. 3 pièces à rénover, 2e étage. Urgent. Tél. : 634-13-18.

12e arrdt

DAUMESNIL
RÉCENT SOLEIL BALCON
3 P. 65 m², ét. élevé, impecc. SANTANDREA : 561-90-91.

St-Antoine, imm. 17e, rénové
GRENIER DUPLEX
130 m², 3 chbres, 2 bains. Sud ET MAISON TRIPLEX 80 m² terrasse 15 m². 544-53-90.

13e arrdt

GOBELINS
Appt de classe, 4-5 PIÈCES TT CFT, 180 m². Imm. p. de t. 2.300.000 F. 526-99-04.

PL. D'ITALIE 2-3 p., tt cft, balc., calme. Px 395.000 F. 325-97-16.

BUTTE AUX CAILLES, bel imm. ravalé, studio tt confort, soleil. 260.000 F. 325-97-16.

RUE DE TOLBIAC
Surface à aménager s/cour, clair, calme, mezzanine, finition personnalisée. 329-58-65 ou s/pl. 150, r. de Tolbiac, jeudi de 13 h à 16 h.

13e, 2 pièces, REFAIT NEUF, 34 m², salle de bains, w.-c., kitchenette, 7e sans ascenseur. Immeuble pierre de taille 1910, toiture neuve, vue sur Paris, ensoleillé, concierge, cave. Métro Tolbiac. 277.000 francs. Téléphone : (6) 491-31-93.

15e arrdt

RUE LABROUSTE
RÉCENT. GRAND STANDING
2 P. tout confort, gd balc. BOX : 567-22-88.

RUE LECOURBE
DBLE LIV. + CHBRE tt cft. REF. NEUF, asc., 64 m². 690.000 F - 280-28-23.

VILLAGE SUISSE
SUR BD DE GRENELLE
107 m², refait complètement gd stand. : 1.450.000 F. Profession libérale possible Madame PINTO-GUÉRIN Téléphone : 783-75-35.

Front de Seine, beau studio 32 m², 22e ét., vue Seine. stand., piscine, parking, kitch. équip., s. de b., w.-c. ind. 580.000 F. Tél. : 577-38-23.

VILLAGE SUISSE
SUR BD DE GRENELLE
Ds imm. p. de t., gd stand., profession libérale.
7 m² à rénover : 45.000 F.
14 m² à rénover : 99.000 F.
Madame PINTO-GUÉRIN
Téléphone : 783-75-35.

16e arrdt

PORTE D'AUTEUIL petit 2 p. refait neuf, idéal pied-à-terre, placement, ascenseur, soleil. Prix 455 000 F. T. 322-61-35.

PRÈS FOCH, Charmant 2 p., 60 m², très bon état, 3e ét., s/cour. 760.000. 704-88-18.

PORTE SAINT-CLOUD
Beau studio tout confort.
Grand balcon. 320.000 F.
GARBI : 567-22-88.

17e arrdt

AVENUE NIEL
2 pièces, cuisine, bains, w.-c., parfait état. Tél. : 634-13-18.

18e arrdt

RUE CUSTINE
Dans imm. p. d. t., 2/3 P. occupés, lois 1948.
48 m² : 175.000 F.
48 m² : 199.000 F.
34 m² : 99.000 F.
Contrat de rachat
ROSE-BRIGITTE. 783-75-35.

STUDETTE, rénovée, louée 99.000 F
rapport locatif : 11.000 F
Dominique GUÉRIN
Téléphone : 783-75-35.

278.000 F. 4 P.
rue Steffenson, imm. récent. Immo Marcadet. 252-01-82.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY grand standing 2 PIÈCES 62 M2 tt cft, 2 parkings, avec
JARDIN 350 m²
soleil, calme. Sans vis-à-vis. 1.250.000. Fitoussi, 372-34-22.

Province

Part. vd front mer Vairas (34), dans villa 3 niv. : 4 pces, 65 m² + terrasse 25 m² 1er ét., vue impr., remis à neuf, séj. 28 m² + 3 ch. + cuis. + s. d'eau. 550.000 F. Ecr. Fuminier, rue Lesseps, Cité Blanche, bloc 3, 34500 BÉZIERS.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. : 227-44-44.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Piquet, 15e. 566-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15e et 7e arrdts.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Pour clientèle française, étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels particuliers.
562-16-40

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES.
Tél. : 562-78-99.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 pièces de 2 000 F à 10 000 F, selon confort et quartier. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire : APPEL 75, B.P. 114, 75463 Paris Cedex 10. Réponse assurée à tout couples sérieux.

MONTPARNASSE appartement 3 pièces neuf. 4e sur square et soleil. Téléph. : 320-67-85.

BEAUX APPARTEMENTS
2 à 5 P. et STUDIOS, tt cft. PARIS. Tél. : 504-91-11.

Région parisienne

BANL. OUEST verdure RER. belles villas et gds appartem. Libres à la rentrée. 504-56-29.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche 2 pièces à louer dans 5e, 13e, 14e, soit en particulier ou possibilité profession libérale pour 5 pces. Tél. : 337-75-11.

Pour loger cadres supérieurs et employés déplacés IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 8 PCES, STUDIOS, VILLAS, PARIS et ENVIRONS. Tél. : 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

immeubles

BOULOGNE
près Mº MARCEL-SEMBAT et JEAN-JAURÈS, petit immeuble de rapport, partie cciale, libre, part., habitat. occupé. Tél. mat. exclusiv. 345-63-84.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. 227-44-44.

maisons de campagne

Près LISIEUX, CHAUMIÈRE, calme, tt confort, 550 000 F. 277-55-82, ou (31) 63-63-89.

propriétés

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE part. vend mas rénové, 6 p., 2 salles de bains, 15 ha, 1 300 000. T. (92) 75-03-40.

1 H. DE PARIS PAR A 6
PPTÉ 9 P., habit., cuis., s. de bns, w.-c., dépend., chauff. Parc 35.000 m². Vue impren. 650.000 F. CRÉDIT 80 %. THYRAULT 89170 ST-FARGEAU. Tél. : 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h : (38) 31-48-74.

SUR BORD EURE
Joli terrain 3.000 m² avec maison, liv. 3 chbres, tt cft. 590.000. Rare. 806-68-70.

terrains

17 km de la plage de Saint-Raphaël (83)
b. terrain de 1 064 m² sur colline, exposé sud, boisé, viabilisé, belle vue dégagée, permis construire, 250 000 F TTC. Tél. : (16) 1-260-03-97 heures repas, jusqu'au 13 juillet 1985.

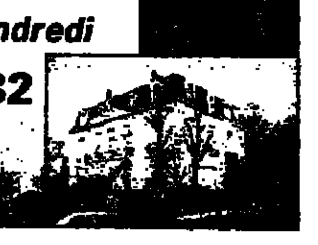
viagers

ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

VOLTAIRE, Studio tt cft. 110.000 + 760 F. Occupé fme 80 ans. F. Cruz. 266-19-00.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.





L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

15e EXCEPTIONNEL
A LOUER OU A VENDRE
Imm. indépend., 250 m² burx aménagés. Matin, 722-73-58.

Locations

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

16e
Domiciliation, siège social, constit. stés, secrét. tél., location burx, télex. 651-29-77.

V/SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraires)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bur. ou + dans immeuble stand. Tél. : 563-17-27.

locaux commerciaux

Locations

ON LOUE LIBRE PARIS 75020 local 3 000 m² + 200 m² bureau à 500 m de la Nation + 980 m² local porte de Bagnolet. Téléphone : 367-67-14.

366 m² Bd Barbès
Sur 4 niveaux, belle façade, loyer annuel. 305.666 H.T. Cession 500.000. IMMO MARCADET, 252-01-82.

fonds de commerce

Ventes

Particulier vend commerce, bar, restaurant dans petite ville de Touraine. Belle affaire tenue 25 ans, très bien située, avec appartement de 4 pièces + salle d'eau. Conviendrait à jeune couple professionnel débutant. Prix 250 000 F. Possibilité achat murs. Téléphone : (47) 24-60-29.

HALLES QUARTIER L'HORLOGE Bijout. fant., articles cad. cession + loyer. Urgt 634-13-18.

MONTPELLIER (34)
Centre ville. Vendons Tabac, Journaux, Souvenirs.
C.A. important, bien situé.
Prix : 1.700.000 F.
SOTRAVI - 20, r. Daru, 34000 MONTPELLIER.
Tél. : (67) 58-83-50.

l'agenda du Monde

Accessoires

Autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux.
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris. Tél. : 331-73-56. Mº Tolbiac.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES — BRILLANTS
ARGENTERIE — VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, chaussée d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasions - Echanges.

Enseignement

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS
A DUBLIN, IRLANDE
Pour les examens de Cambridge. Les cours commencent le 9 septembre 1985. Les élèves sont logés dans d'excellentes familles et en pension complète pendant qu'ils étudient l'anglais de manière intensive. Pour information, écrivez à : Mrs Griffin, English Language Academy, Rockton, Bray Road, Foxrock, Dublin 18 Ireland. Tel. : 01-896340.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F LE M2.
Tél. : 658-81-12.

★★★★★★
Superb. Moquett.
velours ; bouclée en 2 m. et 4 m. 100 % Polyamide, Gdes Griffes
29,50 le m²
+ Tissus Muraux cord. en 0,90 **9,50 le m.**
Artirec
4, Bd Bastille
340.72.72.
★★★★★★

Stages

LE CENTRE NATIONAL DES MARIONNETTES PROPOSE UN STAGE DE FORMATION FINANCÉ PAR L'AFDAS. « La Marionnette, des créations aux créateurs » durée 145 h réparties en 3 périodes : du 23 au 28-09-85 à Charleville-Mézières, du 22 au 29-11-85 à Paris du 6 au 24-1-86 à Croenes (91). Destiné aux artistes interprètes professionnels du spectacle marionnettistes, comédiens, danseurs, mimes. Ayant droit AFDAS (48 cachets s/83 et 84). Rens. : CNM 346-02-29. Inscriptions : AFDAS 227-85-93, 31 août 1985 dernier délai.

3e Age

LES CÈDRES
HOTELLERIE 3e âge, service personnalisé, cuis. soignée, pension complète à part. 300 F p. jr. 33, av. L.-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mº Louis-Aragon. 638-34-14 et 726-89-63.

Vacances

Tourisme

Loisirs

BELLE VILLA 7 pièces dont 4 chambres, tout confort, sur un terrain de 1,5 hectare allant jusqu'au lac Léman. Beaux arbres, calme, 400 m du village d'Yvoire, 16 km de Thonon, 21 km de Genève. Loué à partir du 2 septembre sur la base de 8 500 F pour le mois. Ecr. s/nº 6 780 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LES MÉNUIRES (73) loue 3 p., balc. sud, plein centre station, 2e quinzaine juillet, mois août. Téléphone : (74) 67-04-31.

Loue F 6 août Cannes, gd cft, lave-vais., lave-linge, T.V. 1.500 F/sem. (93) 47-49-39.

GRÈCE 50 %
ENFANTS MOINS DE 12 ANS
HOTEL CLUB PARIS-PARIS
ADULTES 14 JOURS
JUILLET 4.700 F
ET AOUT 5.100 F
VOYAGE PILOTE
Tél. : 281-36-00 VIP 1082.

La rubrique « L'Agenda du *Monde* » sera interrompue à partir du 12 daté 13 juillet et reprendra le 4 daté 5 septembre.

économie

REPÈRES

Automobile : le marché français stagne.

Les immatriculations de voitures neuves sur le marché français ont progressé de 3,2 % au mois de juin 1985 par rapport à juin 1984. Depuis le début de l'année, le nombre des immatriculations, selon les chiffres, encore provisoires, de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, est à un niveau à peu près équivalent à celui des six premiers mois de 1984 (– 0,7 %). Le taux de pénétration des marques étrangères a légèrement régressé à 33,8 % au lieu de 34,2 % en juin 1984. La 205 Peugeot et la R 5 Renault ont fait un mois de juin record, et détiennent à elles deux près de 28 % du marché national. Grâce à la 205, le groupe PSA voit sa part du marché passer le mois dernier à 36,7 %, tandis que celle de Renault reste inférieure à 30 % (29,4 %).

Investissements : M. Bérégovoy envisage une détaxation partielle des bénéfices.

Pour remplacer le système d'aide à l'investissement qui vient à expiration fin 1985, M. Pierre Bérégovoy prévoit de détaxer partiellement les bénéfices réinvestis par les entreprises. Le ministre de l'économie et des finances, qui parlait, mardi 9 juillet, devant le Conseil économique et social, a confirmé que cette disposition pourrait figurer dans la loi de finances pour 1986. La formule d'un crédit d'impôts, un moment envisagée, paraît donc écartée, au profit du système de détaxation assortie d'une suppression des régimes particuliers.

Le régime en vigueur depuis la loi de finances pour 1983 consiste à accorder des facilités de trésorerie par un amortissement exceptionnel et dégressif selon la nature des investissements réalisés.

Pétrole : baisse possible du brut lourd vénézuelien.

S'il ne souhaite pas déclencher une guerre des prix, le Venezuela *« se réserve la possibilité d'abaisser le prix de son pétrole lourd »*, a déclaré le ministre vénézuelien M. Arturo Hernandez Grisanti. Caracas commercialise une gamme de bruts lourds et extra lourds à un prix moyen de 26 dollars le baril alors, que le Mexique, son principal concurrent, a réduit le tarif de son pétrole lourd de 25,40 à 24 dollars le mois dernier. – *(AFP.)*

Le dollar en dessous de 9 F

(Suite de la première page.)

Or, ce cours vient de fléchir de 15 % sur les plus hauts niveaux de février et de 7 % sur ceux du début de l'année.

Sans doute, ce fléchissement aura-t-il pour effet de rendre le marché américain moins compétitif pour les exportations européennes, et notamment françaises, dont le développement avait été très vif depuis dix-huit mois. Un certain reflux est à prévoir, bien que beaucoup d'exportateurs, notamment dans l'agro-alimentaire (vins et alcools) et les produits de luxe, aient profité de la hausse du billet vert pour ne pas augmenter leurs tarifs depuis trois ans et disposent donc d'une marge de manœuvre dans ce domaine : pour Moët-Hennessy par exemple (champagne, cognac et parfum), *« tout ce qui dépasse 8,50 F, notre cours moyen en 1984, année de bénéfice record, sera positif »*.

Dans le cas de l'Allemagne, grande bénéficiaire, avec le Japon, de la reprise économique aux Etats-Unis et de l'envolée du dollar, puisque ses exportations vers le continent américain ont fait un bond de 43 % en 1984, le recul du billet vert ne soulève guère d'inquiétudes, au contraire.

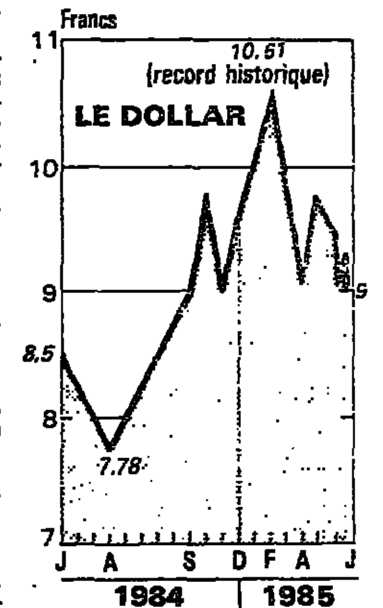
La semaine dernière, M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, assurait qu'un recul de 10 % *« n'affecterait guère l'industrie allemande »*, soulignant que le rythme d'augmentation des exportations vers les Etats-Unis (10 % des exportations totales) était revenu à 29 % pour les cinq premiers mois de 1985 et que le relais était pris par les autres pays industrialisés, ce qui le conduit à prévoir, pour 1987, un formidable excédent commercial de 75 à 90 milliards de marks (225 à 270 milliards de francs).

Quant au Japon, premier exportateur mondial vers les Etats-Unis et fort soucieux des réactions protectionnistes de plus en plus violentes enregistrées dans ce pays, le gouverneur de sa Banque centrale se félicite de la baisse du dollar et recommande une remontée du yen, de nature, précisément, à réduire l'énorme excédent commercial nippon.

Effets ravageurs

Mais les premiers bénéficiaires du repli de la monnaie américaine seront les Américains eux-mêmes. De l'autre côté de l'Atlantique, tout le monde perçoit maintenant les effets ravageurs de la surévaluation du dollar, qui, en favorisant les importations et en réduisant les exportations, ont mis à mal des secteurs entiers de l'économie. Les déboires des agriculteurs sont déjà bien connus de l'opinion, mais on réalise maintenant à quel point ont pu être touchés la sidérurgie, les textiles, la chimie, les industries pétrolières, le charbon et le cuir.

Globalement, l'industrie n'a retrouvé que 58 % des emplois perdus pendant la récession de 1981-1982, et vient d'en reperdre 220 000 depuis le début de l'année. Certes, l'envolée du dollar n'explique pas tout, mais elle a largement contribué à cette crise, notamment au gonflement du déficit commercial américain, qui risque de battre tous ses records en 1985 à plus de 130 milliards de dollars.



C'est pourquoi le renversement de tendance qui se produit actuellement est accueilli avec soulagement à Washington et à New-York. Sans doute, pourrait-on reprocher aux autorités américaines de n'avoir rien fait pour le provoquer, mais que peuvent bien faire les banques centrales et les gouvernements sur des marchés où s'échangent quotidiennement jusqu'à 200 milliards de dollars ? La montée du billet vert s'est effectuée en liaison avec le boom de l'économie aux États-Unis et l'envolée des taux d'intérêt, s'ajoutant à l'attrait exercé sur les capitaux internationaux par le sanctuaire américain (rentabilité, sécurité, mobilité).

Aujourd'hui, les taux d'intérêt ont fléchi (près de cinq points en un an sur l'euro-dollar à six mois) au plus bas depuis 1978 – et leur recul pourrait se poursuivre – tandis que l'expansion a perdu son ressort. Tout cela fait réfléchir les détenteurs de capitaux internationaux et les incite à en diriger une partie vers d'autres monnaies : mark et yen bien entendu, mais aussi livre sterling, aux plus hauts cours depuis quinze mois grâce aux taux élevés pratiqués à Londres, et même franc français, pour la même raison.

A cette occasion, notons que tous les raisonnements antérieurs sur une faiblesse du franc provoquée par la remontée du mark sont, pour l'instant, totalement pris en défaut : non seulement le franc ne faiblit pas, mais il continue à se réévaluer par rapport au mark, que la Banque de France a renoncé à soutenir, pour ne pas gonfler, par ses achats, une masse monétaire en plein dérapage.

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

UN « CANARD BOITEUX » RÉAPPREND A MARCHER

Les femmes OS ont suivi une formation pour évoluer avec leur entreprise

De notre envoyé spécial

Entreprise autrefois célèbre, l'usine Eclair-Prestil à Petit-Quevilly (Seine-Maritime) a connu des difficultés, mais pourrait s'en sortir, grâce à la diversification de ses activités. Pour ce faire, elle a réussi un tour de force : former, en à peine une année, des femmes OS pour en faire des travailleuses hautement qualifiées.

Petit-Quevilly. – Dans l'agglomération rouennaise, il y a des gens pour croire que la société Eclair-Prestil, l'une des anciennes gloires industrielles de la région, née en 1912 avec la célèbre fermeture à glissière métallique, n'existe plus.

Depuis plus de dix ans, l'entreprise se débattait dans des difficultés économiques, et l'annonce de plans de restructuration successifs avait fini par ternir son image. En 1982, elle était passée d'un effectif de 1 700 employés répartis en trois usines (Petit-Quevilly, Bernay et Choisy-le-Roi) à 1 200 salariés. Même la reprise des activités par des investisseurs suisses, le groupe Petrotec, avait été accueillie avec un scepticisme bien normand et apparemment justifié puisque, à la mi-1984, il fallait encore supprimer 250 emplois, entraînant la fermeture de l'établissement de Choisy-le-Roi, dans le Val-de-Marne (relancé par d'anciens cadres avec 55 personnes sur les 105 qui y travaillaient).

Considérée comme moribonde, l'entreprise, à la réputation bien établie, paraissait devoir éviter la destinée des « canards boiteux » grâce à l'intérêt que lui portait M. Laurent Fabius, l'élu de la circonscription. L'usine de La Chapelle-Darblay, sur la commune voisine, n'avait-elle pas été ainsi sauvée à coups de millions ?

A l'origine, le groupe Petrotec cherchait en France l'outil industriel capable de réaliser les matériels d'un consortium de recherche, dont certaines des applications portaient sur la biotechnologie, et qui avait mis au point des réacteurs de fermentation pour les bactéries.

Mariage d'amour ou de raison ? Toujours est-il que les financiers et chercheurs suisses acceptèrent de reprendre Eclair-Prestil en décembre 1982 avec la promesse, il est vrai, de crédits autorisés par l'Etat à la hauteur de 70 millions de francs (la première tranche, de 25 millions, vient d'être signée avec la Société de développement régional). Grâce à son potentiel technique, à son parc de machines et à la présence de techniciens de haut niveau, Eclair-Prestil présentait beaucoup d'avantages. La fermeture à glissière, malgré le marasme du marché textile, offrait en outre des perspectives raisonnables, d'autant que les deux marques produisent 40 des 90 millions de fermetures françaises. En diversifiant, le retour à la bonne santé était envisageable.

Mais tout n'allait pas pour le mieux. Fière de ses succès passés, Eclair-Prestil s'était endormie sur ses lauriers, et son avance technique, dans le domaine des fermetures à glissière, avait été rattrapée par les concurrents. Il fallait restreindre la production et gagner en compétitivité. Enfin, une partie du personnel, une fois réalisées les compressions d'effectifs et les départs anticipés selon un plan FNE (Fonds national pour l'emploi), ne disposait pas des compétences nécessaires pour les trois nouvelles activités prévues. On comptait beaucoup d'OS, essentiellement des femmes (65 % du personnel) dans les ateliers. Comme souvent dans une société en difficulté de longue date, l'ancienneté dans des postes sans qualification était élevée vingt ans – et l'âge lui même, de trente-huit à quarante ans en moyenne, ne laissait pas espérer de réelles capacités d'adaptation.

La réussite de la formation

Le pari fut engagé, tant par les nouveaux propriétaires que par les salariés. Puisqu'il fallait disposer de nouvelles qualifications pour diversifier, les premiers proposèrent un plan de formation, soutenu par une subvention de 15 millions de francs sur trois ans du FNE et du FSE (fonds social européen). Les seconds, pour ne pas connaître d'autres licenciements, décidèrent de saisir leur chance.

Dans un premier temps, Petrotec-Eclair-Prestil s'efforça de définir ses besoins et les postes à pourvoir, essentiellement des monteuses câbleuses, des rectifieuses et des régleuses, l'objectif étant d'avoir des ouvrières professionnelles ou des techniciennes d'un niveau équivalent au CAP. Avec l'aide du CESI de Rouen (Centre d'études supérieures industrielles, qui intervient habituellement pour la formation des cadres), un programme fut établi en liaison avec le service de formation interne, l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), et un centre de formation d'Evreux (CFPE) réputé pour l'électronique.

En deux périodes de stages de quatre mois et demi chacun (mille six cents heures au total), il s'agissait d'abord de réactualiser et d'améliorer des connaissances correspondant à un certificat d'études, puis d'entreprendre une spécialisation après évaluation des compétences.

L'opération a été couronnée de succès : 70 volontaires se sont fait connaître aussitôt, et, à la suite des tests, 42 femmes et 3 hommes ont été retenus. Leur salaire maintenu, ils se sont consacrés pendant près d'une année à leur formation avec une motivation telle que le taux d'absentéisme a été nul. De cours de français en cours de mathématiques, en passant par la technologie ou le dessin industriel, les anciennes OS d'Eclair-Prestil sont devenues des travailleuses qualifiées, au point que, lors du test final, elles ont pu passer les épreuves de français d'un niveau de BEPC et celles de mathématiques d'un niveau de CAP de projecteur.

Quatre mois plus tard, les anciennes ouvrières d'Eclair-Prestil occupent les fonctions de régleuses à la place des hommes, qui, à leur tour, travaillent sur les machines de Petrotec. D'autres femmes ont été intégrées dans l'atelier de montage-câblage, qui est devenu *« autosuffisant »*.

M. Marty, le directeur de l'usine, commence à croire en l'avenir. *« On nous voyait morts*, dit-il, *et nous sommes bien là. »* Il y a des canards boiteux qui réapprennent à marcher.

ALAIN LEBAUBE.

LE PROJET DE LOI SUR LES CONGÉS DE CONVERSION AU CONSEIL DES MINISTRES

« Le gouvernement choisit la sagesse » estime la CFTC

Avant même que le conseil des ministres n'ait adopté, ce 10 juillet, le projet de loi sur les congés de conversion, les partenaires sociaux commencent à réagir. Ainsi, la CFTC estime que *« le gouvernement choisit la sagesse »* en adoptant un texte *« qui ne remet pas en cause les acquis de la politique contractuelle en matière de licenciement »*. Mis à part quelques légères modifications de forme, le projet de loi est conforme au texte qui avait été présenté aux partenaires sociaux (*le Monde* daté 7-8 juillet).

Il s'agit d'un texte court et très technique qui, en six articles, ouvre la possibilité aux entreprises et aux organismes professionnels de branches de conclure des conventions avec le Fonds national de l'emploi (FNE) sur des congés de conversion. M. Michel Delebarre, ministre du travail, considère qu'il est fidèle à la philosophie qui avait conduit à la création du FNE en 1963. Le ministre du travail de l'époque, Gilbert Granval, dans l'exposé des motifs, avait évoqué la possibilité pour le FNE d'accorder *« des allocations spéciales de conversion »* pour *« les salariés privés d'emploi qui accepteraient de suivre un stage de réadaptation professionnelle »*.

Complétant l'article L. 322-4 du code du travail, le projet de loi reprend le schéma prévu. Il est fondé sur le double volontariat des entreprises et des salariés. Le lien juridique du salarié licencié mis en congé de conversion est maintenu avec l'entreprise. Mais, comme pour le congé parental ou le congé individuel de formation, ces salariés en conversion seront *« temporairement dispensés d'activités »*, leur contrat de travail étant *« suspendu pour participer à des actions favorisant leur reclassement »*. La contribution de l'Etat, tant pour l'allocation de conversion que pour les actions de reclassement, *« pourra atteindre 50 % »*. Au niveau des branches, *« des conventions cadres tireront les conséquences des accords pour déterminer l'engagement financier de l'Etat »*. Mais, même si Matignon semble désormais moins réticent à encourager les négociations dans les branches (qui pourraient aider les PME), le dispositif d'incitation financière n'est pas arrêté par le projet de loi. Il est renvoyé aux décrets d'application.

L'allocation de conversion sera de 65 % du salaire brut antérieur et ne pourra être inférieure à 85 % du SMIC. La protection sociale du licencié en congé de conversion – qui fait l'objet de la moitié du projet de loi – sera complète, mais il devra symboliquement acquitter une cotisation de principe de 1 %.

Hors période de préavis, les congés de conversion bénéficieront de l'aide de l'Etat pendant une période de quatre à dix mois, mais, avec les deux mois de préavis, cela fera en fait six à douze mois. Enfin, les entreprises qui y recourront seront exonérées de toutes charges sociales et fiscales sur les dépenses engagées. Le CNPF devrait réagir promptement. Une réaction intéressante à l'heure où M. Bergeron affirme : *« Depuis quarante ans, je n'ai jamais vu une position patronale aussi dure. »* Il parlait de l'UNEDIC...

M. N.

M. David Stockman quitte ses fonctions de directeur du budget américain

Correspondance

Washington. – M. David Stockman, directeur du budget, quittera ses fonctions le 1er août pour entrer en novembre chez Salomon Brothers, une des plus importantes banques d'affaires de New-York. Son successeur n'a pas été désigné, mais les noms le plus souvent cités sont ceux de MM. Drew Lewis ancien ministre des transports, Malcolm Baldridge, ministre du commerce, Richard Darman, ministre adjoint des finances ou Alton Keel, proche collaborateur de M. Stockman à la direction du budget.

Bien que son départ ait été attendu depuis plusieurs mois, l'annonce de sa démission a provoqué quelques remous. Elle intervient en effet à un moment délicat des négociations engagées entre le président Reagan et le Congrès pour briser l'impasse sur le budget. Le compromis en cours d'élaboration pourra être trouvé vraisemblablement avant le départ effectif de M. Stockman.

Aux termes de cet arrangement le président renoncerait à sa demande initiale de bloquer pendant un an les augmentations dues, en fonction de la hausse du coût de la vie, aux bénéficiaires de la sécurité sociale. Sur le budget de la défense, le Sénat accepterait pour cette année le blocage des dépenses militaires à 267 milliards de dollars proposé par la Chambre, qui, en contrepartie, fera sienne la version du Sénat prévoyant pour les années à venir un accroissement du budget militaire tenant compte de l'inflation.

Un personnage controversé

M. David Stockman abandonne le gouvernement sans avoir pu atteindre ses objectifs. Agé de trente-huit ans, il était entré il y a quatre ans et demi au gouvernement pour réduire l'intervention de l'Etat dans la vie économique. Or jamais le gouvernement fédéral n'a pris une part aussi grande du revenu national et le déficit budgétaire atteint le chiffre record de 200 milliards de dollars.

M. Stockman était de ceux qui jugeaient possible de réduire les impôts et les dépenses sociales, d'augmenter largement le budget militaire, d'équilibrer le budget et même d'assurer un essor économique. Mais la récession de 1981 l'amena à changer d'avis et sa préoccupation essentielle devint le déficit.

En novembre 1981, dans une interview donnée au mensuel *Atlantic* il attaqua la politique économique du président Reagan dont il avait été le principal architecte. *« Je n'ai jamais pensé que la réduction des impôts aboutirait à augmenter la production et l'emploi »*, déclara-t-il. Devant les remous créés par sa *« trahison »* il offrit sa démission, que le président refusa.

Au cours des années suivantes, M. Stockman, de plus en plus controversé, s'exprima avec une grande franchise sur la nécessité d'une discipline fiscale rigoureuse. Il s'en prit aux militaires *« plus préoccupés de leur pension que de la sécurité du pays »*, mais devant le tollé créé par ses déclarations, il dut s'excuser publiquement. Il dénonça également les fermiers, les accusant d'avoir créé eux-mêmes les difficultés dont ils souffrent actuellement. Bref, il s'attaqua à tous les intérêts sectoriels.

Il y a quelques jours, il déclarait à la Bourse de New-York : *« Pour réduire le déficit, nous devons soit couper massivement les dépenses, soit augmenter les impôts dans une large proportion sans précédent, ou bien faire les deux à la fois. Si la Commission des opérations boursières (COB) avait compétences sur l'exécutif et le législatif, beaucoup d'entre nous seraient en prison. »*

HENRI PIERRE.

CONJONCTURE

Activité et pouvoir d'achat progresseront légèrement au second semestre prévoit l'INSEE

« La croissance du produit intérieur brut marchand devrait être, dans l'ensemble des branches, plus faible en moyenne que l'an dernier », écrit l'INSEE dans sa note de synthèse rédigée sur *« la situation et les perspectives de l'économie française à la mi-85 »*.

Après les effets de la vague de froid de l'hiver, *« le PIB devrait retrouver une évolution positive de l'ordre de 0,5 % par trimestre, s'accélérant légèrement en fin d'année (...). Le maintien de la croissance des services autour d'une tendance de 2,5 % l'an y contribuerait fortement. En revanche, deux secteurs en freineraient le rythme après l'avoir amplifié l'an dernier : l'agriculture (retour à la normale après le niveau exceptionnel atteint en 1984) ; l'énergie, où la production resterait quasiment stable »*. La production industrielle augmenterait de 1 % en moyenne, soit moins qu'en 1984 (+ 1,7 %).

Cette croissance serait insuffisante, compte tenu des gains de productivité, pour empêcher une nouvelle baisse de l'emploi. L'INSEE écrit : *« Au premier trimestre, la baisse des effectifs salariés s'est ralentie* (1), *mais cette relative amélioration paraît transitoire. La poursuite de la décroissance des effectifs observée depuis deux ans n'est pas remise en cause. Elle est néanmoins légèrement atténuée : l'industrie (y compris le bâtiment) devrait encore perdre cent soixante mille emplois salariés en 1985* (moins cent quatre-vingt-six mille en 1984). *Cette perte ne serait pas compensée par l'évolution dans le tertiaire marchand, où les effectifs resteraient quasiment stables.*

« Les effets de cette baisse de l'emploi sur l'évolution du chômage seront moindres que ne l'indiquerait l'extrapolation des tendances antérieures : les mesures concernant les jeunes (déjà cent quatorze mille TUC à la fin mai) permettront de maintenir à un niveau relativement bas le nombre des demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans. »

L'évolution des prix, des salaires et des coûts est nettement plus encourageante : *« La hausse des coûts de production des entreprises se ralentirait fortement en cours d'année, après un premier trimestre encore élevé : à la modération des salaires, qui se poursuivrait et se traduirait par un simple maintien du pouvoir d'achat, s'ajouterait celle des prix des matières premières, et d'abord du pétrole.*

« La décélération des coûts entraînerait celle des prix de production, en particulier dans l'industrie manufacturière, tout en permettant la poursuite du rétablissement des marges des entreprises.

« La hausse des prix de détail atteindrait 3,4 % au premier semestre à cause de la concentration des augmentations autorisées en début d'année, de la montée des prix des produits pétroliers et de l'accélération des prix alimentaires. Au second semestre, la modération des produits industriels et la baisse des prix de l'énergie limiteraient la hausse à 2 %, ce qui ramènerait le glissement annuel à 5,5 %. »

Le commerce extérieur serait encore déficitaire de 20 milliards de francs cette année, sur la base d'un dollar à 9,40 F en moyenne et d'un baril à 26,5 dollars. La balance des paiements courants serait, elle, équilibrée. Une inquiétude : la dégradation de notre compétitivité nous ferait perdre des parts de marché, et le solde de nos échanges de produits manufacturés – élément clé de la balance commerciale – plafonne autour de 9 milliards de francs par mois.

(1) Le ralentissement de la baisse des effectifs salariés au premier trimestre (– 0,1 % contre – 0,4 % au cours des trois trimestres précédents) s'explique essentiellement par le bâtiment, qui « perd » beaucoup moins d'emplois que précédemment : quatre mille au lieu de vingt mille environ au cours des trois trimestres précédents.



AFFAIRES

ENTREPRISES

● Krupp-Klöckner et CRA renoncent à fusionner.

Le projet de fusion de deux des principaux groupes sidérurgiques ouest-allemands, Krupp et Klöckner, et du consortium australien CRA, annoncé en octobre 1984, a échoué. Alors que les subventions promises par l'Etat fédéral comme par les Länder (350 millions de deutschemarks) font défaut en raison du projet de fermeture d'une usine près d'Osnabrück, les groupes ne veulent pas renoncer à leurs politiques propres de rationalisation. Ce dernier échec met un point final à l'effort de restructuration jugé nécessaire par trois « sages » en 1983.

Aucune de leurs propositions n'a finalement été suivie d'effets. Krupp et Thyssen ne se sont pas rapprochés, non plus que Hoesch, Peine Salzgitter et Klöckner. Pour n'être pas celle préconisée par les « sages », la fusion des activités sidérurgiques de Krupp et Klöckner n'en répondait pas moins à la même logique et aurait dû permettre aux groupes d'économiser, selon leur dire, 200 millions de deutschemarks. Entre-temps, Krupp et Klöckner ont annoncé des résultats bénéficiaires pour 1984, ce qui leur donne moins d'entrain pour se « marier ».

● Ciba-Geigy dans l'industrie du laser.

Le groupe suisse Ciba-Geigy, troisième producteur mondial de médicaments (43,2 milliards de francs de chiffre d'affaires), poursuit sa diversification dans les équipements électroniques. Il vient de signer un accord avec la firme américaine Spectra-Physics, fabricant de lasers, en vue de prendre une participation de 20 % dans son capital. Le coût de ce rachat serait légèrement supérieur à 33 millions de dollars (300 millions de francs). Au terme de cet accord, Ciba-Geigy pourrait ultérieurement prendre le contrôle de l'affaire, mais pas avant 1992. La firme bâloise est déjà cliente de Spectra-Physics. En devenant actionnaire de l'entreprise, elle va pouvoir élargir le champ de ses activités.

● Surenchères pour le rachat de la Société des vins de France.

Après le groupe Pernod-Ricard, c'est au tour de Margnat-Sénéclauze, concurrent pour le rachat de 49,7 % du capital de la Société des vins de France détenu par la SAPVIN, de faire monter les enchères. Lorsque le tribunal de commerce de Marseille, puis la cour d'appel d'Aix-en-Provence eurent estimé recevable la proposition de Margnat-Sénéclauze à 41,5 millions de francs, Pernod-Ricard avait alors proposé 45 millions. La société marseillaise Margnat-Sénéclauze s'est alignée le 9 juillet sur ce chiffre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,0270	9,0300	+ 175	+ 190	+ 355	+ 385	+1 050	+1 150
$ can.	6,6645	6,6691	+ 31	+ 52	+ 88	+ 117	+ 266	+ 364
Yen (100)	3,6898	3,6933	+ 118	+ 128	+ 238	+ 255	+ 715	+ 763
DM	3,0422	3,0440	+ 127	+ 136	+ 255	+ 271	+ 739	+ 784
Florin	2,6987	2,7004	+ 74	+ 82	+ 153	+ 166	+ 493	+ 532
F.B. (100)	15,1004	15,1104	+ 154	+ 204	+ 315	+ 416	+ 867	+1 160
F.S.	3,6336	3,6363	+ 147	+ 162	+ 304	+ 325	+ 887	+ 951
L. (1 000)	4,7573	4,7608	− 153	− 130	− 296	− 263	− 916	− 830
£	12,3020	12,3151	− 286	− 239	− 486	− 409	−1 108	− 919

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16	7 3/4	7 7/8
DM	4 7/8	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
Florin	6 3/4	7	6 11/16	6 13/16	6 1/2	6 5/8	6 1/4	6 3/8
F.B. (100)	8 1/2	9	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8	8 13/16	9 1/16
F.S.	2	3	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8	5 3/16	5 5/16
L. (1 000)	13	14	13 3/8	13 3/4	13 1/2	13 7/8	14	14 1/4
£	12 3/4	13	12 5/8	12 3/4	12 1/2	12 5/8	12 1/16	12 3/16
F. franç.	10	10 3/16	10 1/16	10 1/4	10 1/8	10 5/16	10 9/16	10 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Les banques créent un institut pour augmenter les fonds propres des PME du bois

On en parlait depuis le conseil des ministres du 22 juin 1983, sous le joli nom d'IDIbois, c'est-à-dire institut de développement industriel du bois. A l'époque, on avançait un chiffre : 150 millions de francs. Ce qui commençait à passer pour l'Arlésienne de la filière existe. Le nom est moins pimpant : Institut de participation du bois et du meuble. Il sera doté d'ici à trois ans d'un capital de 80 millions. M. René Souchon, ministre délégué à l'agriculture et à la forêt, en a annoncé la naissance, le 5 juillet.

Cet institut est présidé par M. Guy Nébot, qui demeure directeur général de l'IDIA (Institut de développement des industries alimentaires). Il aura pour directeur général M. Delaveyne, qui vient du Crédit lyonnais. Il a son siège au 151 du boulevard Haussmann à Paris.

Il manquait à la chaîne du bois un maillon financier capable de conforter la situation des nombreuses PME du secteur. Sans entreprises de débardage, scieries, menuiseries performantes, pas de filière bois. Ce qui est tout de même rageant. La matière première nationale existe, son volume augmente, mais, faute d'outils industriels, elle est sous-exploitée au point que le déficit de la filière allait grandissant : quelque chose comme 14 milliards de francs.

Auprès des investisseurs, ces industries avaient une mauvaise image, celle d'un gouffre financier et d'une activité du passé.
D'où la nécessité et la difficulté de convaincre. Trois ministères, les finances, l'agriculture, l'industrie, confièrent une étude à M. Nébot. Celle-ci montre que les PME du secteur s'en tirent plutôt mieux que les grosses entreprises et qu'un choix de cibles plus précis, celles des entreprises qui connaissaient une croissance équilibrée, permettrait de faire tourner efficacement un institut de participation.

Un groupe de banques et les professionnels du meuble (1) ont accepté le pari, apportant 50 millions de francs (46 millions sûrs à ce jour), dont 80 % sont mobilisables immédiatement. Dans le même temps, les régions, soit directement, soit par l'intermédiaire des sociétés de développement régional, pourraient apporter de 35 millions à 40 millions de francs. Le capital final, de l'ordre de 80 à 90 millions de francs, devrait permettre d'au moins doubler le flux annuel des investissements en fonds propres dans les PME de la filière (de 10 à 12 millions de francs actuellement). Avec l'effet induit de la confiance suscitée par l'engagement de l'Institut, le triplement n'est pas à exclure.

L'Institut bénéficiera aussi d'une dotation budgétaire en provenance de l'industrie et de l'agriculture, servant de fonds de garantie (à hauteur de 50 à 60 %) pour les crédits de campagne nécessaires aux petites entreprises qui ne présentent pas de garanties suffisantes. Cette dotation, de 20 millions de francs, devrait permettre d'assurer jusqu'à un encours de 400 millions de francs (par le jeu de la réassurance). Le pari de l'Institut de participation du bois et du meuble est celui de la filière bois : ramener la confiance, notamment de la place bancaire, dans ce secteur industriel, afin qu'à l'ère des subventions succède celle des investissements.

JACQUES GRALL.

(1) Crédit agricole, 10 millions de francs ; UAP, 9 millions ; Paribas, Crédit lyonnais et SOFINCO, 6 millions chacun ; Banque industrielle et mobilière privée, Caisse des dépôts et consignations, Crédit mutuel d'Alsace-Lorraine et Société lyonnaise de banque, 1 million chacun ; Comité de développement des industries françaises de l'ameublement, 4 millions (taxes parafiscales) ; Union nationale des industries françaises de l'ameublement, 1 million.

ÉNERGIE

Les pays occidentaux refusent le dialogue avec l'OPEP

Dans un monde énergétique marqué par la surabondance de l'offre, l'Agence internationale de l'énergie demeure l'arme anti-OPEP imaginée par M. Henry Kissinger lors de sa création en 1974, après le premier choc pétrolier. Les ministres des vingt et un pays membres de l'Agence, dont la France ne fait pas partie, réunis à Paris le mardi 9 juillet pour la première fois depuis 1983, ont une nouvelle fois refusé d'engager un dialogue avec l'OPEP, afin de promouvoir une stabilité du marché pétrolier, comme le suggéraient certains pays, notamment scandinaves. *« Nous ne voyons pas quel intérêt nous pouvons tirer d'un dialogue institutionnel avec les pays producteurs. (...) Nous aurons des contacts bilatéraux mais nous ne les institutionnaliserons pas »*, a déclaré M. Van Ardenne, président de l'Agence. Il a, en outre, estimé qu'une chute accentuée du prix du brut pourrait être gênante mais demeurait, pour l'heure, une *« question théorique »* ; si elle se produit, l'AIE *« pourra toujours convoquer une nouvelle conférence ministérielle »*, a-t-il assuré.

Reconnaissant que tout mouvement accentué des prix du pétrole était mauvais, M. John Herrington, secrétaire américain de l'énergie, a de son côté affirmé que le temps n'était pas venu d'engager le dialogue : *« Les Etats-Unis ne voient aucun avantage – et même la possibilité de désaccords sérieux – dans les dialogues multilatéraux, formels ou informels entre les pays producteurs et les pays consommateurs, même s'ils sont bien intentionnés »*, a-t-il dit.

Les ministres ont confirmé l'Agence dans ses objectifs initiaux : assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique de ses membres, notamment en diversifiant les ressources. Le danger d'une dépendance excessive à l'égard des livraisons de gaz soviétique a été réaffirmé.

Le seul domaine dont les ministres de l'AIE ont tiré des conclusions pratiques de l'excédent actuel du marché pétrolier est l'industrie du raffinage. L'arrivée d'ici à 1990, sur un marché déjà encombré, de quelque 50 millions de tonnes de produits raffinés issus des nouvelles installations situées dans les pays du Golfe et en Afrique du Nord pourrait profondément désorganiser le marché si ces productions se concentrent artificiellement dans une ou plusieurs régions particulières, ont noté les ministres. Sous la pression des Etats-Unis et des pays de la CEE, le Japon a ainsi accepté de s'engager à ouvrir son marché afin d'absorber une partie de ces produits.

Les ministres, note le communiqué final de la réunion, sont convenus de *« chercher à définir sans retard un principe d'action commune qui permettrait de maintenir ou de créer les conditions nécessaires pour que les marchés des différents pays et régions de l'AIE puissent accueillir des importations de produits raffinés »*. L'Agence a été chargée de *« suivre de près l'évolution de la situation dans ce domaine »*.

Bien que le texte du communiqué demeure vague, les représentants des Etats-Unis et ceux de la Communauté européenne se sont déclarés *« ravis »* de l'accord unanime trouvé sur ce point, assurant que les concessions japonaises étaient importantes. M. Mosar, membre de la Commission européenne, a rappelé que le 20 juin les ministres de l'énergie de la CEE étaient convenus d'ouvrir l'accès du marché européen à ces nouveaux produits raffinés *« sous condition qu'une attitude similaire puisse être adoptée par les autres pays industrialisés »*.

Bien que les quantités en jeu soient relativement faibles, les importations en provenance des pays de l'OPEP pourraient, si elles étaient concentrées sur le marché européen, aggraver considérablement la situation de l'industrie du raffinage dont les capacités de production doivent être ramenées à 550 millions de tonnes d'ici à 1990 (contre 845 millions de tonnes en 1977). Les importations de produits raffinés en Europe ont atteint en 1984 quelque 90 millions de tonnes (dont 25 en provenance de l'OPEP), soit déjà deux fois plus que les importations des Etats-Unis (54 millions de tonnes) alors que celles du Japon sont jusqu'ici quasiment nulles.

VÉRONIQUE MAURUS.

TRANSPORTS

LE VAL L'EMPORTE SUR LE TRAMWAY

Toulouse aura un métro entièrement automatique

De notre correspondant

Toulouse. – Toulouse a gagné contre les communes de la périphérie et contre le Parti socialiste. Toulouse aura un métro, un VAL (véhicule automatique léger), selon les vœux de son maire, M. Dominique Baudis (UDF), qui depuis 1984, ne jurait que par ce moyen de *« transport moderne digne de la capitale technologique qu'est Toulouse »*.

La réunion du syndicat des transports de l'agglomération toulousaine, le mardi 9 juillet, a constitué l'épilogue d'une affaire à rebondissements (*le Monde* du 21 mars 1985).

Depuis dix ans, Toulouse caressait l'idée d'un métro pour résoudre les embarras d'une circulation devenue impossible en centre ville. Les études se succédaient sans jamais déboucher. En 1983, le dossier devint un des thèmes de la campagne électorale. M. Dominique Baudis, qui prétendait à la succession de son père, se prononça d'emblée pour un vrai métro. Son concurrent socialiste, M. Gérard Bapt, préconisa d'abord un tramway, puis un *« métro léger »* qui, lui aussi, franchirait le centre ville en souterrain.

C'est en avril 1984 que le syndicat mixte (neuf représentants de la ville, six du conseil général et trois des communes de la périphérie) arrêta, sous la présidence du socialiste M. Léon Eeckhoutte, le principe de la construction d'un métro à Toulouse. Un mois plus tard, la ville confirma ce choix et se prononça même pour le VAL. La minorité socialiste s'abstint.

L'Etat, sollicité par M. Baudis, qui reçut bientôt le renfort de M. Léon Eeckhoutte, président du conseil général de la Haute-Garonne, offrit, en février dernier, 500 millions de francs pour la durée du IX[e] Plan. Une subvention supérieure à celle que la Ville de Paris avait obtenue pour la construction de son métro.

Mardi, les socialistes ont perdu la présidence du syndicat mixte – renouvelable – et la bataille du VAL. M. Léon Eeckhoutte a été battu par le candidat du Capitole, M. Guy Hersant, conseiller municipal de Toulouse, qui a profité de la défection des voix socialistes. Dès lors, les jeux étaient faits. Partisans et adversaires du VAL, à égalité, ont attendu que le nouveau président tranche.

Dans quelques mois commenceront les travaux de la première ligne de métro : 9,200 kilomètres dont 6,900 en souterrain. La livraison est prévue à l'horizon 1992-1993, pour un investissement estimé aujourd'hui à 2,2 milliards de francs. Une deuxième ligne devrait, par la suite, être construite. Ce sont plus de 4 milliards de francs que le syndicat devra trouver d'ici à l'an 2000. M. Baudis estime qu'il aura les moyens de ses ambitions grâce à la taxe sur les transports, à l'aide de l'Etat et aux emprunts. Il n'y aura pas d'appel aux impôts locaux. Pour tenir cet engagement, le maire est prêt à reprendre son bâton de pèlerin afin d'obtenir une nouvelle subvention de l'Etat.

GÉRARD VALLÈS.

Les prix charters devant la Cour de justice européenne

M. Jacques Maillot, PDG de l'agence de voyages Nouvelles Frontières, s'y entend comme personne pour faire parler de ses démêlés tarifaires avec l'administration française de l'aviation civile. Il a frété, le 9 juillet, une Caravelle de la compagnie Minerve à destination du Luxembourg pour qu'un groupe de journalistes puisse entendre ses thèses libérales défendues devant la Cour de justice des Communautés européennes, car, dit M. Maillot, *« nous transgressons les règles françaises en matière de tarification aérienne, mais nous respectons le Traité de Rome qui prévoit la libre concurrence complète entre les entreprises de la CEE »* (*le Monde* du 31 mai).

N'en déplaise à M. Maillot, qui ne rate jamais une occasion d'apparaître comme le *« Leclerc du transport aérien »*, c'est le tribunal de police de Paris qui a saisi, le 2 mars 1984, la Cour d'une question préjudicielle. A force de condamner à des amendes les transporteurs aériens et les organisateurs de voyages qui vendent leurs billets moins chers que les prix officiels, le tribunal a voulu en avoir le cœur net et a demandé aux juges de Luxembourg de lui dire si l'article R. 330-15 du code français de l'aviation civile, qui prévoit des peines de simple police pour toute personne ayant *« pratiqué des tarifs différents de ceux qui avaient été homologués »*, était conforme au traité de Rome.

Hormis les avocats de Nouvelles Frontières, qui ont répondu sans hésitation par la négative, on a entendu, le 9 juillet, des défenseurs qui maniaient des subtilités juridiques et contentieuses dénotant une gêne certaine de la part des compagnies Air France ou KLM, des États français, britannique ou néerlandais ou de la Commission de Bruxelles. Personne ne souhaite une libéralisation pure et dure qui aboutirait à une désorganistion du transport aérien. En revanche, la Grande-Bretagne et British Airways, les Pays-Bas et la Commission européenne aimeraient qu'on assouplisse le système bilatéral très contraignant de négociations entre les deux États concernés par une liaison aérienne.

La Cour de Luxembourg aura du mal à trancher un tel débat politico-économique en l'absence d'une politique communautaire des transports aériens. On s'attend à un arrêt mi-chèvre mi-chou qui laisserait intacte la revendication de Nouvelles Frontières et renverrait au conseil des ministres le soin de réglementer ou de déréglementer les tarifs aériens.

AL. F.

● **La grève des bagagistes perturbe le trafic d'Air France.** – Trois vols d'Air France ont été annulés, le 9 juillet, et une dizaine d'autres retardés d'une demi-heure à deux heures, au départ de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, par la grève de certains manutentionnaires. Ceux-ci, appuyés par la CGT, réclament une prime de 1 500 F. La direction d'Air France riposte à ce mouvement *« injustifié »*, selon elle, en publiant la rémunération annuelle moyenne des manutentionnaires (96 625 F) et leur hausse de salaire en 1985 (+ 6,13 %).

CONSOMMATION

Vingt produits alimentaires vont avoir leur indice de qualité

D'ici à un an, les consommateurs pourront suivre l'évolution de la qualité de certains produits alimentaires. Dans chacune des cinq familles qui demandent le plus de soins dans les préparations (entrées préparées, charcuteries, plats cuisinés, pâtisseries et glaces), quatre produits seront choisis qui feront l'objet de sondages réguliers : 8 000 prélèvements effectués sur un échantillon de 2 000 entreprises de production, de stockage, de distribution et d'import-export.

Pour des raisons de fiabilité, la direction de la consommation et de la répression des fraudes ne veut pas donner la liste des produits retenus. L'indice sera publié tous les trois ou quatre mois après communication au Conseil national de la consommation. Il devrait aider les organisationsce consommateurs à définir les priorités dans leurs actions.

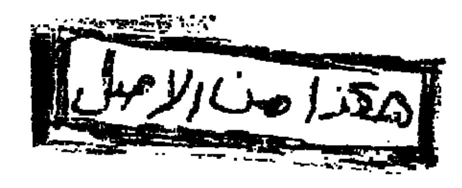
● **Fraude à l'antigel dans du vin autrichien.** – Selon le ministère de la santé à Bonn, quelque 300 000 litres de vin de marque autrichien ont été « sucrés », avec du diéthylèneglycol, liquide antigel, utilisé dans certains moteurs. Cette substance, difficilement détectable lors des contrôles, peut être mortelle à forte dose (50 grammes par litre). Les échantillons de vin autrichien frelaté contenaient entre 0,2 et 3,2 grammes par litre. Des doses de plus de 0,1 gramme peuvent causer des lésions rénales et des troubles de la tension. – *(AFP.)*

MARCHÉS FINA

PARIS

AUTOUR DE LA CORBE

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 juillet

Nouveau tassement

Pour la cinquième journée consécutive, les cours se sont tassés mardi à la Bourse de Paris. Avions M. Dassault donnaient le signal du repli dès l'ouverture. De nombreuses valeurs allaient lui emboîter le pas. les pétrolières, en particulier, furent particulièrement lourdes (CFP, Esso, Elf, Primagaz notamment), en liaison avec les problèmes de l'OPEP.

Seuls les grands noms de la cote, comme L'Oréal, Presses de la cité, Peugeot, Moët, pour ne citer que les principaux, ont bien résisté. Mais cela ne fut pas suffisant. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un recul de 0,4 % environ. En l'espace d'une semaine, sa baisse avoisine 3,7 %. Autour de la corbeille, les professionnels commençaient à s'interroger. Ils n'étaient pas encore soucieux mais trouvaient la consolidation un peu longue.

A leur avis, il serait temps que le marché se stabilise pour éviter l'écueil. Mais est-ce possible ? Récemment, au mieux de sa forme, Wall Street donne de sérieux signes de faiblesse, dont l'apparition est favorisée par les incertitudes économiques aux Etats-Unis. Et Paris est sensible à tout ce qui se rapporte à l'expansion outre-Atlantique. Du coup, ici, nul n'a tenu compte des résultats de l'enquête menée par la chambre de commerce et d'industrie de Paris dont il ressort que les ventes de produits industriels ont repris.

La devise-titre a baissé et s'est échangée entre 9,45 F et 9,55 F (contre 9,73 F-9,82 F).

Avec le repli du dollar, l'or à Londres s'est redressé : 314,80 dollars l'once contre 309,25 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 30 F à 92 400 F et le napoléon 1 F à 543 F.

Pour des raisons techniques, seules les éditions du *Monde* portant la mention « *Dernière édition – Bourse* » contiennent les cours du jour de la Bourse.

NEW-YORK

Faiblesse persistante

La tendance est restée très irrégulière, mardi à Wall Street. Mais, pour la seconde journée consécutive, les baisses ont été plus nombreuses que les hausses, les « blue chips » étant derechef plus éprouvées que les autres. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une nouvelle perte de 6,50 points, pour s'établir à 1 321,90, après avoir un moment atteint 1 333,67.

Le bilan de la séance a été moins déséquilibré que la veille. Sur 2 000 valeurs traitées, 825 se sont repliées, 680 ont monté, et 495 n'ont pas varié.

Les incertitudes économiques ont continué de peser sur le marché. A mi-parcours, l'information parvenue de la Maison Blanche, faisant état du souhait exprimé par le président Reagan de réduire les dépenses militaires pour diminuer le déficit budgétaire, avait encouragé les opérateurs à reprendre des positions. Mais, ne s'agissant que d'un vœu, le doute a saisi la communauté, qui a préféré attendre pour juger sur pièces.

Des rumeurs, qui ont, d'autre part, circulé sur la réunion de l'« open market », il est ressorti que le FED avait décidé de ne rien faire pour abaisser les taux d'intérêt. Néanmoins, le sentiment était assez bon autour du Big Board, où certains n'excluaient pas une reprise d'été, qui pousserait le Dow à la cote des 1 400 points.

L'activité s'est accrue, et 99,06 millions de titres ont changé de mains, contre 83,70 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 juillet	Cours du 9 juillet
Alcoa	33 7/8	32 7/8
A.T.T.	24	23 3/8
Boeing	46 7/8	46 1/2
Chase Manhattan Bank	63 1/2	63 1/8
Du Pont de Nemours	58 3/4	58 1/8
Eastman Kodak	45 5/8	45
Exxon	52 3/4	53 1/8
Ford	43 3/4	43 1/2
General Electric	61 1/8	60 3/4
General Foods	80 5/8	80 3/8
General Motors	70 3/8	69 1/2
Goodyear	28 1/8	28 1/8
I.B.M.	123 1/2	121 1/8
I.T.T.	31 3/8	30 3/4
Mobil Oil	29 7/8	30 5/8
Pfizer	48 1/4	48 7/8
Schlumberger	38	38
Texaco	36 1/2	37 1/8
U.A.L. Inc.	58 1/4	55 1/8
Union Carbide	46 3/8	45 1/2
U.S. Steel	26 3/4	26 3/4
Westinghouse	34 1/8	33 5/8
Xerox Corp.	54 5/8	53 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROCHAINE OUVERTURE DU MARCHÉ JAPONAIS DES « FUTURS » AUX ÉTRANGERS. – La Bourse de Tokyo a décidé d'autoriser les sociétés de courtage étrangères à opérer sur le marché des effets à terme, qui doit s'ouvrir en octobre dans la capitale japonaise.

Les sociétés intervenant sur ce marché doivent remplir deux conditions : avoir plus d'un an d'expérience dans les transactions sur les bons d'Etat japonais et avoir une capitalisation minimale de 2 milliers de yens (8 100 dollars).

DES BÉNÉFICES LÉGÈREMENT ACCRUS POUR GOLDFIELDS. – Les mines d'or du groupe Goldfields of South Africa annoncent, pour le deuxième trimestre, un bénéfice net consolidé de 229 millions de rands, accru de 4,6 % par rapport à celui dégagé à l'issue des trois premiers mois de l'année (219 millions de rands).

La production s'est élevée à 32 687 kilos, contre 33 524 kilos au premier trimestre.

L'augmentation des revenus malgré la baisse de la production s'explique par la dévaluation du rand et des hausses sporadiques du prix de l'or.

CLUB MED. INC. – La société, filiale américaine du Club Méditerranée, annonce *pour le premier semestre de son exercice*, qui s'achèvera le 31 octobre prochain, un bénéfice net de 17,94 millions de dollars (+ 43,5 %) pour un chiffre d'affaires de 159,2 millions de dollars, accru de 15,2 %.

SIEMENS. – Selon les estimations faites par la direction du groupe, le chiffre d'affaires de l'exercice, dont la clôture interviendra le 30 septembre prochain, serait de l'ordre de 54 milliards de deutschemarks (+ 18 %). Le bénéfice tournerait autour de 1,3 milliard de deutschemarks (+ 22 %). Les investissements seront augmentés, et porteraient sur 4,5 milliards de deutschemarks (contre 2,4 milliards pour 1983-1984).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	8 juillet	9 juillet
Valeurs françaises	118,3	117,8
Valeurs étrangères	106,1	103,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 juillet	9 juillet
Indice général	218,2	216,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 juillet .... 10 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 juillet	10 juillet
1 dollar (en yens)	246,95	244,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1890	1945
BAFIP	630	638
Calberson	334	334
Cap Gemini Sogeti	1025	1020
C.D.M.E.	700	720
C. Equip. Elect.	296	295
C. Occid. Forestière	148	148
Delsa	246	244
Dauphin O.T.A.	1830	1920
Elect. S. Dassault	751	759
Filipacchi	558	556
Guy Degrenne	700	700
Marlin Immobilier	351	352
Métallurg. Minière	230 30	228 50
M.M.B.	402	400
Navale-Delmas	374	377
Om. Gest. Fin.	304	305
Petit Bateau	322	322
Petrofigaz	637	612
Pochet	1720	1720
Poron	325	324
S.C.G.P.M.	313	312
S.E.P.	801	781
Sofibus	224	221
Sovac	860	860

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Boris	295	....
Cochery	56	57 50
Coparex	475	475
Hydro-Energie	281	....
Rorento N.V.	131 30	130 50
S.P.R.	125	130
Thann et Mulhouse	111	107
Ufinex	349	349 50

SICAV 9/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Placement cri-terme	60312 44	60312 44

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1604	4,5 % 1973	1608	1585	1583	– 1 43
1031	B.N.P.	1033	1037	1039	+ 0 58
970	C.C.F.	984	985	985	+ 0 10
4238	C.N.E. 3 %	4250	4280	4275	+ 0 58
1510	Electricité T.P.	1488	1488	1489	+ 0 06
1070	Renault T.P.	1084	1080	1080	– 0 37
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
210	Elf-Aquitaine	195 80	192	192	– 1 9[illegible]
205	– (certific.)	195	194	193	– 1 0[illegible]
1530	Epeda-B-Faure	1350	1360	1360	+ 0 7[illegible]
2420	Essilor	2385	2382	2382	– 0 [illegible]
520	Esso S.A.F.	486	471	478	– 1[illegible]
1610	Eurafrance	1408	1415	1415	+ 0 [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
310	Ericsson	280	270	270	– 3 57
495	Exxon Corp.	506	495	494	– 2 37
425	Ford Motors	438	419	420	– 4 10
265	Free State	241	242	242	+ 0 41
152	Gencor	149 20	148	148	– 0 80
285	Gén. Belgique	296 50	295	294	– 0 84
585	Gén. Electr.	601	588	589	– 1 98
680	Gen. Motors	695	672	672	– 3 30
66	Goldfields	64 10	62 80	62 80	– 2 02
35	GdMetropolitain	37 70	36 90	36 90	– 2 12
133	Harmony	129	128	128 80	– 0 15
27	Hitachi	28 50	27 70	27 70	– 2 80
725	Hoechst Akt.	788	769	764	– 3 04
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1880	Siemens A.G.	1890	1843	1838	– 2 75
149	Sony	161	154 80	154 80	– 3 78
171	T.D.K.	175 10	173 50	173 50	– 0 91
13 50	Toshiba Corp.	14 35	14	14	– 2 43
980	Unilever	1059	1038	1038	– 1 98
395	Unt. Techn.	401 50	399 50	399 50	– 0 49
880	Vaal Reefs	846	851	850	+ 0 59
280	Volvo	254 80	250 50	250 50	– 1 81
440	West Deep	423 50	427 50	432	+ 2
295	West Hold.	292	291	292 80	+ 0 27
485	Xerox Corp.	528	511	511	– 3 40
1 70	Zambia Corp.	1 80	1 79	1 79	– 0 55

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 155	9 035	8 700	9 350
ECU	6 861	6 860	....	....
Allemagne (100 DM)	304 500	304 400	295	310
Belgique (100 F)	15 105	15 099	14 600	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 300	270 180	260	280
Danemark (100 krd)	84 800	84 700	80	88
Norvège (100 k)	105 850	105 470	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 187	12 282	11 900	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 825	6 820	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 773	4 761	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	363 370	362 950	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 700	105 180	101	108
Autriche (100 sch)	43 320	43 350	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 327	5 318	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	5 290	5 300	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 740	6 667	6 460	6 850
Japon (100 yens)	3 714	3 672	3 550	3 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/7
Or fin (kilo en barre)	92000	92100
Or fin (en lingot)	92350	92400
Pièce française (20 fr)	542	543
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	525	530
Pièce latine (20 fr)	528	528
Souverain	663	665
Pièce de 20 dollars	3930	3970
Pièce de 10 dollars	2160	2152 50
Pièce de 5 dollars	1420	.....
Pièce de 50 pesos	3425	3445
Pièce de 10 florins	550	551

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. MITTERRAND COMMÉMORE LES COMBATS DU VERCORS

Le président de la République doit présider, mercredi 10 juillet, dans l'après-midi, la cérémonie qui marquera, sur le plateau du Vercors (Drôme), l'anniversaire des combats de juillet 1944 entre maquisards et troupes allemandes. Une stèle commémorative a été dressée à Vassieux-en-Vercors.

Il y a quarante et un ans, en effet, le Vercors, entre l'Isère et la Drôme, fut le théâtre de nombreux combats entre les troupes allemandes et mille trois cents maquisards qui tentaient de résister à leur progression vers le front de Normandie. A la fin de juillet 1944, les résistants français furent dispersés et la plupart d'entre eux massacrés.

M. François Mitterrand devrait profiter de son déplacement pour faire une rapide incursion sur le Tour de France. Il devrait survoler, entre 15 heures et 16 heures, la course, en hélicoptère, à la hauteur de la côte de Montaud, durant l'étape Morzine-Lans-en-Vercors, soit 269 kilomètres.

En Israël

LE PROCÈS DU « RÉSEAU » DES « TERRORISTES JUIFS »

Trois accusés sont condamné pour meurtre à la détention à perpétuité

Jérusalem. – Après treize mois d'audiences, le plus important procès politique jamais intenté à des juifs en Israël a connu son épilogue ce mercredi 10 juillet. Les trois juges du tribunal de district de Jérusalem ont rendu leur verdict contre quinze membres du réseau terroriste démantelé en avril 1984. Trois d'entre eux ont été reconnu coupables de meurtres et tentative de meurtre contre des étudiants du collège islamique d'Hébrou, en juillet 1983. Ils sont donc condamné à la détention à perpétuité.

Dix autres accusés, qui avaient préféré, au fil du procès, conclure une transaction avec le ministère public en reconnaissant leur culpabilité, avaient été condamnés à des peines allant de quinze mois à dix ans de détention. L'un d'eux est déjà sorti de prison, un second sera prochainement libéré. Un autre suspect, recherché par la police, se trouve aux Etats-Unis, d'où il a annoncé son intention de revenir bientôt en Israël. Enfin, deux officiers seront jugés séparément pour des raisons de procédure.

Les membres du réseau appartiennent en quasi-totalité au Goush Emounim (Bloc de la foi), mouvement annexionniste qui fut le fer de lance de la colonisation juive en Cisjordanie. Ils répondaient de divers chefs d'accusation : meurtre, tentative de meurtre, appartenance à une organisation terroriste, tentative d'attentat, usage d'explosifs, détention illégale d'armes.

Le réseau se voyait imputé la conspiration visant à détruire les deux grandes mosquées de Jérusalem et la tentative d'assassinat contre trois maires de Cisjordanie : MM. Bassam Chakaa, Karim Khalaf, aujourd'hui décédé, et Abraham Tawil (juin 1980), et contre deux autres personnalités arabes. Dans cette dernière affaire, les accusés n'ont pas été reconnus coupables de meurtre. On reprochait, en outre, au réseau, l'assassinat de trois étudiants à Hébrou et la pose d'engins piégés dans cinq autobus de Jérusalem-Est (avril 1984).

Le tournant du procès remonte à deux mois, lorsque le tribunal prit deux décisions importantes : il valida les confessions des accusés recueillies en cours d'instruction alors que ceux-ci prétendaient en avoir fait certaines sous la contrainte ; surtout, il ruina la stratégie de la défense, qui avait voulu transformer les débats en une affaire politique exemplaire.

Les magistrats avaient interdit aux accusés d'évoquer l'arrière-plan politique qui, selon ces derniers, avait motivé leur action criminelle et atténuait, en conséquence, leur responsabilité. La défense ne put ainsi utiliser aucune pièce du dossier faisant allusion au climat d'insécurité qui régnait, d'après elle, en Cisjordanie depuis 1980 et aurait justifié la riposte des colons. Les accusés avaient notamment présenté certains de leurs actes comme des mesures de représailles contre la population arabe après le meurtre de plusieurs étudiants juifs à Hébron.

« D'excellents garçons »

Désarçonnés par la décision du tribunal, qu'ils qualifièrent d'« *injuste et immorale* », les accusés « *remercièrent* » leurs avocats, devenus, selon eux, inutiles, et refusèrent de témoigner. Grâce à l'appui financier de leurs amis, qui lancèrent une campagne en leur faveur, notamment aux Etats-Unis, ils avaient pu s'offrir les meilleurs défenseurs du pays. Deux parlementaires collectèrent, début mars, à l'intention de leurs familles, quelque 70 000 dollars dans les synagogues américaines. Cela n'a, semble-t-il, pas suffi puisque le principal avocat remit sa démission faute d'avoir perçu les honoraires promis.

L'accusé numéro un fit sensation en révélant à l'audience que sept chefs religieux, dont les rabbins Moshe Levinger et Eliezer Waldman, avaient été informés des projets du réseau, les avaient approuvés et, dans certains cas, avaient même conseillé de les « *durcir* ». Chacun des deux rabbins a un gendre parmi les accusés. La police les avait brièvement détenus et interrogés au début de l'enquête, mais n'avait découvert aucune preuve contre eux.

Le traitement de faveur exceptionnel réservé aux accusés à la prison de Tel-Mond alimenta des controverses périodiques. Les dirigeants de la droite n'ont jamais perdu l'occasion de montrer leur compréhension envers les membres du réseau. Ainsi, le chef du Likoud, M. Itzhak Shamir, les tient pour d'« *excellents garçons qui, hélas ! ont commis une faute mais envers lesquels la justice ordinaire est inadéquate* ».

Après la libération, en mai, de plus d'un millier de détenus palestiniens – dont de nombreux criminels – échangés contre trois prisonniers de guerre, une partie de la classe politique demanda qu'il fût pardonné aux membres du réseau. Les deux grands rabbins d'Israël émirent un vœu similaire, à la condition que les accusés manifestent leur repentir. Jusqu'ici, la majorité d'entre eux, loin de battre leur coulpe, ont revendiqué pleinement leurs actes. Le gouvernement refusa de céder à ces requêtes et de bafouer la séparation des pouvoirs.

Justice est donc faite. Mais tout porte à croire que les membres du réseau condamnés aux peines les plus légères seront assez rapidement « *pardonnés* » et retrouveront la liberté. Un geste de clémence relève exclusivement du président de l'Etat, M. Haïm Herzog.

J.-P. LANGELLIER.

Le numéro du « Monde » daté 10 juillet 1985 a été tiré à 447 055 exemplaires

Au Zimbabwe

LES EXACTIONS CONTRE LES PARTISANS DE M. NKOMO SE POURSUIVENT

Les violences contre les partisans de l'opposition, qui ont commencé dimanche soir 7 juillet à la suite de la proclamation des résultats des élections législatives (*le Monde* du 10 juillet), et qui auraient déjà fait au moins quatre morts et de nombreux blessés, se sont poursuivies mardi 9 juillet, en dépit des appels au calme lancés par les autorités.

Selon l'agence de presse zimbabwéenne ZIANA, trois personnes ont été tuées à Harare et plus de six cents maisons ont été pillées, tandis que les sympathisants des partis minoritaires étaient chassés de chez eux par les partisans du premier ministre, M. Robert Mugabe. Depuis dimanche soir, des foules de plusieurs centaines de partisans de la ZANU, le parti de M. Mugabe, se livrent à des exactions contre ceux de la ZAPU, la formation du chef de l'opposition, M. Joshua Nkomo, ainsi que contre les partisans des autres petits partis d'opposition.

M. Nkomo a affirmé que deux candidats de la ZAPU ont été assassinés lundi soir dans des cités noires de la banlieue d'Harare, et a accusé les partisans de la ZANU d'être responsables, par leurs discours, de cette violence qui, a-t-il estimé, est « *le début d'une campagne visant à faire interdire la ZAPU* ». Jusqu'ici, les autorités n'ont confirmé que la mort d'une seule personne, brûlée vive, à Redcliffe, dans les Midlands. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● *Un super-pétrolier touché dans le Golfe.* – Le pétrolier turc *Vatan*, construit en 1976, et dont le déplacement est de 188 668 tonnes brut, a été touché par l'aviation irakienne dans la matinée du 9 juillet, au large du terminal pétrolier iranien de Kharg. Selon la compagnie d'assurances Lloyd's de Londres, l'attaque n'a pas fait de victimes, mais un incendie s'est déclaré à bord et une brèche importante a été ouverte sur le flanc tribord du navire, laissant échapper du pétrole. Le dernier raid irakien dans le Golfe avait été effectué le 1er mai dernier contre un autre pétrolier turc, le *Burak*. La Turquie s'efforce pourtant de garder avec les deux belligérants des relations équilibrées. – *(AFP.)*

● *La visite du cardinal Etchegaray au Liban.* – L'émissaire personnel du pape Jean-Paul II est retourné à Beyrouth, le 9 juillet, après une visite de quatre jours aux milliers de réfugiés chrétiens de Jezzine, au Liban du Sud, à 18 kilomètres à l'est de Saïda. La radio chrétienne, la Voix du Liban, a rapporté que le prélat s'était rendu en hélicoptère à Beyrouth-Est, où il aura de nouveaux entretiens avec des dirigeants chrétiens.

A B C D E F G .

En Afghanistan

SOLDATS GOUVERNEMENTAUX ET SOVIÉTIQUES AURAIENT SUBI DE LOURDES PERTES DANS LA VALLÉE DU PANSHIR

Les forces soviéto-afghanes continuent de subir de lourdes pertes dans la vallée du Panshir, au nord de Kaboul, selon des sources diplomatiques occidentales à Islamabad. Les morts se compteraient par centaines, tant parmi les soldats de l'armée rouge que chez les réguliers afghans. Ces derniers auraient aussi été faits prisonniers ou auraient déserté par centaines au cours des dernières semaines, tandis que les résistants du commandant Massoud attaquaient leurs positions dans la vallée. Une unité d'élite, la 44e brigade de commandos, aurait perdu 80 % de ses effectifs.

Non loin de là, les moudjahidins auraient attaqué et en partie détruit, le 28 juin, un important convoi au nord du tunnel stratégique de Salang, sur la route qui relie Kaboul à la frontière soviétique. Environ cent cinquante camions de carburant auraient été détruits et cent cinquante soldats afghans capturés. La route aurait été fermée au trafic civil pendant six jours.

Selon les mêmes sources diplomatiques occidentales, les moudjahidins auraient tiré, les 1er et 2 juillet, plus de vingt-cinq roquettes sur Kaboul; deux d'entre elles ont atteint l'ambassade soviétique, d'autres sont tombées sur ou à proximité des missions japonaise, ouest-allemande, nord-coréenne et turque. Les forces soviéto-afghanes auraient riposté en attaquant massivement pendant quatre jours les bases de la résistance près de Kaboul. – *(Reuter, AFP.)*

LE PRÉSIDENT MARCOS ET SON ENTOURAGE AURAIENT INVESTI MASSIVEMENT AUX ÉTATS-UNIS

La publication d'articles selon lesquels le président Marcos et plusieurs de ses proches auraient investi des dizaines de millions de dollars aux Etats-Unis a mis en émoi les Philippins.

Le Mercury News, *un journal édité en Californie, avait publié il y a un mois un article consacré aux biens détenus aux Etats-Unis par des personnalités philippines : résidences, raffinerie de sucre, joailleries et autres établissements, pour une valeur totale de 347 millions de dollars. Ces articles ont été reproduits notamment par le quotidien* Malaya *(opposition), l'hebdomadaire* M. and Mrs *et le quoditien économique de Manille,* The Business Day.

Selon le Mercury News, *les investisseurs philippins aux Etats-Unis choisissent la côte ouest, et particulièrement la Californie où vit une importante communauté philippine. Mais la famille Marcos préfererait, selon le journal, la côte est, où résident peu d'opposants au gouvernement de Manille.*

Dans un communiqué, la famille Marcos a nié posséder des biens à l'étranger, mais a précisé que les avoirs légalement acquis par les citoyens philippins ne pouvaient pas être contestés. – (AFP.)

(Lire page 3 notre entretien avec le président Marcos.)

Sur le vif

Divine justice

Aujourd'hui, ne commencez pas à vous énerver, je vais vous parler de trucs un peu casse-gueule, des histoires de curés en délicatesse avec la justice. Pas des Français, rassurez-vous, des Américains. Pas très catholiques. Ils se retrouvent de plus en plus nombreux au banc des accusés pour avoir séduit ou maltraité leurs enfants de chœur. Rien qu'en juin, tenez – *Time* a ouvert le dossier, – trois d'entre eux ont été traînés devant les tribunaux. Et dans un pays où tout se chiffre, les dommages-intérêts réclamés par les familles, au cours des dernières années, s'élèvent à des centaines de millions de dollars.

Un pays où tout se chiffre. Un pays où tout se plaide. Ce qui m'amène à vous parler d'une autre affaire qui a opposé, cette fois, l'Eglise à l'Etat outre-Atlantique. L'Eglise en la personne d'un évêque anglican de Miami. Il s'est blessé au genou en jouant au tennis. L'Etat représenté par les propriétaires du court, un club d'officiers de marine. Il plaide l'incapacité, l'évêque. Il ne peut plus faire ses génuflexions. Il n'a plus le droit de toucher à une raquette, son seul remède contre le stress. Enfin, bref, il a perdu sa joie de vivre. Il l'estime à 100 000 dollars.

La marine refuse de casquer. Non seulement, elle se défend, elle contre-attaque. L'évêque, elle le laissait jouer à l'œil. Par courtoisie. Puisque c'est comme ça, elle va l'obliger à payer 5 200 dollars, représentant cinq cent vingt heures de location. Plus une forte compensation pour usage abusif et dégradation de terre battue.

En attendant la décision de la cour, le prélat prie. Debout. Sans aller jusqu'à demander au Seigneur d'exercer des pressions, il lui suggère de glisser un mot en sa faveur dans l'oreille du jury.

CLAUDE SARRAUTE.

L'audience de la publicité télévisée

Médiamétrie lève un coin de voile sur l'audience de la télévision. Pour la première fois, la société privée qui a succédé au Centre d'études d'opinion (CEO) publie les scores de tous les écrans publicitaires enregistrés par le système électronique Audimat sur deux semaines-types de mai et de juin. L'opération est essentiellement conçue pour montrer aux professionnels de la publicité les performances du service que Médiamétrie commercialisera de manière régulière à partir de septembre.

Agence et annonceurs vont donc connaître directement l'audience de leurs spots, alors qu'ils se fiaient jusqu'à présent aux seuls résultats communiqués par les chaînes de télévision. Pas de grande surprise cependant : au palmarès des écrans publicitaires, le carrefour de 20 h 30 sur TF1 ou Antenne 2 arrive largement en tête avec des scores pouvant atteindre 39 % (1). A 22 h, un grand nombre de foyers français vont se coucher, et l'audience tombe environ de moitié. Il y a pourtant quelques exceptions notables à cette prédominance du début de soirée. Le dimanche, on peut toucher jusqu'à 33,5 % des foyers français qui, à 14 h 30, s'apprêtent à regarder la série américaine « L'homme qui tombe à pic ». Beau score (26,1 %) aussi le même jour sur TF1 à 13 h 20, juste avant « Starsky et Hutch ».

La précision de l'Audimat, qui mesure l'audience seconde par seconde, permet aussi de répondre à l'une des grandes inquiétudes des publicitaires : les téléspectateurs changent-ils de chaîne au moment des spots publicitaires ? Les chiffres de Médiamétrie vont les rassurer : il n'y a pas de rupture sensible entre l'audience d'un écran publicitaire et celle des émissions qui l'encadrent. En bonne logique, c'est l'intérêt de l'émission annoncée qui fidélise le spectateur. Si le 9 mai, 33,3 % des foyers français regardaient la fin du journal télévisé, on en comptait 39,1 % pour l'écran publicitaire de 20 h 30 et 41,6 % pour regarder le tirage du Loto sportif et attendre le film *la Cuisine au beurre*. A l'inverse, si 14,5 % des foyers accompagnaient M. François Léotard au bout de son « Heure de vérité », ils n'étaient plus que 9,1 % à suivre l'écran publicitaire juste après et 8,1 % pour l'émission « Emmenez-moi au théâtre » qui suivait.

Pour les publicitaires, l'heure est maintenant venue de l'analyse en détail des mouvements d'audience. Pour avoir accès aux données de Médiamétrie, il leur faudra acquitter un abonnement annuel de 100 000 F hors taxes, avec toutefois un abattement de 10 % s'ils souscrivent avant le 15 août.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) 1 point Audimat représente 186 000 foyers.

Selon la SOFRES

M. BARRE MEILLEUR PRÉSIDENTIABLE DE L'OPPOSITION

Le meilleur candidat, face à la gauche, en cas d'élection présidentielle dans les deux prochaines années, serait M. Raymond Barre, estiment 48 % des personnes interrogées par la SOFRES (1). Le candidat idéal de l'opposition est M. Jacques Chirac pour 19 % d'entre elles, et M. Valéry Giscard d'Estaing pour 11 %.

A la même question, sur cent sympathisants de l'opposition, 55 affirment une préférence pour M. Barre, 24 pour M. Chirac, 12 pour M. Giscard d'Estaing, et 6 pour aucun des trois.

Entre les personnes qui se sentent très ou assez proches de l'opposition et très ou assez éloignées d'elle, l'écart n'est que de 3 % : respectivement 45 % et 42 %. Parmi les premières, 44 % se sentent proches du RPR, 33 % de l'UDF, 8 % du Front national et 7 % du Centre national des indépendants.

23 % des personnes interrogées jugent que le RPR et l'UDF sont unis et 41 % souhaitent que cette union soit la plus étroite possible. Pour 28 %, les deux formations doivent être assez indépendantes l'une de l'autre. 31 % sont sans opinion.

Si les deux grandes formations de l'opposition parvenaient au pouvoir en 1986, elles mèneraient une politique assez ou tout à fait différente de celle du gouvernement Fabius, présument 55 % des personnes interrogées, et – pour 47 % – de celle de l'ancienne majorité avant 1981. Pour 33 %, cette éventuelle politique à venir sera assez ou tout à fait semblable à celle du gouvernement Fabius, et – pour 38 % – à celle d'avant 1981.

(1) Sondage réalisé du 22 au 26 juin pour un groupe de journaux de province du groupe Hersant, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

● FOOTBALL : *Paris-Saint-Germain en finale de son tournoi.* – Le Paris-Saint-Germain, qui a présenté à son public ses huit nouvelles recrues (Bats, Bibard, Lowitz, Poullain, Vermeulen, Da Fonseca, Sene et Jacques), a difficilement battu Saint-Etienne 1-0, mardi 9 juillet au Parc des Princes, en demi-finale du tournoi de Paris. Les Parisiens affronteront en finale, jeudi soir 11, le club belge de Waregem, vainqueur du F.C. Cologne par cinq coups de pied au but à quatre, le temps réglementaire s'étant terminé sur un score nul 0-0.

